

*Pour diffusion immédiate***Transcontinental inc. annonce ses résultats du quatrième trimestre et de l'exercice financier 2025****Faits saillants**

- Revenus de 732,4 millions \$ pour le trimestre clos le 26 octobre 2025; résultat opérationnel de 66,9 millions \$; et résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 42,9 millions \$ (0,51 \$ par action).
- Résultat opérationnel avant amortissement ajusté⁽¹⁾ de 137,6 millions \$ pour le trimestre clos le 26 octobre 2025; résultat opérationnel ajusté⁽¹⁾ de 100,6 millions \$; et résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté⁽¹⁾ de 68,6 millions \$ (0,82 \$ par action).
- Revenus de 2 743,9 millions \$ pour l'exercice financier 2025; résultat opérationnel de 264,1 millions \$; et résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 171,0 millions \$ (2,04 \$ par action).
- Résultat opérationnel avant amortissement ajusté⁽¹⁾ de 466,2 millions \$ pour l'exercice financier 2025; résultat opérationnel ajusté⁽¹⁾ de 315,7 millions \$; et résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté⁽¹⁾ de 217,2 millions \$ (2,59 \$ par action).
- Décroissance du résultat net attribuable aux actionnaires de la Société par action de 10,5 % pour le quatrième trimestre de 2025 et croissance de 44,7 % pour l'exercice financier 2025.
- Croissance du résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté par action⁽¹⁾ de 3,8 % pour le quatrième trimestre de 2025 et de 10,7 % pour l'exercice financier 2025.
- Acquisitions d'entreprises effectuées au cours de l'exercice afin d'accélérer la croissance des activités de marketing sur le lieu de vente.
- Renouvellement du contrat d'impression pour le *Globe and Mail* pour une période de 10 ans.
- Subséquemment à la clôture de l'exercice financier 2025, annonce de la vente du secteur de l'emballage pour 2,1 milliards \$⁽²⁾.

(1) Veuillez consulter la section « Données financières non conformes aux IFRS » dans le présent communiqué de presse pour les définitions de ces mesures.

(2) Converti selon un taux de change de 1,38 \$ CA pour 1,00 \$ US.

Montréal, le 10 décembre 2025 - Transcontinental inc. (TSX : TCL.A TCL.B) annonce ses résultats du quatrième trimestre et de l'exercice financier 2025 clos le 26 octobre 2025.

« Pour un quatrième trimestre consécutif, nous avons amélioré notre résultat net par action ajusté, ce qui continue de démontrer les effets positifs de la mise en œuvre de notre programme d'amélioration de notre profitabilité et de notre situation financière, a déclaré Thomas Morin, président et chef de la direction de TC Transcontinental. Ces solides résultats, combiné avec notre solide position financière, nous mettent en bonne position pour entamer un nouveau chapitre de notre histoire.

« Malgré les effets négatifs du climat économique sur la demande, le secteur de l'emballage a connu une croissance modeste des volumes au quatrième trimestre. Grâce aux initiatives mises en place pour réduire nos coûts, nous avons amélioré le résultat opérationnel du secteur au quatrième trimestre. La vente de notre secteur de l'emballage permettra de créer de la valeur importante pour nos actionnaires et je tiens à remercier nos collègues pour leur engagement et efforts qui nous ont permis de bâtir ce secteur au cours des 11 dernières années.

« Après avoir livré une excellente performance pour les neuf premiers mois de l'exercice, le secteur des services au commerce de détail et de l'impression a connu un quatrième trimestre difficile incluant les effets du conflit de travail chez Postes Canada. Avec la reprise complète de la distribution depuis le début du mois de décembre, l'effet du conflit de travail sur nos résultats devrait être moindre pour l'exercice 2026. Finalement, le renouvellement du contrat d'impression pour le *Globe and Mail* est une excellente nouvelle pour nos activités d'impression de journaux et nous apportera davantage de stabilité dans ce créneau. »

« La diminution importante de notre endettement net au cours de l'exercice nous a permis de réduire nos frais financiers et, combinée avec notre programme de rachat d'actions, nous a permis de générer une croissance importante du résultat net par action pour l'exercice financier, a ajouté Donald LeCavalier, vice-président exécutif et chef de la direction financière de TC Transcontinental. Notre bilan est solide et nous sommes en bonne position pour bénéficier des opportunités de croissance dans nos activités de services au commerce de détail et d'impression ainsi que d'édition pédagogique. »

Faits saillants financiers

| (en millions de dollars, sauf les données par action) | T4-2025 | T4-2024 | Variation en % | Exercice financier 2025 | Exercice financier 2024 | Variation en % |
|--|----------|----------|----------------|-------------------------|-------------------------|----------------|
| Revenus | 732,4 \$ | 749,3 \$ | (2,3) % | 2 743,9 \$ | 2 812,9 \$ | (2,5) % |
| Résultat opérationnel avant amortissement | 118,2 | 131,8 | (10,3) | 473,1 | 424,7 | 11,4 |
| Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽¹⁾ | 137,6 | 142,2 | (3,2) | 466,2 | 469,4 | (0,7) |
| Résultat opérationnel | 66,9 | 79,3 | (15,6) | 264,1 | 209,5 | 26,1 |
| Résultat opérationnel ajusté ⁽¹⁾ | 100,6 | 105,1 | (4,3) | 315,7 | 320,6 | (1,5) |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société | 42,9 | 47,9 | (10,4) | 171,0 | 121,3 | 41,0 |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société par action | 0,51 | 0,57 | (10,5) | 2,04 | 1,41 | 44,7 |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté ⁽¹⁾ | 68,6 | 67,3 | 1,9 | 217,2 | 201,4 | 7,8 |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté par action ⁽¹⁾ | 0,82 | 0,79 | 3,8 | 2,59 | 2,34 | 10,7 |

(1) Veuillez consulter la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » dans le présent communiqué de presse pour les données ajustées présentées ci-dessus.

Résultats du quatrième trimestre de 2025

Les revenus ont diminué de 16,9 millions \$, soit de 2,3 %, passant de 749,3 millions au quatrième trimestre de l'exercice financier 2024 à 732,4 millions au quatrième trimestre de 2025. Cette diminution provient principalement de la baisse des volumes du secteur des services au commerce de détail et de l'impression et de l'effet de la vente des activités d'emballage industriel, partiellement contrebalancés par nos récentes acquisitions dans nos activités de marketing sur le lieu de vente, par la hausse des volumes dans le secteur de l'emballage et par l'effet favorable des taux de change.

Le résultat opérationnel avant amortissement a diminué de 13,6 millions \$, soit de 10,3 %, passant de 131,8 millions au quatrième trimestre de l'exercice financier 2024 à 118,2 millions au quatrième trimestre de 2025. Cette baisse est principalement attribuable à une baisse des volumes dans le secteur des services au commerce de détail et de l'impression, notamment due aux effets du conflit de travail chez Postes Canada, à l'augmentation des frais de restructuration et autres coûts ainsi qu'à la vente des activités d'emballage industriel. La diminution a été partiellement contrebalancée par une hausse de volumes dans le secteur de l'emballage, par l'effet favorable de nos initiatives de réduction de coûts, par nos récentes acquisitions ainsi que par l'effet favorable de la variation des taux de change.

Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté a diminué de 4,6 millions \$, soit de 3,2 %, passant de 142,2 millions au quatrième trimestre de l'exercice financier 2024 à 137,6 millions au quatrième trimestre de 2025. Cette baisse est principalement attribuable à une baisse des volumes dans le secteur des services au commerce de détail et de l'impression, notamment due aux effets du conflit de travail chez Postes Canada, ainsi qu'à la vente des activités d'emballage industriel. La diminution a été partiellement contrebalancée par une hausse de volumes dans le secteur de l'emballage, par l'effet favorable de nos initiatives de réduction de coûts, par nos récentes acquisitions ainsi que par l'effet favorable de la variation des taux de change.

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société a diminué de 5,0 millions \$, soit de 10,4 %, passant de 47,9 millions au quatrième trimestre de l'exercice financier 2024 à 42,9 millions au quatrième trimestre de 2025. Cette baisse est principalement attribuable à la diminution du résultat opérationnel avant amortissement expliquée précédemment, partiellement contrebalancée par la diminution des frais financiers, des impôts sur les résultats et, dans une moindre mesure, de l'amortissement. Par action, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société a diminué de 10,5 %, passant de 0,57 \$ à 0,51 \$, respectivement.

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté a augmenté de 1,3 million \$, soit de 1,9 %, passant de 67,3 millions au quatrième trimestre de l'exercice financier 2024 à 68,6 millions au quatrième trimestre de 2025. Cette hausse est principalement due à la diminution des frais financiers et des impôts sur le résultat ajusté, partiellement contrebalancées par la diminution du résultat opérationnel ajusté. Par action, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté a augmenté de 3,8 %, passant de 0,79 \$ à 0,82 \$, respectivement.

Résultats au cours de l'exercice financier 2025

Les revenus ont diminué de 69,0 millions \$, soit de 2,5 %, passant de 2 812,9 millions au cours de l'exercice financier 2024 à 2 743,9 millions pour la même période en 2025. Cette diminution s'explique principalement par l'effet de la vente des activités d'emballage industriel et par une baisse des volumes, partiellement contrebalancés par l'effet favorable des taux de change ainsi que par les acquisitions dans nos activités de marketing sur le lieu de vente.

Le résultat opérationnel avant amortissement a augmenté de 48,4 millions \$, soit de 11,4 %, passant de 424,7 millions au cours de l'exercice financier 2024 à 473,1 millions pour la même période en 2025. Cette hausse est principalement attribuable à l'effet favorable de nos initiatives de réduction de coûts, à la baisse des frais de restructuration et autres coûts (revenus), à la variation favorable des taux de change et à nos récentes acquisitions, partiellement contrebalancés par une baisse des volumes et par la vente des activités d'emballage industriel.

Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté a diminué de 3,2 millions \$, soit de 0,7 %, passant de 469,4 millions au cours de l'exercice financier 2024 à 466,2 millions pour la même période en 2025. Cette baisse est principalement attribuable à une baisse des volumes et à la vente des activités d'emballage industriel, majoritairement contrebalancées par l'effet favorable de nos initiatives de réduction de coûts, à la variation favorable des taux de change et à nos récentes acquisitions.

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société a augmenté de 49,7 millions \$, soit de 41,0 %, passant de 121,3 millions au cours de l'exercice financier 2024 à 171,0 millions pour la même période en 2025. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation du résultat opérationnel avant amortissement expliquée précédemment ainsi qu'à la diminution des frais financiers et de l'amortissement, partiellement contrebalancées par la hausse des impôts sur le résultat. Par action, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société a augmenté de 44,7 %, passant de 1,41 \$ à 2,04 \$, respectivement.

En ce qui a trait au résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté, il a augmenté de 15,8 millions \$, soit de 7,8 %, passant de 201,4 millions au cours de l'exercice financier 2024 à 217,2 millions pour la même période en 2025. Cette hausse est principalement attribuable à la diminution des frais financiers et des impôts sur le résultat ajusté, partiellement contrebalancée par la diminution du résultat opérationnel ajusté. Par action, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté a augmenté de 10,7 %, passant de 2,34 \$ à 2,59 \$, respectivement.

Pour une information financière plus détaillée, veuillez consulter le *Rapport de gestion* pour l'exercice financier 2025 clos le 26 octobre 2025 ainsi que les états financiers disponibles à la section « Investisseurs » de notre site web www.tc.tc.

Perspectives

La clôture de la vente de notre secteur de l'emballage devrait avoir lieu au premier trimestre de l'année civile 2026, sous réserve de la levée des conditions de clôture applicables et de la réception des autorisations applicables des autorités de réglementation.

Nous anticipons une diminution de volumes dans nos activités traditionnelles, incluant l'impression de livres qui a connu une croissance très élevée pour l'exercice financier 2025. Cette diminution devrait être partiellement contrebalancée par une croissance dans nos activités de marketing sur le lieu de vente, incluant l'effet positif des acquisitions.

Au niveau consolidé, nous prévoyons que le résultat opérationnel avant amortissement ajusté de l'exercice financier 2026, pour les activités poursuivies, demeure stable par rapport à celui de l'exercice financier 2025.

Finalement, nous prévoyons continuer à générer d'importants flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles. Ces flux nous permettront de continuer à réduire notre endettement net tout en investissant dans notre croissance et en offrant un retour de capital à nos actionnaires.

Données financières non conformes aux IFRS

Dans le présent document, à moins d'indication contraire, l'information financière présentée a été préparée selon les Normes internationales d'information financière de comptabilité (« IFRS ») et le terme « dollar » ainsi que le symbole « \$ » désignent des dollars canadiens.

De plus, dans ce présent communiqué de presse, nous utilisons aussi certaines données financières non conformes aux IFRS, pour lesquelles une définition complète est présentée ci-après et pour lesquelles un rapprochement aux données financières conformes aux IFRS est présenté à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » et à la note 3 « Information sectorielle », des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 26 octobre 2025.

| Termes utilisés | Définitions |
|--|---|
| Résultat opérationnel avant amortissement ajusté | Résultat opérationnel avant amortissement incluant les gains (pertes) réalisés sur les contrats de change non désignés et excluant les frais de restructuration et autres coûts (revenus) ainsi que la dépréciation d'actifs. Cette mesure est utilisée pour évaluer la performance opérationnelle de la Société et de ses secteurs sur une base comparable. |
| Résultat opérationnel ajusté | Résultat opérationnel incluant les gains (pertes) réalisés sur les contrats de change non désignés et excluant les frais de restructuration et autres coûts (revenus), l'amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ainsi que la dépréciation d'actifs. Cette mesure est utilisée pour mieux évaluer le rendement opérationnel courant de la Société et de ses secteurs sur une base comparable. |
| Impôts sur le résultat ajusté | Impôts sur le résultat excluant les impôts portant sur les frais de restructuration et autres coûts (revenus), l'amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises, la dépréciation d'actifs ainsi que la reconnaissance d'actifs d'impôts d'exercices antérieurs d'une société acquise. |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté | Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société excluant les frais de restructuration et autres coûts (revenus), l'amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises, la dépréciation d'actifs, déduction faite des impôts sur le résultat y afférents ainsi que la reconnaissance d'actifs d'impôts d'exercices antérieurs d'une société acquise. Cette mesure est utilisée pour évaluer la performance financière de la Société et de ses secteurs sur une base comparable. |
| Endettement net | Somme de la dette à long terme, de la portion courante de la dette à long terme, des obligations locatives et de la portion courante des obligations locatives, déduction faite de la trésorerie. Cette mesure est utilisée pour calculer le ratio d'endettement net. |
| Ratio d'endettement net | Endettement net divisé par le résultat opérationnel avant amortissement ajusté des 12 derniers mois. Ce ratio est utilisé par la Société pour mesurer sa capacité de rembourser ses dettes et évaluer son levier financier. |

Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS

Les données financières ont été préparées en conformité avec les IFRS. Cependant, les données financières utilisées, soit le résultat opérationnel avant amortissement ajusté, le résultat opérationnel ajusté, les impôts sur le résultat ajusté, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté par action, l'endettement net et le ratio d'endettement net, pour lesquelles un rapprochement est présenté au tableau ci-après, ne sont pas définies par les IFRS. Elles pourraient être calculées différemment et ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres entreprises. Nous sommes d'avis qu'un grand nombre de nos lecteurs analysent la performance financière des activités de la Société en fonction de ces données financières non conformes aux IFRS puisqu'elles peuvent faciliter la comparaison entre les périodes. Ces mesures doivent être considérées comme un complément aux mesures de performance financière conformes aux IFRS. Elles ne s'y substituent pas et n'y sont pas supérieures.

La Société est également d'avis que ces mesures sont des indicateurs utiles de la performance de ses opérations et de sa capacité à faire face à ses obligations financières. Par ailleurs, la direction utilise également certaines de ces données financières non conformes aux IFRS pour évaluer la performance de ses activités et de ses gestionnaires.

Rapprochement du résultat opérationnel - Quatrième trimestre et exercice financier

| (en millions de dollars) | Trois mois clos le | | Exercice clos le | |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 |
| Résultat opérationnel | 66,9 \$ | 79,3 \$ | 264,1 \$ | 209,5 \$ |
| Incluant | | | | |
| Gains (pertes) réalisés sur les contrats de change non désignés ⁽¹⁾ | (0,4) | — | 0,8 | — |
| Excluant | | | | |
| Frais de restructuration et autres coûts (revenus) | 16,0 | 7,1 | (17,2) | 33,9 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽²⁾ | 14,3 | 15,4 | 58,5 | 66,4 |
| Dépréciation d'actifs | 3,8 | 3,3 | 9,5 | 10,8 |
| Résultat opérationnel ajusté | 100,6 \$ | 105,1 \$ | 315,7 \$ | 320,6 \$ |
| Amortissement ⁽³⁾ | 37,0 | 37,1 | 150,5 | 148,8 |
| Résultat opérationnel avant amortissement ajusté | 137,6 \$ | 142,2 \$ | 466,2 \$ | 469,4 \$ |

(1) Afin de mitiger l'effet des fluctuations de devises lors de la consolidation des résultats du secteur de l'emballage, la Société a parfois recours à des contrats de change. Ces contrats ne sont pas désignés dans une relation aux fins de comptabilité de couverture et les gains ou les pertes de change en découlant sont ajoutés au résultat opérationnel ajusté et au résultat opérationnel avant amortissement ajusté.

(2) Les amortissements des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients, nos titres d'ouvrages pédagogiques, nos ententes de non-concurrence, nos noms commerciaux à durée d'utilité déterminée et nos droits de premier refus.

(3) L'amortissement présenté exclut celui des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises.

Rapprochement du résultat opérationnel - Quatrième trimestre et exercice financier pour le secteur de l'emballage

| (en millions de dollars) | Trois mois clos le | | Exercice clos le | |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 |
| Résultat opérationnel | 32,7 \$ | 30,6 \$ | 159,2 \$ | 114,7 \$ |
| Incluant | | | | |
| Gains (pertes) réalisés sur les contrats de change non désignés ⁽¹⁾ | (0,4) | — | 0,8 | — |
| Excluant | | | | |
| Frais de restructuration et autres coûts (revenus) | 2,2 | 1,5 | (38,9) | 11,2 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽²⁾ | 13,3 | 14,4 | 54,4 | 60,9 |
| Dépréciation d'actifs | — | — | — | 0,6 |
| Résultat opérationnel ajusté | 47,8 \$ | 46,5 \$ | 175,5 \$ | 187,4 \$ |
| Amortissement ⁽³⁾ | 20,1 | 19,2 | 82,1 | 74,8 |
| Résultat opérationnel avant amortissement ajusté | 67,9 \$ | 65,7 \$ | 257,6 \$ | 262,2 \$ |

(1) Afin de mitiger l'effet des fluctuations de devises lors de la consolidation des résultats du secteur de l'emballage, la Société a parfois recours à des contrats de change. Ces contrats ne sont pas désignés dans une relation aux fins de comptabilité de couverture et les gains ou les pertes de change en découlant sont ajoutés au résultat opérationnel ajusté et au résultat opérationnel avant amortissement ajusté.

(2) Les amortissements des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients.

(3) L'amortissement présenté exclut celui des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises.

Rapprochement du résultat opérationnel - Quatrième trimestre et exercice financier pour le secteur des services au commerce de détail et de l'impression

| | Trois mois clos le | | Exercice clos le | |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 |
| (en millions de dollars) | | | | |
| Résultat opérationnel | 38,7 \$ | 47,5 \$ | 146,2 \$ | 118,6 \$ |
| Excluant | | | | |
| Frais de restructuration et autres coûts | 2,9 | 2,5 | 10,4 | 22,1 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽¹⁾ | 0,6 | 0,4 | 2,3 | 3,4 |
| Dépréciation d'actifs | 1,2 | 2,2 | 1,2 | 9,1 |
| Résultat opérationnel ajusté | 43,4 \$ | 52,6 \$ | 160,1 \$ | 153,2 \$ |
| Amortissement ⁽²⁾ | 10,7 | 11,0 | 42,3 | 47,8 |
| Résultat opérationnel avant amortissement ajusté | 54,1 \$ | 63,6 \$ | 202,4 \$ | 201,0 \$ |

(1) Les amortissements des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients, nos ententes de non-concurrence et nos noms commerciaux à durée d'utilité déterminée.

(2) L'amortissement présenté exclut celui des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises.

Rapprochement du résultat opérationnel - Quatrième trimestre et exercice financier pour le secteur autres

| | Trois mois clos le | | Exercice clos le | |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 |
| (en millions de dollars) | | | | |
| Résultat opérationnel | (4,5) \$ | 1,2 \$ | (41,3) \$ | (23,8) \$ |
| Excluant | | | | |
| Frais de restructuration et autres coûts | 10,9 | 3,1 | 11,3 | 0,6 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽¹⁾ | 0,4 | 0,6 | 1,8 | 2,1 |
| Dépréciation d'actifs | 2,6 | 1,1 | 8,3 | 1,1 |
| Résultat opérationnel ajusté | 9,4 \$ | 6,0 \$ | (19,9) \$ | (20,0) \$ |
| Amortissement ⁽²⁾ | 6,2 | 6,9 | 26,1 | 26,2 |
| Résultat opérationnel avant amortissement ajusté | 15,6 \$ | 12,9 \$ | 6,2 \$ | 6,2 \$ |

(1) Les amortissements des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent nos droits de premier refus et nos titres d'ouvrages pédagogiques.

(2) L'amortissement présenté exclut celui des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises.

Rapprochement du résultat net attribuable aux actionnaires de la Société - Quatrième trimestre et exercice financier

| (en millions de dollars, sauf les données par action) | Trois mois clos le | | Exercice clos le | |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société | 42,9 \$ | 47,9 \$ | 171,0 \$ | 121,3 \$ |
| Excluant | | | | |
| Frais de restructuration et autres coûts (revenus) | 16,0 | 7,1 | (17,2) | 33,9 |
| Impôt sur frais de restructuration et autres coûts (revenus) | (3,7) | (1,8) | 12,4 | (8,6) |
| Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽¹⁾ | 14,3 | 15,4 | 58,5 | 66,4 |
| Impôt sur amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises | (3,7) | (3,8) | (14,5) | (16,3) |
| Dépréciation d'actifs | 3,8 | 3,3 | 9,5 | 10,8 |
| Impôt sur dépréciation d'actifs | (1,0) | (0,8) | (2,5) | (2,7) |
| Reconnaissance d'actifs d'impôts d'exercices antérieurs d'une société acquise | — | — | — | (3,4) |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté | 68,6 \$ | 67,3 \$ | 217,2 \$ | 201,4 \$ |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société par action | 0,51 \$ | 0,57 \$ | 2,04 \$ | 1,41 \$ |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté par action | 0,82 \$ | 0,79 \$ | 2,59 \$ | 2,34 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation | 83,6 | 84,8 | 83,8 | 86,1 |

(1) Les amortissements des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients, nos titres d'ouvrages pédagogiques, nos ententes de non-concurrence, nos noms commerciaux à durée d'utilité déterminée et nos droits de premier refus.

Rapprochement de l'endettement net

| (en millions de dollars, sauf les ratios) | Au 26 octobre 2025 | Au 27 octobre 2024 |
|---|--------------------|--------------------|
| Dette à long terme | 417,6 \$ | 668,1 \$ |
| Portion courante de la dette à long terme | 253,2 | 201,0 |
| Obligations locatives | 91,1 | 95,8 |
| Portion courante des obligations locatives | 25,5 | 24,1 |
| Trésorerie | (47,0) | (185,2) |
| Endettement net | 740,4 \$ | 803,8 \$ |
| Résultat opérationnel avant amortissement ajusté (12 derniers mois) | 466,2 \$ | 469,4 \$ |
| Ratio d'endettement net | 1,59 x | 1,71 x |

Dividende

Le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,225 \$ par action sur les actions à droit de vote subalterne catégorie A et sur les actions catégorie B. Ce dividende sera versé le 20 janvier 2026 aux détenteurs d'actions inscrits au registre de la Société à la fermeture des bureaux le 6 janvier 2026.

Programme de rachat d'actions dans le cours normal de ses activités

Le 12 juin 2024, la Société a été autorisée à racheter sur le marché libre, pour annulation, ou sous réserve des autorisations des autorités en matière de valeurs mobilières en vertu d'ententes de gré à gré, entre le 17 juin 2024 et le 16 juin 2025, ou une date antérieure si l'offre est complétée ou résiliée par la Société, jusqu'à concurrence de 3 662 967 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A et jusqu'à concurrence de 668 241 actions catégorie B. Les rachats sont effectués dans le cours normal des activités au prix du marché par l'entremise de la Bourse de Toronto.

Au cours de l'exercice financier 2025, la Société a racheté et annulé 934 434 actions à droit de vote subalterne catégorie A à un prix moyen pondéré de 17,38 \$ et 3 600 actions catégorie B à un prix moyen pondéré de 17,27 \$, pour une contrepartie totale en espèces de 16,3 millions \$. Au 26 octobre 2025, la Société n'avait aucun programme de rachat d'actions en vigueur.

Informations additionnelles

Conférence téléphonique

À l'occasion de la diffusion de ses résultats du quatrième trimestre et de l'exercice financier 2025, la Société tiendra une conférence téléphonique pour la communauté financière le 11 décembre 2025 à 8 h 00. Les numéros de téléphone sont le 1 289 514-5100 ou 1 800 717-1738. Les journalistes pourront suivre la conférence en mode « écoute seulement » ou écouter la diffusion audio simultanée sur le site web de TC Transcontinental, qui sera ensuite archivée pendant 30 jours. Pour toute demande d'information ou d'entrevue, les médias sont priés de communiquer avec Laurence Boucicault, Conseillère principale, communications d'entreprise de TC Transcontinental, au 438 226-0469.

Profil

TC Transcontinental est un chef de file nord-américain en emballage souple, un fournisseur canadien de services marketing pour le commerce de détail, le plus important imprimeur canadien, et le chef de file canadien en édition pédagogique de langue française. Depuis 1976, TC Transcontinental a comme mission de créer des produits et services de qualité permettant aux entreprises d'attirer, de joindre et de fidéliser leur clientèle cible.

Le respect, le travail d'équipe, la performance et l'innovation sont les valeurs fortes de la Société et de ses employés. L'engagement de TC Transcontinental auprès de ses parties prenantes est d'agir de manière responsable dans la poursuite de ses activités d'affaires.

Transcontinental inc. (TSX : TCL.A TCL.B), connue sous la marque TC Transcontinental, compte environ 7 600 employés, dont la majorité sont en poste au Canada, aux États-Unis et en Amérique latine. Ses revenus ont été de 2,7 milliards \$ pour l'exercice clos le 26 octobre 2025. Pour plus d'information, veuillez visiter le site web de TC Transcontinental au www.tc.tc.

Énoncés prospectifs

Nos communications publiques comprennent souvent des énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, formulés d'après les attentes de la direction et assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes intrinsèques, connus ou non. Par leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur plusieurs hypothèses tant générales que spécifiques. La Société conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés, car les résultats ou événements réels pourraient différer de façon importante des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces énoncés prospectifs. De tels énoncés prospectifs peuvent comprendre des observations concernant les objectifs de la Société, sa stratégie, ses résultats financiers prévisionnels et des perspectives quant à ses activités. La performance future de la Société pourrait aussi être touchée par un certain nombre de facteurs, dont plusieurs sont hors du contrôle ou de la volonté de la Société. Ces facteurs incluent, entre autres, l'effet du développement et de l'adoption de produits numériques, l'effet de changements au sein des participants dans la distribution de journaux et d'imprimés publicitaires et les perturbations dans leurs activités découlant principalement de conflits de travail, y compris chez Postes Canada, l'effet des règlements ou lois concernant la distribution de porte en porte sur l'impression des circulaires papier ou d'imprimés publicitaires, les risques d'inflation et de récession ainsi que la conjoncture économique et l'incertitude géopolitique, les risques environnementaux ainsi que ceux découlant des modifications ou l'adoption de nouvelles réglementations et des changements aux habitudes de consommation, le risque de perturbations opérationnelles pouvant nuire à la capacité à respecter les échéanciers, l'apparition d'une maladie, d'un virus ou toute autre maladie contagieuse sur une échelle mondiale qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités opérationnelles, la capacité de la Société de générer une croissance interne à long terme et faire face à la concurrence, une hausse significative du coût des matières premières, la disponibilité de ces matières et l'énergie consommée qui pourraient avoir des effets défavorables sur les activités de la Société, la capacité de conclure des acquisitions et des cessions d'entreprise et d'intégrer les acquisitions adéquatement, la cybersécurité, la protection des données et leur entreposage et utilisation, l'effet du développement et de l'adoption de produits numériques sur la demande des produits imprimés autres que les circulaires, une incapacité à protéger ses droits de propriété intellectuelle par des brevets, marques de commerce et accords de confidentialité, une difficulté à attirer et à retenir les employés dans les principaux secteurs exploités, la sécurité et la qualité de ses produits d'emballage utilisés dans l'industrie de l'alimentation, les mauvaises créances de certains clients, les contrôles des importations et des exportations, droits, tarifs ou taxes, les fluctuations des taux de change, la hausse des taux d'intérêt sur le marché relativement aux instruments financiers ainsi que la disponibilité des capitaux à un coût raisonnable, les risques juridiques en lien avec ses activités et la conformité de ses activités à la réglementation applicable, l'effet de fluctuations majeures des marchés sur la solvabilité des régimes de retraite à prestations définies, des changements aux lois fiscales ainsi que des contestations d'autorités fiscales ou des modifications dans les taux d'impositions statutaires en vigueur, les résultats des tests de dépréciation sur la valeur des actifs et des conflits d'intérêts entre l'actionnaire de contrôle et les autres actionnaires. Les principaux risques, incertitudes et facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels sont décrits dans le *Rapport de gestion* pour l'exercice clos le 26 octobre 2025 ainsi que dans la plus récente *Notice annuelle*.

Sauf indication contraire de la part de la Société, les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels, ni de cessions, ni de regroupements d'entreprises, ni de fusions ou d'acquisitions qui pourraient être annoncés ou conclus après la date du 10 décembre 2025. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué sont faits conformément aux dispositions prévues dans les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières en matière d'exonération. Les énoncés prospectifs présentés dans ce communiqué sont basés sur les attentes actuelles et sur les données disponibles au 10 décembre 2025. Des énoncés prospectifs peuvent être également intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation en matière de valeurs mobilières au Canada ou à toute autre communication. La direction de la Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés, à moins que les autorités ne l'exigent.

Pour renseignements :

Médias

Laurence Boucicault
Conseillère principale, Communications d'entreprise
TC Transcontinental
Téléphone : 438 226-0469
laurence.boucicault@tc.tc
www.tc.tc

Communauté financière

Yan Lapointe
Directeur principal, Relations avec les investisseurs et trésorerie
TC Transcontinental
Téléphone : 514 954-3574
yan.lapointe@tc.tc
www.tc.tc



Rapport de gestion

Pour les exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

RAPPORT DE GESTION

Pour l'exercice clos le 26 octobre 2025

Le présent rapport de gestion a pour objectif d'aider le lecteur à mieux comprendre les activités, la stratégie de développement et les perspectives d'avenir de Transcontinental inc., notre façon de gérer les risques, ainsi que d'analyser les résultats et la situation financière de la Société pour l'exercice clos le 26 octobre 2025. Il devrait être lu de concert avec les informations contenues dans les états financiers consolidés annuels audités et les notes afférentes. De l'information additionnelle relative à la Société, y compris son *Rapport annuel* et sa *Notice annuelle*, peut également être obtenue sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Dans le cadre du présent document, à moins d'indication contraire, l'information financière présentée a été préparée selon les Normes internationales d'information financière de comptabilité (« IFRS ») et le terme « dollar » ainsi que le symbole « \$ » désignent des dollars canadiens.

De plus, dans ce présent Rapport de gestion, nous utilisons aussi certaines données financières non conformes aux IFRS, pour lesquelles une définition complète est présentée ci-dessous et pour lesquelles un rapprochement aux données financières conformes aux IFRS est présenté dans le tableau #2, à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » et à la note 3 « Information sectorielle », des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 26 octobre 2025. Ces mesures doivent être considérées comme un complément aux mesures de performance financière conformes aux IFRS. Elles ne s'y substituent pas et n'y sont pas supérieures.

| Termes utilisés | Définitions |
|--|---|
| Résultat opérationnel avant amortissement ajusté | Résultat opérationnel avant amortissement incluant les gains (pertes) réalisés sur les contrats de change non désignés et excluant les frais de restructuration et autres coûts (revenus) ainsi que la dépréciation d'actifs. Cette mesure est utilisée pour évaluer la performance opérationnelle de la Société et de ses secteurs sur une base comparable. |
| Marge du résultat opérationnel avant amortissement ajusté | Résultat opérationnel avant amortissement ajusté divisé par les revenus. Ce ratio est utilisé pour mesurer la performance opérationnelle et la contribution de chaque secteur sur une base comparable. |
| Résultat opérationnel ajusté | Résultat opérationnel incluant les gains (pertes) réalisés sur les contrats de change non désignés et excluant les frais de restructuration et autres coûts (revenus), l'amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ainsi que la dépréciation d'actifs. Cette mesure est utilisée pour mieux évaluer le rendement opérationnel courant de la Société et de ses secteurs sur une base comparable. |
| Marge du résultat opérationnel ajusté | Résultat opérationnel ajusté divisé par les revenus. Ce ratio est utilisé pour évaluer l'efficacité du rendement opérationnel courant de la Société et de ses secteurs sur une base comparable, démontrant ainsi la capacité de la Société à produire une croissance rentable. |
| Impôts sur le résultat ajusté | Impôts sur le résultat excluant les impôts portant sur les frais de restructuration et autres coûts (revenus), l'amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises, la dépréciation d'actifs ainsi que la reconnaissance d'actifs d'impôts d'exercices antérieurs d'une société acquise. |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté | Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société excluant les frais de restructuration et autres coûts (revenus), l'amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises, la dépréciation d'actifs, déduction faite des impôts sur le résultat y afférents ainsi que la reconnaissance d'actifs d'impôts d'exercices antérieurs d'une société acquise. Cette mesure est utilisée pour évaluer la performance financière de la Société et de ses secteurs sur une base comparable. |
| Endettement net | Somme de la dette à long terme, de la portion courante de la dette à long terme, des obligations locatives et de la portion courante des obligations locatives, déduction faite de la trésorerie. Cette mesure est utilisée pour calculer le ratio d'endettement net. |
| Ratio d'endettement net | Endettement net divisé par le résultat opérationnel avant amortissement ajusté des 12 derniers mois. Ce ratio est utilisé par la Société pour mesurer sa capacité de rembourser ses dettes et évaluer son levier financier. |

Finalement, afin de faciliter la lecture de ce rapport, les termes « TC Transcontinental », « Transcontinental », « Société », « nous », « notre » et « nos » désignent tous Transcontinental inc. et ses filiales et coentreprises.

MISE EN GARDE AU SUJET DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Nos communications publiques comprennent souvent des énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, formulés d'après les attentes de la direction et assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes intrinsèques, connus ou non. Par leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur plusieurs hypothèses tant générales que spécifiques. La Société conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés, car les résultats ou événements réels pourraient différer de façon importante des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs comprennent notamment des énoncés relatifs à nos objectifs, nos perspectives, nos stratégies pour atteindre ces objectifs, de même que des énoncés relatifs à nos opinions, projets, prévisions, attentes, estimations et intentions. Les mots « peuvent », « pourraient », « devraient », « seraient », « hypothèses », « plan », « stratégie », « perspectives », « croire », « projeter », « estimer », « chercher », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention », « objectif » et l'emploi du futur et du conditionnel, ainsi que les mots et expressions semblables, visent à dénoter des énoncés prospectifs. De tels énoncés prospectifs peuvent aussi comprendre des observations concernant les résultats financiers prévisionnels et les perspectives quant à ses activités et les économies où elle opère. La performance future de la Société pourrait également être touchée par un certain nombre de facteurs, dont plusieurs sont hors de son contrôle ou de sa volonté. Les principaux risques, incertitudes et facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels sont décrits dans le présent *Rapport de gestion* pour l'exercice financier clos le 26 octobre 2025 et dans la plus récente *Notice annuelle*.

Sauf indication contraire de la part de la Société, les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels, ni de cessions, ni de regroupements d'entreprises, ni de fusions ou acquisitions qui pourraient être annoncés ou conclus après la date du 10 décembre 2025.

Ces énoncés prospectifs sont faits conformément aux dispositions prévues dans les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières en matière d'exonération.

Les énoncés prospectifs présentés dans ce rapport de gestion sont basés sur les attentes actuelles et sur les données disponibles au 10 décembre 2025. Des énoncés prospectifs peuvent également intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation en matière de valeurs mobilières au Canada ou à toute autre communication. La direction de la Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés, à moins que les autorités ne l'exigent.

PROFIL DE TC TRANSCONTINENTAL

TC Transcontinental est un chef de file nord-américain en emballage souple, un fournisseur canadien de services marketing pour le commerce de détail, le plus important imprimeur canadien, et le chef de file canadien en édition pédagogique de langue française. Depuis 1976, TC Transcontinental a comme mission de créer des produits et services de qualité permettant aux entreprises d'attirer, de joindre et de fidéliser leur clientèle cible.

Le respect, le travail d'équipe, la performance et l'innovation sont les valeurs fortes de la Société et de ses employés. L'engagement de TC Transcontinental auprès de ses parties prenantes est d'agir de manière responsable dans la poursuite de ses activités d'affaires.

Transcontinental inc. (TSX : TCL.A TCL.B), connue sous la marque TC Transcontinental, compte environ 7 600 employés, dont la majorité sont en poste au Canada, aux États-Unis et en Amérique latine. Ses revenus ont été de 2,7 milliards \$ pour l'exercice clos le 26 octobre 2025. Pour plus d'information, veuillez visiter le site web de TC Transcontinental au www.tc.tc.

Le secteur de l'emballage

Le secteur de l'emballage de TC Transcontinental est un chef de file nord-américain en emballage souple exerçant ses activités principalement aux États-Unis, au Canada, en Amérique latine et au Royaume-Uni, avec environ 3 300 employés. Sa plateforme comprend 25 lieux d'exploitation qui se spécialisent dans l'extrusion, l'impression, le laminage, et la transformation. TC Emballages Transcontinental offre une vaste gamme de produits de plastique souple, y compris des pellicules en rouleaux, des étiquettes, des opercules découpés, des films thermorétrtractables, des sacs et sachets, et des revêtements spécialisés. Le secteur dessert des marchés variés, notamment ceux des produits laitiers, du café, de la viande et de la volaille, de la nourriture pour animaux, de l'agriculture, des boissons, des produits pour la maison et les soins personnels et des produits de consommation et des produits médicaux.

Le secteur des services au commerce de détail et de l'impression

Le secteur des services au commerce de détail et de l'impression de TC Transcontinental est un fournisseur canadien de services au commerce de détail de même que le plus important imprimeur canadien. Ce secteur compte environ 3 500 employés et dispose d'un réseau de 17 lieux d'exploitation. TC Transcontinental offre une gamme de services intégrés aux détaillants, notamment des solutions de contenu (ou « prémédia »), des solutions marketing et médias qui comprennent des services d'impression de circulaires pour les détaillants, des solutions de circulaires numériques et d'analyse du commerce de détail, ainsi que des solutions de marketing sur le lieu de vente. Ce secteur offre également une gamme de solutions d'impression innovantes pour les journaux, les magazines et les livres en quadrichromie.

Le secteur des médias

Le secteur des médias de TC Transcontinental est le chef de file canadien en édition pédagogique de langue française. Ce secteur emploie près de 300 personnes réunies au sein de TC Média Livres. TC Média Livres est un éditeur grand public qui œuvre également dans le marché du parascolaire au Québec et est un important diffuseur d'ouvrages spécialisés en langue française au Canada.

FAITS SAILLANTS

Tableau #1 :

| (en millions de dollars, sauf les données par action) | T4-2025 | T4-2024 | Variation en % | Exercice financier 2025 | Exercice financier 2024 | Variation en % |
|--|----------|----------|----------------|-------------------------|-------------------------|----------------|
| Revenus | 732,4 \$ | 749,3 \$ | (2,3) % | 2 743,9 \$ | 2 812,9 \$ | (2,5) % |
| Résultat opérationnel avant amortissement | 118,2 | 131,8 | (10,3) | 473,1 | 424,7 | 11,4 |
| Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽¹⁾ | 137,6 | 142,2 | (3,2) | 466,2 | 469,4 | (0,7) |
| Résultat opérationnel | 66,9 | 79,3 | (15,6) | 264,1 | 209,5 | 26,1 |
| Résultat opérationnel ajusté ⁽¹⁾ | 100,6 | 105,1 | (4,3) | 315,7 | 320,6 | (1,5) |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société | 42,9 | 47,9 | (10,4) | 171,0 | 121,3 | 41,0 |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société par action | 0,51 | 0,57 | (10,5) | 2,04 | 1,41 | 44,7 |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté ⁽¹⁾ | 68,6 | 67,3 | 1,9 | 217,2 | 201,4 | 7,8 |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté par action ⁽¹⁾ | 0,82 | 0,79 | 3,8 | 2,59 | 2,34 | 10,7 |

(1) Veuillez consulter le tableau #2 à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » dans le présent Rapport de gestion pour les données ajustées présentées ci-dessus.

- Revenus de 732,4 millions \$ pour le trimestre clos le 26 octobre 2025; résultat opérationnel de 66,9 millions \$; et résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 42,9 millions \$ (0,51 \$ par action).
- Résultat opérationnel avant amortissement ajusté de 137,6 millions \$ pour le trimestre clos le 26 octobre 2025; résultat opérationnel ajusté de 100,6 millions \$; et résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté de 68,6 millions \$ (0,82 \$ par action).
- Revenus de 2 743,9 millions \$ pour l'exercice financier 2025; résultat opérationnel de 264,1 millions \$; et résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 171,0 millions \$ (2,04 \$ par action).
- Résultat opérationnel avant amortissement ajusté de 466,2 millions \$ pour l'exercice financier 2025; résultat opérationnel ajusté de 315,7 millions \$; et résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté de 217,2 millions \$ (2,59 \$ par action).
- Décroissance du résultat net attribuable aux actionnaires de la Société par action de 10,5 % pour le quatrième trimestre de 2025 et croissance de 44,7 % pour l'exercice financier 2025.
- Croissance du résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté par action de 3,8 % pour le quatrième trimestre de 2025 et de 10,7 % pour l'exercice financier 2025.
- Acquisitions d'entreprises effectuées au cours de l'exercice afin d'accélérer la croissance des activités de marketing sur le lieu de vente.
- Renouvellement du contrat d'impression pour le Globe and Mail pour une période de 10 ans.
- Subséquemment à la clôture de l'exercice financier 2025, annonce de la vente du secteur de l'emballage pour 2,1 milliards \$⁽¹⁾.

(1) Converti selon un taux de change de 1,38 \$ canadien pour 1,00 \$ américain.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE FINANCIER 2025

Acquisitions d'entreprises

En plus de l'acquisition, le 23 juin 2025, des actions de Middleton Group inc. « Middleton », un fournisseur de services au commerce de détail et de solutions d'affichage au point de vente située à Markham, en Ontario, la Société a acquis, le 7 août 2025, la totalité des actions de deux entreprises faisant partie du Groupe Canva inc. soit Mirazed inc. « Mirazed » et Intergraphics Decal Limited « Intergraphics ». Mirazed, située à Saint-Hubert, au Québec, est reconnue pour son expertise de pointe en sérigraphie et impression numérique grand format, en fabrication de présentoirs promotionnels ainsi qu'en affichage au point de vente. Intergraphics, établie à Winnipeg, au Manitoba, se distingue par son savoir-faire en sérigraphie industrielle et en impression numérique. Ces transactions se sont conclues pour des contreparties de 4,6 millions \$, pour Middleton, et de 22,5 millions ainsi que 38,0 millions de dettes assumées et remboursées, pour Mirazed et Intergraphics, sujettes à ajustements. Ces acquisitions permettent à la Société d'accélérer la croissance de ses activités de marketing sur le lieu de vente.

Cession d'entreprise

Le 28 octobre 2024, la Société a conclu la vente de ses activités d'emballage industriel à Hood Packaging Corporation pour une contrepartie finale de 132,0 millions \$. Le périmètre de la transaction couvre les actifs et les passifs reliés aux activités d'emballage industriel de ses usines de Thomasville en Caroline du Nord et d'Ontario en Californie.

RAPPROCHEMENT DES DONNÉES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

(Non audités)

Les données financières ont été préparées en conformité avec les IFRS. Cependant, les données financières utilisées, soit le résultat opérationnel avant amortissement ajusté, la marge du résultat opérationnel avant amortissement ajusté, le résultat opérationnel ajusté, la marge du résultat opérationnel ajusté, les impôts sur le résultat ajusté, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté par action, l'endettement net et le ratio d'endettement net, pour lesquelles un rapprochement est présenté au tableau ci-après, ne sont pas définies par les IFRS. Elles pourraient être calculées différemment et ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres entreprises. Nous sommes d'avis qu'un grand nombre de nos lecteurs analysent la performance financière des activités de la Société en fonction de ces données financières non conformes aux IFRS, puisqu'elles peuvent faciliter la comparaison entre les périodes. Ces mesures doivent être considérées comme un complément aux mesures de performance financière conformes aux IFRS. Elles ne s'y substituent pas et n'y sont pas supérieures.

La Société est également d'avis que ces mesures sont des indicateurs utiles de la performance de ses opérations et de sa capacité à faire face à ses obligations financières. Par ailleurs, la direction utilise également certaines de ces données financières non conformes aux IFRS pour évaluer la performance de ses activités et de ses gestionnaires.

Tableau #2 :

Rapprochement du résultat opérationnel - Quatrième trimestre et exercice financier

| | Trois mois clos le | | Exercice clos le | |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 |
| (en millions de dollars) | | | | |
| Résultat opérationnel | 66,9 \$ | 79,3 \$ | 264,1 \$ | 209,5 \$ |
| Incluant | | | | |
| Gains (pertes) réalisés sur les contrats de change non désignés ⁽¹⁾ | (0,4) | — | 0,8 | — |
| Excluant | | | | |
| Frais de restructuration et autres coûts (revenus) | 16,0 | 7,1 | (17,2) | 33,9 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽²⁾ | 14,3 | 15,4 | 58,5 | 66,4 |
| Dépréciation d'actifs | 3,8 | 3,3 | 9,5 | 10,8 |
| Résultat opérationnel ajusté | 100,6 \$ | 105,1 \$ | 315,7 \$ | 320,6 \$ |
| Amortissement ⁽³⁾ | 37,0 | 37,1 | 150,5 | 148,8 |
| Résultat opérationnel avant amortissement ajusté | 137,6 \$ | 142,2 \$ | 466,2 \$ | 469,4 \$ |

(1) Afin de mitiger l'effet des fluctuations de devises lors de la consolidation des résultats du secteur de l'emballage, la Société a parfois recours à des contrats de change. Ces contrats ne sont pas désignés dans une relation aux fins de comptabilité de couverture et les gains ou les pertes de change en découlant sont ajoutés au résultat opérationnel ajusté et au résultat opérationnel avant amortissement ajusté.

(2) Les amortissements des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients, nos titres d'ouvrages pédagogiques, nos ententes de non-concurrence, nos noms commerciaux à durée d'utilité déterminée et nos droits de premier refus.

(3) L'amortissement présenté exclut celui des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises.

Rapprochement du résultat opérationnel - Quatrième trimestre et exercice financier pour le secteur de l'emballage

| (en millions de dollars) | Trois mois clos le | | Exercice clos le | |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 |
| Résultat opérationnel | 32,7 \$ | 30,6 \$ | 159,2 \$ | 114,7 \$ |
| Incluant | | | | |
| Gains (pertes) réalisés sur les contrats de change non désignés ⁽¹⁾ | (0,4) | — | 0,8 | — |
| Excluant | | | | |
| Frais de restructuration et autres coûts (revenus) | 2,2 | 1,5 | (38,9) | 11,2 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽²⁾ | 13,3 | 14,4 | 54,4 | 60,9 |
| Dépréciation d'actifs | — | — | — | 0,6 |
| Résultat opérationnel ajusté | 47,8 \$ | 46,5 \$ | 175,5 \$ | 187,4 \$ |
| Amortissement ⁽³⁾ | 20,1 | 19,2 | 82,1 | 74,8 |
| Résultat opérationnel avant amortissement ajusté | 67,9 \$ | 65,7 \$ | 257,6 \$ | 262,2 \$ |

(1) Afin de mitiger l'effet des fluctuations de devises lors de la consolidation des résultats du secteur de l'emballage, la Société a parfois recours à des contrats de change. Ces contrats ne sont pas désignés dans une relation aux fins de comptabilité de couverture et les gains ou les pertes de change en découlant sont ajoutés au résultat opérationnel ajusté et au résultat opérationnel avant amortissement ajusté.

(2) Les amortissements des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients.

(3) L'amortissement présenté exclut celui des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises.

Rapprochement du résultat opérationnel - Quatrième trimestre et exercice financier pour le secteur des services au commerce de détail et de l'impression

| (en millions de dollars) | Trois mois clos le | | Exercice clos le | |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 |
| Résultat opérationnel | 38,7 \$ | 47,5 \$ | 146,2 \$ | 118,6 \$ |
| Excluant | | | | |
| Frais de restructuration et autres coûts | 2,9 | 2,5 | 10,4 | 22,1 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽¹⁾ | 0,6 | 0,4 | 2,3 | 3,4 |
| Dépréciation d'actifs | 1,2 | 2,2 | 1,2 | 9,1 |
| Résultat opérationnel ajusté | 43,4 \$ | 52,6 \$ | 160,1 \$ | 153,2 \$ |
| Amortissement ⁽²⁾ | 10,7 | 11,0 | 42,3 | 47,8 |
| Résultat opérationnel avant amortissement ajusté | 54,1 \$ | 63,6 \$ | 202,4 \$ | 201,0 \$ |

(1) Les amortissements des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients, nos ententes de non-concurrence et nos noms commerciaux à durée d'utilité déterminée.

(2) L'amortissement présenté exclut celui des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises.

Rapprochement du résultat opérationnel - Quatrième trimestre et exercice financier pour le secteur autres

| (en millions de dollars) | Trois mois clos le | | Exercice clos le | |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 |
| Résultat opérationnel | (4,5) \$ | 1,2 \$ | (41,3) \$ | (23,8) \$ |
| Excluant | | | | |
| Frais de restructuration et autres coûts | 10,9 | 3,1 | 11,3 | 0,6 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽¹⁾ | 0,4 | 0,6 | 1,8 | 2,1 |
| Dépréciation d'actifs | 2,6 | 1,1 | 8,3 | 1,1 |
| Résultat opérationnel ajusté | 9,4 \$ | 6,0 \$ | (19,9) \$ | (20,0) \$ |
| Amortissement ⁽²⁾ | 6,2 | 6,9 | 26,1 | 26,2 |
| Résultat opérationnel avant amortissement ajusté | 15,6 \$ | 12,9 \$ | 6,2 \$ | 6,2 \$ |

(1) Les amortissements des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent nos droits de premier refus et nos titres d'ouvrages pédagogiques.

(2) L'amortissement présenté exclut celui des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises.

Rapprochement du résultat opérationnel - Huit derniers trimestres

| (en millions de dollars) | 2025 | | | | 2024 | | | |
|--|-----------------|----------|----------|---------|-----------------|----------|----------|---------|
| | T4 | T3 | T2 | T1 | T4 | T3 | T2 | T1 |
| Résultat opérationnel | 66,9 \$ | 57,4 \$ | 51,1 \$ | 88,7 \$ | 79,3 \$ | 69,2 \$ | 33,2 \$ | 27,8 \$ |
| Incluant | | | | | | | | |
| Gains (pertes) réalisés sur les contrats de change non désignés ⁽¹⁾ | (0,4) | 1,2 | — | — | — | — | — | — |
| Excluant | | | | | | | | |
| Frais de restructuration et autres coûts (revenus) | 16,0 | 6,7 | 4,0 | (43,9) | 7,1 | (0,5) | 16,0 | 11,3 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽²⁾ | 14,3 | 14,4 | 15,0 | 14,8 | 15,4 | 15,5 | 17,7 | 17,8 |
| Dépréciation d'actifs | 3,8 | 5,7 | — | — | 3,3 | — | 5,4 | 2,1 |
| Résultat opérationnel ajusté | 100,6 \$ | 85,4 \$ | 70,1 \$ | 59,6 \$ | 105,1 \$ | 84,2 \$ | 72,3 \$ | 59,0 \$ |
| Amortissement ⁽³⁾ | 37,0 | 37,2 | 38,4 | 37,9 | 37,1 | 36,8 | 37,8 | 37,1 |
| Résultat opérationnel avant amortissement ajusté | 137,6 \$ | 122,6 \$ | 108,5 \$ | 97,5 \$ | 142,2 \$ | 121,0 \$ | 110,1 \$ | 96,1 \$ |

(1) Afin de mitiger l'effet des fluctuations de devises lors de la consolidation des résultats du secteur de l'emballage, la Société a parfois recours à des contrats de change. Ces contrats ne sont pas désignés dans une relation aux fins de comptabilité de couverture et les gains ou les pertes de change en découlant sont ajoutés au résultat opérationnel ajusté et au résultat opérationnel avant amortissement ajusté.

(2) Les amortissements des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients, nos titres d'ouvrages pédagogiques, nos ententes de non-concurrence, nos noms commerciaux à durée d'utilité déterminée et nos droits de premier refus.

(3) L'amortissement présenté exclut celui des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises.

Rapprochement du résultat net attribuable aux actionnaires de la Société - Quatrième trimestre et exercice financier

| (en millions de dollars, sauf les données par action) | Trois mois clos le | | Exercice clos le | |
|--|--------------------|-----------------|------------------|-----------------|
| | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société | 42,9 \$ | 47,9 \$ | 171,0 \$ | 121,3 \$ |
| Incluant | | | | |
| Frais de restructuration et autres coûts (revenus) | 16,0 | 7,1 | (17,2) | 33,9 |
| Impôt sur frais de restructuration et autres coûts (revenus) | (3,7) | (1,8) | 12,4 | (8,6) |
| Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽¹⁾ | 14,3 | 15,4 | 58,5 | 66,4 |
| Impôt sur amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises | (3,7) | (3,8) | (14,5) | (16,3) |
| Dépréciation d'actifs | 3,8 | 3,3 | 9,5 | 10,8 |
| Impôt sur dépréciation d'actifs | (1,0) | (0,8) | (2,5) | (2,7) |
| Reconnaissance d'actifs d'impôts d'exercices antérieurs d'une société acquise | — | — | — | (3,4) |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté | 68,6 \$ | 67,3 \$ | 217,2 \$ | 201,4 \$ |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société par action | 0,51 \$ | 0,57 \$ | 2,04 \$ | 1,41 \$ |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté par action | 0,82 \$ | 0,79 \$ | 2,59 \$ | 2,34 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation | 83,6 | 84,8 | 83,8 | 86,1 |

(1) Les amortissements des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients, nos titres d'ouvrages pédagogiques, nos ententes de non-concurrence, nos noms commerciaux à durée d'utilité déterminée et nos droits de premier refus.

Rapprochement du résultat net attribuable aux actionnaires de la Société - Huit derniers trimestres

| (en millions de dollars, sauf les données par action) | 2025 | | | | 2024 | | | |
|--|----------------|---------|---------|---------|----------------|---------|---------|---------|
| | T4 | T3 | T2 | T1 | T4 | T3 | T2 | T1 |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société | 42,9 \$ | 38,7 \$ | 33,8 \$ | 55,6 \$ | 47,9 \$ | 43,6 \$ | 15,9 \$ | 13,9 \$ |
| Excluant | | | | | | | | |
| Frais de restructuration et autres coûts (revenus) | 16,0 | 6,7 | 4,0 | (43,9) | 7,1 | (0,5) | 16,0 | 11,3 |
| Impôt sur frais de restructuration et autres coûts (revenus) | (3,7) | (1,6) | (1,0) | 18,7 | (1,8) | — | (4,0) | (2,8) |
| Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽¹⁾ | 14,3 | 14,4 | 15,0 | 14,8 | 15,4 | 15,5 | 17,7 | 17,8 |
| Impôt sur amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises | (3,7) | (3,5) | (3,6) | (3,7) | (3,8) | (3,8) | (4,3) | (4,4) |
| Dépréciation d'actifs | 3,8 | 5,7 | — | — | 3,3 | — | 5,4 | 2,1 |
| Impôt sur dépréciation d'actifs | (1,0) | (1,5) | — | — | (0,8) | — | (1,4) | (0,5) |
| Reconnaissance d'actifs d'impôts d'exercices antérieurs d'une société acquise | — | — | — | — | — | (3,4) | — | — |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté | 68,6 \$ | 58,9 \$ | 48,2 \$ | 41,5 \$ | 67,3 \$ | 51,4 \$ | 45,3 \$ | 37,4 \$ |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société par action | 0,51 \$ | 0,46 \$ | 0,40 \$ | 0,66 \$ | 0,57 \$ | 0,50 \$ | 0,18 \$ | 0,16 \$ |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté par action | 0,82 \$ | 0,70 \$ | 0,58 \$ | 0,49 \$ | 0,79 \$ | 0,60 \$ | 0,52 \$ | 0,43 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation | 83,6 | 83,6 | 83,6 | 84,2 | 84,8 | 86,4 | 86,6 | 86,6 |

(1) Les amortissements des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients, nos titres d'ouvrages pédagogiques, nos ententes de non-concurrence, nos noms commerciaux à durée d'utilité déterminée et nos droits de premier refus.

Rapprochement de l'endettement net

| (en millions de dollars, sauf les ratios) | Au 26 octobre 2025 | Au 27 octobre 2024 |
|---|--------------------|--------------------|
| Dette à long terme | 417,6 \$ | 668,1 \$ |
| Portion courante de la dette à long terme | 253,2 | 201,0 |
| Obligations locatives | 91,1 | 95,8 |
| Portion courante des obligations locatives | 25,5 | 24,1 |
| Trésorerie | (47,0) | (185,2) |
| Endettement net | 740,4 \$ | 803,8 \$ |
| Résultat opérationnel avant amortissement ajusté (12 derniers mois) | 466,2 \$ | 469,4 \$ |
| Ratio d'endettement net | 1,59 x | 1,71 x |

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS - EXERCICE FINANCIER 2025

Revenus

Les revenus ont diminué de 69,0 millions \$, soit de 2,5 %, passant de 2 812,9 millions au cours de l'exercice financier 2024 à 2 743,9 millions pour la même période en 2025. Cette diminution s'explique principalement par l'effet de la vente des activités d'emballage industriel et par une baisse des volumes dans tous nos secteurs partiellement contrebalancés par l'effet favorable des taux de change ainsi que par les acquisitions dans nos activités de marketing sur le lieu de vente. Une analyse plus approfondie des revenus est présentée à la section « Analyse des résultats sectoriels - exercice financier 2025 ».

Charges opérationnelles et autres charges

Les charges opérationnelles ont diminué de 65,0 millions \$, soit de 2,8 %, passant de 2 343,5 millions au cours de l'exercice financier 2024 à 2 278,5 millions comparativement à la même période en 2025. Cette diminution provient principalement de l'effet de la vente des activités d'emballage industriel, des initiatives de réduction de coûts et de la baisse des volumes, partiellement contrebalancés par la variation défavorable des taux de change.

Les frais de restructuration et autres coûts (revenus) ont diminué de 51,1 millions \$, passant d'une charge de 33,9 millions au cours de l'exercice financier 2024 à un revenu de 17,2 millions pour la même période en 2025. Cette diminution est principalement attribuable au gain sur la vente des activités d'emballage industriel ainsi qu'à la baisse des coûts de réduction d'effectifs et des coûts engendrés dans le cadre de la fermeture d'usines en 2024, partiellement contrebalancés par des coûts encourus dans le cadre de la vente des activités du secteur de l'emballage ainsi que ceux en lien avec le conflit de travail chez Postes Canada.

Au cours de l'exercice financier 2025, une charge de dépréciation du goodwill de 5,7 millions a été comptabilisée suite à la cessation des activités du Groupe Constructo, dans le secteur des médias, le 9 juillet 2025. De plus, des charges de dépréciation de 3,8 millions ont été comptabilisées à la suite de la révision d'estimation des avantages économiques futurs attendus des équipements dans le secteur des services au commerce de détail et de l'impression ainsi que des immobilisations incorporelles dans le secteur des médias. Pour la même période en 2024, des charges de dépréciation de 10,8 millions \$ ont été comptabilisées à la suite de la révision d'estimation des avantages économiques futurs attendus des équipements principalement dans le secteur des services au commerce de détail et de l'impression et d'actifs au titre des droits d'utilisation en lien avec la fin des activités de distribution du Publisac au Québec.

Résultat opérationnel avant amortissement

Le résultat opérationnel avant amortissement a augmenté de 48,4 millions \$, soit de 11,4 %, passant de 424,7 millions au cours de l'exercice financier 2024 à 473,1 millions pour la même période en 2025. Cette hausse est principalement attribuable à l'effet favorable de nos initiatives de réduction de coûts, à la baisse des frais de restructuration et autres coûts (revenus), à la variation favorable des taux de change et à nos récentes acquisitions, partiellement contrebalancés par une baisse des volumes et par la vente des activités d'emballage industriel.

Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté a diminué de 3,2 millions \$, soit de 0,7 %, passant de 469,4 millions au cours de l'exercice financier 2024 à 466,2 millions pour la même période en 2025. Cette baisse est principalement attribuable à une baisse des volumes et à la vente des activités d'emballage industriel, majoritairement contrebalancées par l'effet favorable de nos initiatives de réduction de coûts, à la variation favorable des taux de change et à nos récentes acquisitions. Une analyse plus approfondie du résultat opérationnel avant amortissement ajusté est présentée à la section « Analyse des résultats sectoriels - exercice financier 2025 ».

Amortissement

L'amortissement a diminué de 6,2 millions \$, passant de 215,2 millions au cours de l'exercice financier 2024 à 209,0 millions pour la même période en 2025. Cette diminution est majoritairement en lien avec la fin de la période d'amortissement de certaines immobilisations corporelles et incorporelles et l'effet de la vente des activités d'emballage industriel, partiellement contrebalancés par la mise en service d'immobilisations, principalement dans le secteur de l'emballage.

Frais financiers nets

Les frais financiers nets ont diminué de 17,7 millions \$, passant de 60,0 millions au cours de l'exercice financier 2024 à 42,3 millions pour la même période en 2025. Cette variation favorable s'explique principalement par la baisse de l'endettement net, par l'effet favorable des taux de change et par la baisse du taux d'intérêt moyen sur la dette à taux variable, partiellement contrebalancés par une perte de change non réalisée sur la juste valeur des contrats de change à terme non désignés dans des relations de couverture.

Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat ont augmenté de 22,8 millions \$, passant de 27,6 millions au cours de l'exercice financier 2024 à 50,4 millions pour la même période en 2025. Cette hausse est principalement attribuable au gain imposable réalisé à la suite de la vente des activités d'emballage industriel, qui a contribué de manière significative à l'augmentation du résultat.

Les impôts sur le résultat ajusté ont diminué de 3,6 millions \$, passant de 58,6 millions au cours de l'exercice financier 2024, soit un taux d'imposition effectif de 22,5 %, à 55,0 millions pour la même période en 2025, soit un taux d'imposition effectif de 20,2 %. La baisse du taux d'imposition effectif est principalement attribuable à des différences entre le traitement comptable et le traitement fiscal ainsi qu'à des ajustements au titre des exercices antérieurs ayant un impact défavorable en 2024 et un impact favorable en 2025.

Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société a augmenté de 49,7 millions \$, soit de 41,0 %, passant de 121,3 millions au cours de l'exercice financier 2024 à 171,0 millions pour la même période en 2025. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation du résultat opérationnel avant amortissement expliquée précédemment ainsi qu'à la diminution des frais financiers et de l'amortissement, partiellement contrebalancées par la hausse des impôts sur le résultat. Par action, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société a augmenté de 44,7 %, passant de 1,41 \$ à 2,04 \$, respectivement.

En ce qui a trait au résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté, il a augmenté de 15,8 millions \$, soit de 7,8 %, passant de 201,4 millions au cours de l'exercice financier 2024 à 217,2 millions pour la même période en 2025. Cette hausse est principalement attribuable à la diminution des frais financiers et des impôts sur le résultat ajusté, partiellement contrebalancée par la diminution du résultat opérationnel ajusté. Par action, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté a augmenté de 10,7 %, passant de 2,34 \$ à 2,59 \$, respectivement.

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS - QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE FINANCIER 2025

Revenus

Les revenus ont diminué de 16,9 millions \$ soit de 2,3 %, passant de 749,3 millions au quatrième trimestre de l'exercice financier 2024 à 732,4 millions au quatrième trimestre de 2025. Cette diminution provient principalement de la baisse des volumes du secteur des services au commerce de détail et de l'impression et de l'effet de la vente des activités d'emballage industriel, partiellement contrebalancés par nos récentes acquisitions, par la hausse des volumes dans le secteur de l'emballage et par l'effet favorable des taux de change. Une analyse plus approfondie des revenus est présentée à la section « Analyse des résultats sectoriels - quatrième trimestre de l'exercice 2025 ».

Charges opérationnelles et autres charges

Les charges opérationnelles ont diminué de 12,7 millions \$ au quatrième trimestre de 2025, soit de 2,1 %, comparativement à la même période en 2024. Cette diminution provient principalement des initiatives de réduction de coûts, de la diminution des volumes dans le secteur des services au commerce de détail et de l'impression et de l'effet de la vente des activités d'emballage industriel, partiellement contrebalancés par l'augmentation des volumes dans le secteur de l'emballage, par nos récentes acquisitions et l'effet défavorable de la variation des taux de change.

Les frais de restructuration et autres coûts ont augmenté de 8,9 millions \$, passant d'une charge de 7,1 millions au quatrième trimestre de l'exercice financier 2024 à une charge de 16,0 millions au quatrième trimestre de 2025. Cette augmentation est principalement attribuable à des coûts encourus dans le cadre de la vente des activités du secteur de l'emballage et aux coûts découlant du conflit de travail chez Postes Canada, partiellement contrebalancés par la baisse des coûts en lien avec des fermetures ou restructurations d'usines en 2024 et par la baisse des coûts de réduction d'effectifs.

Au quatrième trimestre de 2025, des charges de dépréciation ont été comptabilisées à la suite de la révision d'estimation des avantages économiques futurs attendus des équipements dans le secteur des services au commerce de détail et de l'impression ainsi que des immobilisations incorporelles dans le secteur des médias. Pour la même période en 2024, des charges de dépréciation ont été comptabilisées à la suite de la révision d'estimation des avantages économiques futurs attendus d'équipements dans le secteur des services au commerce de détail et de l'impression et d'actifs au titre des droits d'utilisation en lien avec la fin des activités de distribution du Publisac au Québec.

Résultat opérationnel avant amortissement

Le résultat opérationnel avant amortissement a diminué de 13,6 millions \$, soit de 10,3 %, passant de 131,8 millions au quatrième trimestre de l'exercice financier 2024 à 118,2 millions au quatrième trimestre de 2025. Cette baisse est principalement attribuable à une baisse des volumes dans le secteur des services au commerce de détail et de l'impression, à l'augmentation des frais de restructuration et autres coûts ainsi qu'à la vente des activités d'emballage industriel, partiellement contrebalancées par une hausse de volumes dans le secteur de l'emballage, par l'effet favorable de nos initiatives de réduction de coûts, par nos récentes acquisitions ainsi que par l'effet favorable de la variation des taux de change.

Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté a diminué de 4,6 millions \$, soit de 3,2 %, passant de 142,2 millions au quatrième trimestre de l'exercice financier 2024 à 137,6 millions au quatrième trimestre de 2025. Cette baisse est principalement attribuable à une baisse des volumes dans le secteur des services au commerce de détail et de l'impression ainsi qu'à la vente des activités d'emballage industriel, partiellement contrebalancées par une hausse de volumes dans le secteur de l'emballage, par l'effet favorable de nos initiatives de réduction de coûts, par nos récentes acquisitions ainsi que par l'effet favorable de la variation des taux de change. Une analyse plus approfondie du résultat opérationnel avant amortissement ajusté est présentée à la section « Analyse des résultats sectoriels - quatrième trimestre de l'exercice 2025 ».

Amortissement

L'amortissement a diminué de 1,2 million \$, passant de 52,5 millions au quatrième trimestre de l'exercice financier 2024 à 51,3 millions au quatrième trimestre de 2025. Cette diminution est majoritairement en lien avec la fin de la période d'amortissement de certaines immobilisations corporelles et incorporelles et l'effet de la vente des activités d'emballage industriel, partiellement contrebalancés par la mise en service d'immobilisations.

Frais financiers nets

Les frais financiers nets ont diminué de 3,1 millions \$, passant de 16,1 millions au quatrième trimestre de l'exercice financier 2024 à 13,0 millions au quatrième trimestre de 2025. Cette variation favorable s'explique principalement par la baisse de l'endettement net et, dans une moindre mesure, par la baisse du taux d'intérêt moyen sur la dette à taux variable, partiellement contrebalancées par une perte de change non réalisée sur la juste valeur des contrats de change à terme non désignés dans des relations de couverture.

Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat ont diminué de 4,2 millions \$, passant de 15,2 millions au quatrième trimestre de l'exercice financier 2024 à 11,0 millions au quatrième trimestre de 2025. Cette baisse est principalement attribuable à la diminution du résultat avant impôts et à la répartition géographique du résultat avant impôts.

Les impôts sur le résultat ajusté ont diminué de 2,2 millions \$, passant de 21,6 millions au quatrième trimestre de l'exercice financier 2024, soit un taux d'imposition effectif de 24,3 %, à 19,4 millions au quatrième trimestre de 2025, soit un taux d'imposition effectif de 22,0 %. La baisse du taux d'imposition effectif est principalement attribuable à des différences entre le traitement comptable et le traitement fiscal ainsi qu'à des ajustements au titre des exercices antérieurs ayant un impact défavorable en 2024 et un impact favorable en 2025.

Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société a diminué de 5,0 millions \$, soit de 10,4 %, passant de 47,9 millions au quatrième trimestre de l'exercice financier 2024 à 42,9 millions au quatrième trimestre de 2025. Cette baisse est principalement attribuable à la diminution du résultat opérationnel avant amortissement expliquée précédemment, partiellement contrebalancée par la diminution des frais financiers, des impôts sur les résultats et, dans une moindre mesure, de l'amortissement. Par action, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société a diminué de 10,5 %, passant de 0,57 \$ à 0,51 \$, respectivement.

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté a augmenté de 1,3 million \$, soit de 1,9 %, passant de 67,3 millions au quatrième trimestre de l'exercice financier 2024 à 68,6 millions au quatrième trimestre de 2025. Cette hausse est principalement due à la diminution des frais financiers et des impôts sur le résultat ajusté, partiellement contrebalancées par la diminution du résultat opérationnel ajusté. Par action, le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté a augmenté de 3,8 %, passant de 0,79 \$ à 0,82 \$, respectivement.

ANALYSE DES RÉSULTATS SECTORIELS - EXERCICE FINANCIER 2025

(Non audités)

Tableau #3 :

| (en millions de dollars) | Emballage | Services au commerce de détail et de l'impression | Autres | Résultats consolidés |
|---|-------------------|---|----------------|----------------------|
| Revenus - Exercice clos le 27 octobre 2024 | 1 643,6 \$ | 1 069,7 \$ | 99,6 \$ | 2 812,9 \$ |
| Acquisition et cession d'entreprises | (64,8) | 14,7 | — | (50,1) |
| Taux de change | 41,7 | 3,9 | — | 45,6 |
| Croissance (décroissance) interne | (22,4) | (30,6) | (11,5) | (64,5) |
| Revenus - Exercice clos le 26 octobre 2025 | 1 598,1 \$ | 1 057,7 \$ | 88,1 \$ | 2 743,9 \$ |
| Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽¹⁾ - Exercice clos le 27 octobre 2024 | 262,2 \$ | 201,0 \$ | 6,2 \$ | 469,4 \$ |
| Acquisition et cession d'entreprises | (13,7) | 2,5 | — | (11,2) |
| Taux de change | 8,0 | 2,4 | (0,3) | 10,1 |
| Rémunération à base d'actions | — | — | (1,6) | (1,6) |
| Croissance (décroissance) interne | 1,1 | (3,5) | 1,9 | (0,5) |
| Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽¹⁾ - Exercice clos le 26 octobre 2025 | 257,6 \$ | 202,4 \$ | 6,2 \$ | 466,2 \$ |

(1) Veuillez consulter le tableau #2 à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » dans le présent Rapport de gestion pour les données ajustées présentées ci-dessus.

Secteur de l'emballage

Les revenus du secteur de l'emballage ont diminué de 45,5 millions \$, passant de 1 643,6 millions au cours de l'exercice financier 2024 à 1 598,1 millions pour la même période en 2025. Cette diminution est principalement attribuable à la vente des activités d'emballage industriel ainsi qu'à une baisse des volumes dans plusieurs marchés excepté, notamment, le groupe revêtements, partiellement contrebalancées par l'effet favorable de la variation des taux de change.

Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté a diminué de 4,6 millions \$, passant de 262,2 millions au cours de l'exercice financier 2024 à 257,6 millions pour la même période en 2025. Cette baisse est principalement attribuable à la vente des activités d'emballage industriel et à une baisse des volumes, partiellement contrebalancées par nos initiatives de réduction de coûts et par l'effet favorable de la variation des taux de change. La marge du résultat opérationnel avant amortissement ajusté du secteur est demeurée relativement stable, passant de 16,0 % au cours de l'exercice financier 2024 à 16,1 % pour la même période en 2025 principalement en raison des éléments mentionnés ci-dessus.

Secteur des services au commerce de détail et de l'impression

Les revenus du secteur des services au commerce de détail et de l'impression ont diminué de 12,0 millions \$, passant de 1 069,7 millions au cours de l'exercice financier 2024 à 1 057,7 millions pour la même période en 2025. Cette diminution est majoritairement attribuable à une baisse des volumes pour les activités d'impression de circulaires en partie liée aux effets du conflit de travail chez Postes Canada, partiellement contrebalancée par nos récentes acquisitions dans le marketing sur le lieu de vente, par une hausse des activités d'impression de livres, notamment grâce à une offre de prix davantage concurrentielle liée aux taux de change qui favorisent l'obtention de contrats et, dans une moindre mesure, par l'effet favorable de la variation des taux de change.

Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté a augmenté de 1,4 million \$, passant de 201,0 millions au cours de l'exercice financier 2024 à 202,4 millions pour la même période en 2025. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des volumes dans les activités d'impression de livres expliquée précédemment, à nos récentes acquisitions, à l'effet favorable de la variation des taux de change ainsi qu'à nos initiatives de réduction de coûts, majoritairement contrebalancés par la baisse des volumes pour les activités d'impression de circulaires expliquée précédemment. La marge du résultat opérationnel avant amortissement ajusté du secteur a augmenté, passant de 18,8 % au cours de l'exercice financier 2024 à 19,1 % pour la même période en 2025 principalement en raison des éléments mentionnés ci-dessus.

Autres

Les revenus ont diminué de 11,5 millions \$, passant de 99,6 millions au cours de l'exercice financier 2024 à 88,1 millions pour la même période en 2025. Cette baisse est due à une baisse des volumes dans le secteur des médias principalement attribuable à la fin du contrat lié au Système électronique d'appel d'offres (« SEAO »), ainsi qu'à l'augmentation des éliminations intersectorielles.

Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté est demeuré stable à 6,2 millions \$ pour l'exercice financier 2024 et pour l'exercice financier 2025. Les initiatives de réduction de coûts, la diminution nette de la rémunération incitative, incluant celle à base d'actions, et des éliminations intersectorielles sont contrebalancées par la fin du contrat lié au SEAO dans le secteur des médias.

ANALYSE DES RÉSULTATS SECTORIELS - QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE FINANCIER 2025

(Non audités)

Tableau #4 :

| (en millions de dollars) | Emballage | Services au commerce de détail et de l'impression | Autres | Résultats consolidés |
|--|-----------------|---|----------------|----------------------|
| Revenus - Quatrième trimestre de 2024 | 415,7 \$ | 288,3 \$ | 45,3 \$ | 749,3 \$ |
| Acquisition et cession d'entreprises | (17,5) | 13,2 | — | (4,3) |
| Taux de change | 4,1 | 0,8 | — | 4,9 |
| Croissance (décroissance) interne | 11,2 | (26,4) | (2,3) | (17,5) |
| Revenus - Quatrième trimestre de 2025 | 413,5 \$ | 275,9 \$ | 43,0 \$ | 732,4 \$ |
| Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽¹⁾ - Quatrième trimestre de 2024 | 65,7 \$ | 63,6 \$ | 12,9 \$ | 142,2 \$ |
| Acquisition et cession d'entreprises | (4,0) | 2,4 | — | (1,6) |
| Taux de change | 1,0 | 0,7 | (0,1) | 1,6 |
| Rémunération à base d'actions | — | — | 0,1 | 0,1 |
| Croissance (décroissance) interne | 5,2 | (12,6) | 2,7 | (4,7) |
| Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽¹⁾ - Quatrième trimestre de 2025 | 67,9 \$ | 54,1 \$ | 15,6 \$ | 137,6 \$ |

(1) Veuillez consulter le tableau #2 à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » dans le présent Rapport de gestion pour les données ajustées présentées ci-dessus.

Secteur de l'emballage

Les revenus du secteur de l'emballage ont diminué de 2,2 millions \$, soit de 0,5 %, passant de 415,7 millions au quatrième trimestre de l'exercice financier 2024 à 413,5 millions au quatrième trimestre de 2025. Cette diminution est principalement attribuable à la vente des activités d'emballage industriel, majoritairement contrebalancée par l'augmentation des volumes dans plusieurs de nos marchés et l'effet favorable de la variation des taux de change.

Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté a augmenté de 2,2 millions \$, soit de 3,3 %, passant de 65,7 millions au quatrième trimestre de l'exercice financier 2024 à 67,9 millions au quatrième trimestre de 2025. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des volumes, à nos initiatives de réduction de coûts ainsi qu'à l'effet favorable de la variation des taux de change, majoritairement contrebalancés par la vente des activités d'emballage industriel. La marge du résultat opérationnel avant amortissement ajusté du secteur a augmenté, passant de 15,8 % au quatrième trimestre de l'exercice financier 2024 à 16,4 % au quatrième trimestre de 2025, principalement en raison des éléments mentionnés ci-dessus.

Secteur des services au commerce de détail et de l'impression

Les revenus du secteur des services au commerce de détail et de l'impression ont diminué de 12,4 millions \$, soit de 4,3 %, passant de 288,3 millions au quatrième trimestre de l'exercice financier 2024 à 275,9 millions au quatrième trimestre de 2025. Cette diminution est majoritairement attribuable à une baisse des volumes pour les activités d'impression de circulaires en partie liée aux effets du conflit de travail chez Postes Canada et à une légère baisse des volumes des activités d'impression de livres, partiellement contrebalancés par nos récentes acquisitions, par une hausse des volumes des activités de marketing sur le lieu de vente et, dans une moindre mesure, par l'effet favorable des taux de change.

Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté a diminué de 9,5 millions \$, soit de 14,9 %, passant de 63,6 millions au quatrième trimestre de l'exercice financier 2024 à 54,1 millions au quatrième trimestre de 2025. Cette baisse est principalement attribuable à la baisse des volumes des activités d'impression de circulaires expliquée précédemment, partiellement contrebalancée par nos récentes acquisitions et, dans une moindre mesure, par l'effet favorable de la variation des taux de change. La marge du résultat opérationnel avant amortissement ajusté du secteur a diminué, passant de 22,1 % au quatrième trimestre de l'exercice financier 2024 à 19,6 % au quatrième trimestre de 2025, principalement en raison des éléments mentionnés ci-dessus.

Autres

Les revenus ont diminué de 2,3 millions \$, soit de 5,1 %, passant de 45,3 millions au quatrième trimestre de l'exercice financier 2024 à 43,0 millions au quatrième trimestre de 2025. Cette diminution est due à une baisse des volumes dans le secteur des médias principalement attribuable à la fin du contrat lié au SEAO et à une baisse des volumes dans le segment de l'éducation, contrebalancées par la diminution des éliminations intersectorielles.

Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté a augmenté de 2,7 millions \$, soit 20,9 %, passant de 12,9 millions au quatrième trimestre de l'exercice financier 2024 à 15,6 millions au quatrième trimestre de 2025. Cette hausse est principalement attribuable à la diminution nette de la rémunération incitative.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(Non audités)

Le tableau #5 présente un résumé des principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés annuels audités de la Société ainsi que certaines données financières qui ne sont pas définies par les IFRS pour chacun des huit derniers trimestres.

Tableau #5 :

| (en millions de dollars, à moins d'indication contraire et les montants par action) | 2025 | | | | 2024 | | | |
|--|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| | T4 | T3 | T2 | T1 | T4 | T3 | T2 | T1 |
| Revenus | 732,4 \$ | 684,4 \$ | 684,1 \$ | 643,0 \$ | 749,3 \$ | 700,0 \$ | 683,2 \$ | 680,4 \$ |
| Résultat opérationnel avant amortissement | 118,2 | 109,0 | 104,5 | 141,4 | 131,8 | 121,5 | 88,7 | 82,7 |
| Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽¹⁾ | 137,6 | 122,6 | 108,5 | 97,5 | 142,2 | 121,0 | 110,1 | 96,1 |
| Marge du résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽¹⁾ | 18,8 % | 17,9 % | 15,9 % | 15,2 % | 19,0 % | 17,3 % | 16,1 % | 14,1 % |
| Résultat opérationnel | 66,9 \$ | 57,4 \$ | 51,1 \$ | 88,7 \$ | 79,3 \$ | 69,2 \$ | 33,2 \$ | 27,8 \$ |
| Résultat opérationnel ajusté ⁽¹⁾ | 100,6 | 85,4 | 70,1 | 59,6 | 105,1 | 84,2 | 72,3 | 59,0 |
| Marge du résultat opérationnel ajusté ⁽¹⁾ | 13,7 % | 12,5 % | 10,2 % | 9,3 % | 14,0 % | 12,0 % | 10,6 % | 8,7 % |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société | 42,9 \$ | 38,7 \$ | 33,8 \$ | 55,6 \$ | 47,9 \$ | 43,6 \$ | 15,9 \$ | 13,9 \$ |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société par action | 0,51 | 0,46 | 0,40 | 0,66 | 0,57 | 0,50 | 0,18 | 0,16 |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté ⁽¹⁾ | 68,6 | 58,9 | 48,2 | 41,5 | 67,3 | 51,4 | 45,3 | 37,4 |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté par action ⁽¹⁾ | 0,82 | 0,70 | 0,58 | 0,49 | 0,79 | 0,60 | 0,52 | 0,43 |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté en % de l'exercice | 32 % | 27 % | 22 % | 19 % | 34 % | 26 % | 22 % | 18 % |

(1) Veuillez consulter le tableau #2 à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » dans le présent Rapport de gestion pour les données ajustées présentées ci-dessus.

La variabilité des données financières des périodes intermédiaires est influencée par plusieurs facteurs, notamment :

- L'incidence des acquisitions et des cessions d'entreprise;
- L'effet de la variation des taux de change;
- L'effet de la variation des taux d'intérêt;
- L'incidence de la variation du cours de l'action sur la charge reliée à la rémunération à base d'actions;
- L'effet de la variation du prix de nos matières premières dont la résine et le papier;
- L'effet de l'inflation sur les coûts.

SITUATION FINANCIÈRE, LIQUIDITÉS ET STRUCTURE DU CAPITAL

(Non auditées)

Tableau #6 :

| (en millions de dollars) | Trois mois clos le | | Exercice clos le | |
|---|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 |
| Activités opérationnelles | | | | |
| Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles avant variation des éléments hors caisse liés aux opérations et des impôts sur le résultat payés | 119,7 \$ | 132,5 \$ | 432,7 \$ | 417,2 \$ |
| Variation des éléments hors caisse liés aux opérations | 64,9 | 61,9 | (26,7) | 33,7 |
| Impôts sur le résultat payés | (12,1) | (9,4) | (51,8) | (37,2) |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles | 172,5 \$ | 185,0 \$ | 354,2 \$ | 413,7 \$ |
| Activités d'investissement | | | | |
| Regroupements d'entreprises, nets de la trésorerie acquise | (17,6) \$ | — \$ | (21,7) \$ | — \$ |
| Cession d'entreprise | — | — | 132,0 | — |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | (17,0) | (19,2) | (69,3) | (95,1) |
| Cessions d'immobilisations corporelles et autres | — | 0,1 | 0,2 | 8,9 |
| Augmentation des immobilisations incorporelles | (6,3) | (5,0) | (30,2) | (26,4) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | (40,9) \$ | (24,1) \$ | 11,0 \$ | (112,6) \$ |
| Activités de financement | | | | |
| Remboursement de la dette à long terme | (23,9) \$ | (0,9) \$ | (225,8) \$ | (3,1) \$ |
| Diminution nette des facilités de crédit | (63,6) | — | (14,6) | (75,4) |
| Règlement des contrats de swaps de taux d'intérêt fixe à variable et de devises | — | — | (25,9) | — |
| Frais financiers payés et frais de financement payés sur la dette à long terme et les facilités de crédit | (8,0) | (15,6) | (39,3) | (43,3) |
| Remboursement du principal sur les obligations locatives | (6,2) | (5,8) | (24,7) | (23,0) |
| Intérêts payés sur les obligations locatives | (1,0) | (1,0) | (4,1) | (3,5) |
| Dividendes | (18,8) | (19,0) | (159,0) | (77,4) |
| Rachat d'actions | — | (14,6) | (16,3) | (32,3) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | (121,5) \$ | (56,9) \$ | (509,7) \$ | (258,0) \$ |
| Incidence des écarts de taux de change sur la trésorerie libellée en monnaies étrangères | 1,0 | 1,3 | 6,3 | 5,1 |
| Variation nette de la trésorerie | 11,1 \$ | 105,3 \$ | (138,2) \$ | 48,2 \$ |

Tableau #7 :

| Situation financière | Au 26 octobre 2025 | Au 27 octobre 2024 |
|--|--------------------|--------------------|
| Endettement net ⁽¹⁾ | 740,4 \$ | 803,8 \$ |
| Ratio d'endettement net ⁽¹⁾ | 1,59 x | 1,71 x |
| Cote de crédit | | |
| DBRS | BBB (bas) | BBB (bas) |
| Perspectives | Stables | Stables |
| Standard and Poor's | BBB- | BBB- |
| Perspectives | Stables | Stables |
| États consolidés de la situation financière | | |
| Actifs courants | 937,7 \$ | 1 214,6 \$ |
| Passifs courants | 725,9 | 765,3 |
| Actif total | 3 346,5 | 3 641,3 |
| Passif total | 1 427,7 | 1 726,5 |

(1) Veuillez consulter le tableau #2 à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » dans le présent Rapport de gestion pour les données ajustées présentées ci-dessus.

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES LIQUIDITÉS - EXERCICE FINANCIER 2025

Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et charges à payer ont diminué de 59,9 millions \$, passant de 495,1 millions au 27 octobre 2024 à 435,2 millions au 26 octobre 2025. Cette diminution est majoritairement attribuable à une diminution des volumes d'achats, au renversement d'une provision pour rachat d'actions qui avait été comptabilisée au cours de l'exercice financier 2024 et à la diminution des provisions relatives à la rémunération incitative.

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ont diminué, passant de 413,7 millions \$ au cours de l'exercice financier 2024 à 354,2 millions au cours de l'exercice financier 2025. Cette diminution s'explique majoritairement par la variation défavorable du fonds de roulement, notamment en raison d'une variation défavorable des créditeurs et charges à payer.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement sont passés d'un déboursé de 112,6 millions \$ au cours de l'exercice financier 2024 à un encasement de 11,0 millions au cours de l'exercice financier 2025. Cette variation est principalement attribuable à la vente des activités d'emballage industriel et à une diminution des investissements en immobilisation, partiellement contrebalancées par les récentes acquisitions.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement sont passés d'un déboursé de 258,0 millions \$ au cours de l'exercice financier 2024 à un déboursé de 509,7 millions au cours de l'exercice financier 2025. Cette variation est majoritairement attribuable au remboursement de la dette à long terme, au versement d'un dividende spécial et, dans une moindre mesure, au règlement des contrats de swaps et de taux d'intérêt fixe à variable et de devises, partiellement contrebalancés par une diminution du niveau d'emprunt sur les facilités de crédit depuis 2024 ainsi qu'à la diminution des rachat d'actions.

Instruments d'emprunt

Le 3 février 2025, la Société a remboursé à leur échéance les billets non garantis (émission 2022) d'un montant de 200,0 millions \$. En parallèle avec le remboursement des billets non garantis, la Société a remboursé les contrats de swaps de taux d'intérêt fixe à variable et de devises (CAD fixe/USD variable) d'un montant de 200,0 millions \$ (157,1 millions de dollars américains).

La Société dispose d'une facilité de crédit au montant de 400,0 millions \$ ou l'équivalent en dollars américains qui venait à échéance en février 2028. Le 18 février 2025, l'échéance a été prolongée de deux années supplémentaires, jusqu'en février 2030, selon des modalités similaires. Le taux d'intérêt applicable à la facilité de crédit est basé sur la cote de crédit de la Société. Selon la cote de crédit actuelle, il s'agit du taux des opérations de pension à un jour (« CORRA ») majoré de 1,970 % pour les périodes d'un mois, ou majoré de 1,996 % pour les périodes de trois mois, ou du taux de financement à un jour garanti (« SOFR ») majoré de 1,775 %, ou alors du taux préférentiel du Canada ou du taux préférentiel des États-Unis majoré de 0,675 %.

La Société dispose d'une autre facilité de crédit d'un montant maximum de 15,0 millions de dollars américains (21,0 millions \$) qui venait à échéance en mars 2025. Le 6 février 2025, l'échéance a été prolongée d'une année supplémentaire, jusqu'en mars 2026, selon des modalités similaires. Le taux d'intérêt applicable à cette facilité de crédit est le taux SOFR majoré de 1,350 %.

Au 26 octobre 2025, aucun montant n'était prélevé sur les facilités de crédit et la disponibilité au titre des facilités de crédit était de 421,0 millions \$.

Au 26 octobre 2025, la portion à taux variable de la dette à long terme de la Société représentait environ 24,1 % de la dette totale.

Endettement net

L'endettement net est passé de 803,8 millions \$ au 27 octobre 2024 à 740,4 millions au 26 octobre 2025. Cette baisse s'explique par les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles ainsi que ceux générés par la vente des activités d'emballage industriel qui ont été partiellement contrebalancés par le versement du dividende spécial et les investissements en immobilisations corporelles. Par conséquent, le ratio d'endettement net s'est établit à 1,59 x au 26 octobre 2025, comparativement à 1,71 x au 27 octobre 2024.

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE - QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE FINANCIER 2025

Flux de trésorerie liés activités opérationnelles

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ont diminué, passant de 185,0 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice financier 2024 à 172,5 millions au quatrième trimestre de 2025. Cette diminution s'explique principalement par une baisse du résultat opérationnel avant amortissement.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont augmenté, passant d'un déboursé de 24,1 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice financier 2024 à un déboursé de 40,9 millions au quatrième trimestre de 2025. Cette variation est principalement attribuable à nos récentes acquisitions au quatrième trimestre de 2025.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont augmenté, passant d'un déboursé de 56,9 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice financier 2024 à un déboursé de 121,5 millions au quatrième trimestre de 2025. Cette variation est majoritairement attribuable à des remboursements sur les facilités de crédit et au remboursement de la dette à long terme, partiellement contrebalancés par la diminution des rachats d'actions et des paiements de frais de financement sur la dette à long terme et les facilités de crédit.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS COMMERCIAUX

Tableau #8 :

| Type de contrat (en millions de dollars) | Valeur comptable | Flux de trésorerie contractuels | Jusqu'à 1 an | Entre 1 et 3 ans | Entre 3 et 5 ans | Après 5 ans |
|--|-------------------|---------------------------------|-----------------|------------------|------------------|----------------|
| Passifs financiers non dérivés | | | | | | |
| Créditeurs et charges à payer | 398,5 \$ | 398,5 \$ | 398,5 \$ | — \$ | — \$ | — \$ |
| Dette à long terme | 670,8 | 730,2 | 282,9 | 446,1 | 0,4 | 0,8 |
| Obligations locatives | 116,6 | 125,5 | 28,3 | 45,4 | 35,3 | 16,5 |
| Autres éléments de passif monétaire | 21,4 | 21,4 | — | 21,4 | — | — |
| Passifs financiers non dérivés total | 1 207,3 \$ | 1 275,6 \$ | 709,7 \$ | 512,9 \$ | 35,7 \$ | 17,3 \$ |
| Instruments financiers dérivés au passif | | | | | | |
| Contrats de swaps de taux d'intérêts au passif | 0,4 \$ | 0,4 \$ | 0,4 \$ | — \$ | — \$ | — \$ |
| Contrats de swap de taux d'intérêt fixes et de devises | 26,9 | 30,6 | 30,6 | — | — | — |
| Contrats de change à terme au passif | 13,0 | 13,0 | 6,5 | 6,5 | — | — |
| Obligations contractuelles totales | 1 247,6 \$ | 1 319,6 \$ | 747,2 \$ | 519,4 \$ | 35,7 \$ | 17,3 \$ |

La Société prévoit verser des cotisations estimées à un montant de 9,5 millions \$ à ses régimes à prestations définies au cours de l'exercice se terminant le 25 octobre 2026. Le montant réel versé pourrait différer de l'estimation, selon les résultats des évaluations actuarielles, le rendement des placements, la volatilité des taux d'actualisation, les exigences réglementaires et d'autres facteurs.

STRUCTURE DU CAPITAL

Capital social

Tableau #9 :

| Actions émises et en circulation | Au 26 octobre 2025 | Au 5 décembre 2025 |
|--|--------------------|--------------------|
| Catégorie A (droit de vote subalterne) | 74 112 647 | 74 112 647 |
| Catégorie B (droit de vote multiple) | 9 506 272 | 9 506 272 |
| Total catégorie A et catégorie B | 83 618 919 | 83 618 919 |

Au cours de l'exercice financier 2025, la Société a conclu une série d'opérations entre parties liées ayant résulté en une conversion de 3 847 956 actions de catégorie B en actions à droit de vote subalterne catégorie A. Cette transaction n'a eu aucune incidence sur la valeur totale du capital social de la Société.

Le 12 juin 2024, la Société a été autorisée à racheter sur le marché libre, pour annulation, ou sous réserve des autorisations des autorités en matière de valeurs mobilières en vertu d'ententes de gré à gré, entre le 17 juin 2024 et le 16 juin 2025, ou une date antérieure si l'offre est complétée ou résiliée par la Société, jusqu'à concurrence de 3 662 967 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A et jusqu'à concurrence de 668 241 actions catégorie B. Les rachats sont effectués dans le cours normal des activités au prix du marché par l'entremise de la Bourse de Toronto.

Au cours du quatrième trimestre de 2025, la Société n'a effectué aucun rachat de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A ni de ses actions catégorie B. Au cours de l'exercice financier 2025, la Société a racheté et annulé 934 434 actions à droit de vote subalterne catégorie A à un prix moyen pondéré de 17,38 \$ et 3 600 actions catégorie B à un prix moyen pondéré de 17,27 \$, pour une contrepartie totale en espèces de 16,3 millions \$. L'excédent de la contrepartie totale sur la valeur comptable des actions s'élevant à 8,5 millions \$, ainsi que les impôts à payer y afférent au montant de 0,3 million ont été comptabilisés en réduction des résultats non distribués. Au 26 octobre 2025, la Société n'avait aucun programme de rachat d'actions en vigueur.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier 2024, la Société a racheté et annulé 900 459 actions à droit de vote subalterne catégorie A à un prix moyen pondéré de 16,20 \$ et 2 000 actions catégorie B à un prix moyen pondéré de 16,39 \$, pour une contrepartie totale en espèces de 14,6 millions \$. L'excédent de la contrepartie totale payée sur la valeur comptable des actions, au montant de 7,0 millions \$, ainsi que les impôts à payer y afférent, au montant de 0,7 million, ont été comptabilisés en réduction des résultats non distribués. Au cours de l'exercice financier 2024, la Société a racheté et annulé 2 060 217 actions à droit de vote subalterne catégorie A à un prix moyen pondéré de 15,65 \$ et 7 000 actions catégorie B à un prix moyen pondéré de 15,66 \$, pour une contrepartie totale en espèces de 32,3 millions \$. L'excédent de la contrepartie totale sur la valeur comptable des actions, au montant de 14,9 millions \$, ainsi que les impôts à payer y afférent, au montant de 0,7 million, ont été comptabilisés en réduction des résultats non distribués.

RISQUES ET INCERTITUDES

Les principaux risques et incertitudes auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après. Ces risques et incertitudes sont d'ordre stratégiques, opérationnels ou financiers et sont susceptibles d'avoir une incidence significative sur nos activités, nos résultats financiers, notre situation financière, nos flux de trésorerie ou encore notre réputation. Nous prévenons le lecteur que la liste ci-après n'est pas nécessairement exhaustive.

La gestion des risques joue un rôle prépondérant dans le cadre des décisions de la Société en ce qui a trait aux acquisitions, aux investissements de capitaux notamment en recherche et développement, aux dispositions d'actifs, aux regroupements d'usines et aux efforts de synergies entre ses segments d'activité ou d'autres activités d'exploitation. Elle guide également les décisions touchant les mesures de réduction des coûts, la diversification des produits et la pénétration de nouveaux marchés, ainsi que certains mouvements de trésorerie.

En plus du réexamen périodique des risques et de l'efficacité des mesures de contrôle et de prévention déjà implantées, la direction évalue de nouveaux facteurs de risque. Elle détermine la probabilité que ceux-ci se matérialisent et leurs effets potentiels, et s'assure de mettre en œuvre des stratégies et processus pour les gérer de façon proactive. Chaque risque est d'ailleurs sous la responsabilité d'un membre du comité de direction.

Un rapport sur le programme de gestion de risques est revu régulièrement au comité de direction en plus d'être présenté au comité d'audit et au conseil d'administration.

L'impression et la distribution des circulaires papier - L'effet du développement et de l'adoption de produits numériques et l'effet de règlements ou lois concernant la distribution de porte en porte

L'impression et la distribution des circulaires papier représentent une partie importante des revenus et profits de la Société. Au cours des dernières années, certains détaillants canadiens ont augmenté leur utilisation de circulaires numériques, de campagnes numériques et de programmes de loyauté. Un changement majeur dans les habitudes des consommateurs ou de la stratégie de marketing des clients détaillants de la Société pourrait entraîner une baisse significative du nombre de pages et/ou de la fréquence des circulaires papier imprimées ou distribuées. Une accélération de l'adoption et de la production de produits numériques aux dépens de la circulaire papier aurait un effet défavorable sur les résultats financiers de la Société. De plus, l'augmentation des coûts des matières premières pour la Société liée à l'augmentation des prix du papier et à l'inflation et assumée, en totalité ou en partie, par les clients de la Société, peut aussi causer une baisse de volumes des circulaires imprimées.

La Société n'effectue plus de services de distribution de porte en porte. Toute distribution de circulaires papier imprimées se fait maintenant par Postes Canada ou par d'autres systèmes mis en place au Canada par d'autres joueurs. En raison de son importance, le succès du secteur des services au commerce de détail et de l'impression dépend en partie de la solidité de tels réseaux de distribution et des autres systèmes mis en place au Canada. Au Québec et ailleurs au Canada, la Société a lancé le feuillet *raddar^{MD}*, un feuillet combinant les circulaires de plusieurs détaillants en un seul produit imprimé distribué par l'intermédiaire de Postes Canada autrefois distribuées par l'intermédiaire du Publisac ou par d'autres systèmes de distribution ailleurs au Canada, et est assujetti à des limites quant à son poids et sa taille pour satisfaire les exigences de Postes Canada. Les consommateurs et les clients de la Société s'adaptent à ce nouveau produit. Tous ces facteurs pourraient avoir un effet sur le résultat net, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société.

La santé financière des distributeurs offrant des services de distribution, des retards dans la distribution des circulaires imprimées, y compris le feuillet *raddar^{MD}*, l'augmentation des coûts de distribution, l'augmentation des coûts de recyclages imposés aux détaillants et autres diffuseurs de circulaires imprimées, des facteurs perturbant le transport (des intempéries, par exemple) et des ralentissements dans le rythme de distribution pourraient aussi perturber les activités de la circulaire imprimée et de la distribution des circulaires imprimées et la fourniture de certains autres services au commerce de détail par la Société et avoir des effets défavorables sur le résultat net, sa situation financière, ses flux de trésorerie et sa réputation.

D'autres facteurs, tel que des grèves ou des conflits de travail auprès des distributeurs offrant des services de distribution (incluant Postes Canada), qui s'échelonnent sur une certaine période, peuvent entraîner une baisse de revenus et nous obliger à mettre en place des réseaux alternatifs de distribution, ce qui génère des coûts additionnels pour la Société. Ces situations peuvent avoir des effets défavorables sur le résultat net, sa situation financière, ses flux de trésorerie et sa réputation.

Cybersécurité et protection des données - Une intrusion dans les systèmes d'information pourrait perturber les activités opérationnelles et entraîner des poursuites devant les tribunaux

Dans le cours normal de ses activités, la Société est tributaire du fonctionnement continu et ininterrompu de ses systèmes, des centres d'hébergement des données, des services infonuagiques et du matériel informatique. De plus, elle reçoit, manipule et transmet des données sensibles, y compris des informations confidentielles relatives à la Société, à ses employés, à ses clients et à ses fournisseurs. Advenant que la Société fasse l'objet d'une cybermenace ou d'une cyberattaque, d'une violation, d'accès non autorisé, de virus, ou d'autres atteintes à la sécurité, d'erreurs humaines, d'actes de sabotage ou d'autres événements similaires, il pourrait y avoir un effet défavorable sur les activités de la Société, notamment des perturbations ou des pannes de systèmes. Cela pourrait également influencer négativement les résultats, causer des dommages à la réputation de la Société et potentiellement entraîner des poursuites devant les tribunaux.

De plus, il se pourrait qu'un événement de type « zéro jour » ne soit pas détecté pour limiter l'étendue de l'infraction ou des dommages subis, car les événements de sécurité de ce type se caractérisent en des cybercriminels qui accèdent à un système ou à un réseau en exploitant une faille de sécurité ou une faiblesse d'un logiciel dont le fabricant n'a pas conscience. D'ailleurs, les exigences gouvernementales et des clients deviennent de plus en plus strictes en matière de protection contre de possibles intrusions et fuites de données sensibles. La nécessité de se conformer à de nouvelles exigences pourrait aussi avoir une répercussion financière pour la Société ainsi qu'un impact sur la réputation. La confiance des clients en la sécurité de l'information détenue par la Société et des transactions est primordiale afin de maintenir sa réputation et sa compétitivité sur le marché.

La nature et le volume des cyberattaques évoluent rapidement et se raffinent continuellement, augmentant ainsi le risque que les activités de la Société soient perturbées et que ses données soient compromises. Ce risque a augmenté considérablement au cours des dernières années, avec l'augmentation du nombre de personnes travaillant à domicile, par exemple, le travail hors site et la connexion à distance aux serveurs et aux logiciels multiplient le nombre de points de menaces.

Confidentialité des données - L'entreposage, l'utilisation et la protection de données personnelles

L'entreposage, l'utilisation et la protection des données personnelles sont de plus en plus cruciaux et les responsabilités des entités qui traitent ces informations sont de plus en plus grandes. Une mauvaise gestion des données personnelles pourrait causer des dommages considérables à la réputation de la Société et potentiellement entraîner des poursuites devant les tribunaux, des amendes et autres réclamations. La prolifération de cadres réglementaires sur la protection des données dans les juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités augmente également les risques liés à la conformité réglementaire.

La loi canadienne anti-pourriel, et d'autres lois concernant la vie privée, exigent le consentement du destinataire afin d'envoyer des messages électroniques commerciaux et/ou d'obtenir et de fournir des renseignements personnels. Cependant, il pourrait survenir des situations qui feraient en sorte que certaines des activités de la Société ne respectent pas la vie privée des utilisateurs et d'autres personnes. Bien que la Société ait mis en place des contrôles stricts à ces égards, tout manquement en ce qui concerne la collecte, l'utilisation, la divulgation, la sécurité des renseignements personnels ou d'autres questions de confidentialité pourrait nuire à sa réputation et à son résultat net.

Recrutement et rétention du talent - La difficulté à attirer et à retenir les employés dans les principaux secteurs exploités

Les tendances sociales et démographiques observées au niveau mondial, tel que les changements dans les habitudes et attentes des employés, rendent plus difficiles le recrutement et la rétention de personnel dans la grande majorité des secteurs. La Société constate une pénurie de main d'œuvre, une concurrence accrue sur le marché de l'emploi, un taux de roulement plus important qui engendrent une augmentation des coûts d'opérations en plus d'un recours croissant aux technologies et une forte demande pour de nouvelles compétences. Au cours des dernières années, le taux d'absentéisme a augmenté impactant significativement la productivité et le rendement au sein des usines.

De plus, notre capacité à récompenser nos employés par des primes et autres programmes incitatifs dépend de nos performances financières. Si celles-ci diminuent, le taux de rotation des employés risque d'augmenter et peut être plus important dans les secteurs qui ont déjà connu une diminution de leurs primes et autres programmes incitatifs en raison de leurs performances passées.

Croissance interne à long terme - La capacité de générer une croissance interne et faire face à la concurrence

Le long cycle de vente qui caractérise certains créneaux dans lesquels la Société exploite ses activités représente un défi important pour la capacité de générer une croissance interne, particulièrement au sein du secteur de l'emballage. De plus, l'industrie de l'emballage est très concurrentielle. La concurrence porte sur les prix, la qualité des produits et services, l'innovation et le développement de produits, les délais de livraison, ainsi que sur l'étendue des services offerts. Certains concurrents peuvent disposer d'une expérience et d'un savoir-faire technique supérieurs, d'installations de production davantage à la fine pointe de la technologie, d'une force de vente plus importante et de plus grandes ressources dédiées au développement de produits, notamment au chapitre des formats, des types d'emballage et de leur éco-responsabilité. Le besoin d'évoluer avec les changements technologiques et d'effectuer des investissements appropriés en recherche et développement pourrait entraîner des coûts importants et avoir un effet défavorable sur le rythme de croissance de la Société dans cette industrie. En ce qui concerne le secteur des services au commerce de détail et de l'impression, une concurrence accrue dans le marché canadien, sans compter la présence de concurrents américains qui pourrait s'accroître au Canada, par acquisition ou croissance interne, pourrait avoir un effet défavorable sur les parts de marché de la Société et ses résultats financiers.

Quelques clients de la Société peuvent représenter individuellement une portion importante des revenus de la Société. C'est le cas, par exemple, pour l'impression de circulaires où quelques détaillants canadiens peuvent individuellement représenter une portion importante des revenus du secteur des services au commerce de détail et de l'impression. Certains clients du secteur de l'emballage peuvent également représenter une part importante des revenus de celui-ci. Un changement dans les habitudes de consommation d'un client majeur ou la perte d'un client majeur pourrait avoir un effet défavorable sur la capacité de la Société de générer de la croissance interne, et donc un effet défavorable sur le résultat net. La clientèle ou clientèle potentielle de la Société pourrait aussi faire l'objet d'une acquisition et il serait possible que l'acquéreur transfère son approvisionnement de certains produits vers son fournisseur actuel. Une consolidation de la clientèle pourrait donc aussi avoir un effet défavorable sur la croissance interne.

La Société doit continuer d'améliorer son efficacité opérationnelle afin de demeurer concurrentielle, ce qui favorisera sa capacité de générer de la croissance interne. Peu importe le degré d'efficience qu'elle a déjà atteint, rien ne garantit qu'elle soit en mesure de le faire de façon continue. En outre, la nécessité de réduire les coûts d'exploitation peut entraîner des coûts relatifs à la réduction d'effectifs, à la fermeture ou consolidation d'installations, ou à l'amélioration de l'équipement et de la technologie. Au fil des ans, la Société a notamment réduit de façon significative ses actifs manufacturiers dans le secteur des services au commerce de détail et de l'impression afin de maximiser l'efficacité de ses usines les plus performantes. Bien qu'il existe toujours des opportunités d'amélioration de l'efficacité opérationnelle au sein des plateformes de production et que la Société ait des gestionnaires expérimentés pour établir et mettre en œuvre de tels plans d'amélioration, il se pourrait que les initiatives disponibles pour répondre à une baisse de volumes soient insuffisantes et aient moins d'effets favorables sur la structure de coûts fixes.

Adoption de produits numériques - L'effet du développement et de l'adoption de produits numériques sur la demande des produits imprimés autres que les circulaires

Les plateformes numériques sont devenues des incontournables pour joindre les consommateurs et les annonceurs ont à leur disposition une grande variété de canaux où investir leurs budgets publicitaires. Une baisse de la part attribuée aux produits imprimés dans le budget publicitaire total et un recul du lecteurat au profit de produits numériques pourraient entraîner une diminution de la demande pour les produits imprimés. Cette diminution de la demande pourrait avoir un effet défavorable notamment sur les résultats financiers des activités d'impression de journaux, de magazines, de livres et de produits commerciaux.

Environnement économique - risques d'inflation et de récession

La Société évolue dans un environnement économique volatil. La Société œuvre dans de nombreux pays et les risques économiques propres à chacun peuvent avoir un effet défavorable sur les résultats d'exploitation et le résultat net de la Société. De ce fait, si les taux de chômage, d'intérêt ou d'inflation fluctuent considérablement ou augmentent en atteignant des niveaux importants, ceux-ci pourraient avoir une incidence sur les tendances de consommation de la clientèle, et par conséquent sur nos activités opérationnelles, notre situation financière et notre rentabilité. De plus, la Société est exposée au risque de marché lié à la situation inflationniste sur une échelle globale, alors que les différents facteurs environnementaux, sociaux, politiques, économiques et sanitaires ont eu des conséquences considérables sur l'économie mondiale. Les décisions de banques centrales de resserrer leurs politiques monétaires, ce qui peut avoir des répercussions sur les taux d'intérêt, les taux de change et le développement économique, ainsi que les risques d'une récession dans un ou plusieurs pays où la Société opère pourraient avoir un effet défavorable sur le résultat net, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société.

Conjoncture économique - incertitude géopolitique

La conjoncture économique demeure affectée par l'environnement géopolitique, qui augmente la pression et multiplie les perturbations sur les chaînes d'approvisionnement. Les effets combinés d'une offre restreinte et d'une forte demande peuvent générer des pénuries de biens de consommation et d'intrants, des délais dans la livraison des équipements et des pièces de rechanges, ainsi qu'une hausse des prix de l'énergie et des matières premières, qui pourraient avoir un effet défavorable sur les résultats opérationnels de la Société ainsi que sur ses opérations.

Les activités de la Société sont exposées à ces risques de marchés qui peuvent avoir des répercussions défavorables sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société, découlant d'un manque de flexibilité et d'adaptation actuelle et future de la chaîne d'approvisionnement en matériaux clés. De plus, ce risque peut entraîner des pénuries de matières premières et l'incapacité à honorer les commandes.

Importations et exportations - Contrôles des importations et des exportations, droits, tarifs ou taxes

Certains des produits de la Société sont assujettis à des contrôles des exportations et ne peuvent être exportés qu'après l'obtention du permis d'exportation requis ou moyennant une exemption à cet égard. À défaut de se conformer aux lois régissant les permis d'exportation, les douanes et les sanctions économiques, ou en cas de manquement à d'autres lois, l'entreprise pourrait être passible de lourdes sanctions civiles et pénales, y compris à des amendes et à des peines d'emprisonnement pour les employés et les gestionnaires responsables, et perdre ses priviléges d'exportation ou d'importation. L'omission des distributeurs de la Société d'obtenir les permis d'importation, d'exportation ou de réexportation requis pourrait aussi avoir des répercussions sur l'entreprise, du fait des sanctions imposées et du tort causé à la réputation. L'obtention du permis d'exportation requis pour une vente en particulier peut demander du temps et entraîner la perte d'une opportunité.

En outre, des lois sur le contrôle des exportations interdisent l'expédition de certains produits vers des pays ou à des gouvernements ou des individus frappés d'embargo, sous peine de sanction. La Société ne peut pas garantir qu'un tel envoi n'aura jamais lieu, ce qui aurait des conséquences négatives et pourrait notamment entraîner des enquêtes gouvernementales, des pénalités, des amendes ou des sanctions civiles ou pénales et porter atteinte à la réputation de l'entreprise. L'activité mondiale de la Société pourrait aussi souffrir si des droits d'importation et d'exportation, des barrières tarifaires ou des mesures protectionnistes étaient imposés de manière imprévisible ou augmentées. Tout changement dans la réglementation sur les exportations et importations, les sanctions économiques ou la législation régissant de telles questions, toute modification dans l'application ou la portée de la réglementation existante ou tout changement concernant les pays, les gouvernements, les individus ou les technologies visés par de telles réglementations pourrait réduire sa capacité d'exporter ou de vendre ses produits à des clients existants ou potentiels ayant des activités à l'étranger, ainsi que limiter sa capacité d'importer ou de s'approvisionner de fournisseurs étrangers. Considérant l'étendue des activités de la Société, une limitation ou la fermeture de frontières pourraient avoir une incidence négative sur la chaîne d'approvisionnement et de distribution de certaines usines. Toute limitation de la capacité de l'entreprise d'exporter ou de vendre ses produits pourrait nuire à ses activités, sa situation financière et à ses résultats d'exploitation.

Matières premières, énergie et coûts de transport - Une hausse significative du coût des matières premières, la disponibilité des matières premières et de l'énergie consommée

Le papier, la résine, le film plastique, l'encre et les plaques sont les principales matières premières utilisées par les secteurs des services au commerce de détail et de l'impression et de l'emballage et elles représentent une partie importante des coûts de la Société. De plus, ces secteurs consomment de l'énergie, plus particulièrement de l'électricité, du gaz naturel et du pétrole. Une hausse significative de prix des matières premières, de l'énergie ou des coûts de transport pourrait avoir des effets défavorables sur les activités. Cependant, plusieurs ententes avec les clients de la Société comportent des clauses d'indexation des prix de vente au gré des fluctuations du coût des matières premières, généralement à retardement. L'effet sur le résultat net sera influencé par la capacité de la Société à ajuster rapidement les prix et améliorer son efficacité opérationnelle afin de contrebalancer les hausses des prix des matières premières ou des coûts de transport. De plus, l'augmentation de ces prix peut avoir un effet défavorable si elle entraîne un changement des habitudes d'achat des clients.

Par conséquent, la Société pourrait également être exposée à un risque d'approvisionnement si certains de ses fournisseurs éprouvaient de l'instabilité financière ou des perturbations dans leurs propres opérations ou dans leur capacité de fournir de la matière première.

Acquisitions - La capacité de conclure des acquisitions et de les intégrer adéquatement

La croissance de la Société repose en partie sur sa capacité à conclure des acquisitions, notamment dans nos activités de marketing sur le lieu de vente et d'autres activités en croissance. La Société doit être en mesure de cibler des occasions intéressantes, à une valeur raisonnable, et de concurrencer des sociétés financières privées et d'autres entreprises actives en matière d'acquisitions. L'inaptitude à identifier adéquatement les occasions et à conclure des acquisitions pourrait avoir un effet défavorable sur le développement de la Société.

L'intégration d'acquisitions comporte généralement des risques et ceux-ci peuvent augmenter en fonction de la taille, du secteur et du type d'acquisition. Les activités d'intégration pourraient causer des perturbations temporaires au chapitre de la production, engendrer la perte de contrats importants et influencer la rétention du personnel ou avoir une incidence négative sur les relations avec des clients. De plus, les synergies identifiées ne pas être réalisées complètement ou pourraient nécessiter du temps additionnel pour se concrétiser.

Cessions d'activités - La capacité à exécuter avec efficience une transaction de cession d'activités

La cession d'activités comporte généralement des risques et ceux-ci peuvent augmenter en fonction de la taille, du secteur et du type de cession. La Société pourrait ne pas réaliser les avantages anticipés des cessions ou d'autres transactions stratégiques. La cession d'une activité ou d'un secteur d'activités implique des défis opérationnels, financiers et juridiques complexes et peut s'échelonner sur une certaine période. Les difficultés liées à la séparation des systèmes et processus partagés, la perte potentielle de personnel clé et des coûts imprévus pourraient avoir des effets négatifs sur la Société et la gestion des opérations. De plus, les cessions peuvent entraîner une diminution des revenus, une réduction de la présence sur le marché et des incidences négatives sur les relations avec les clients. L'incapacité, pour la Société, à exécuter ces transactions de manière efficace pourrait avoir des effets défavorables sur sa situation financière et à ses résultats d'exploitation.

Perturbation opérationnelle - Une perturbation opérationnelle pourrait nuire à la capacité de respecter les échéanciers

La Société concentre de plus en plus la production de certains produits vers ses usines les plus performantes et, advenant un sinistre à un de ces emplacements, elle pourrait ne pas pouvoir respecter des délais de production. De plus, les changements climatiques à l'échelle mondiale pourraient augmenter la fréquence des sinistres naturels, augmentant le risque de perturbation et pourraient avoir un effet négatif sur nos activités, entraînant des dommages sur nos installations, une augmentation des coûts d'exploitation ainsi que des dépenses en immobilisation. Le respect d'échéanciers pourrait aussi être touché par un bris d'équipement majeur, une erreur humaine, un problème d'approvisionnement en pièces pour certains équipements, un conflit de travail, un attentat, ou des problèmes de transport. Un taux d'absentéisme plus important dans un lieu d'exploitation en raison de maladie, accident de travail ou autre circonstance pourrait aussi nuire à la capacité de respecter les échéanciers et les obligations contractuelles. Certains clients de la Société sont davantage réticents à une situation de dépendance envers un site unique pour la chaîne d'approvisionnement. Ceci pourrait avoir des conséquences négatives pour la Société si cela entraînait un transfert important du volume de ces clients à un concurrent. L'ampleur de l'effet de ces risques sur les résultats dépendra de certains facteurs, dont la nature de la perturbation, la durée et l'usine touchée par l'événement en question. Cependant, la Société a mis en place des plans de contingence pour certains emplacements et elle détient des polices d'assurance qui pourraient dédommager une partie des coûts ou pertes directes et indirectes reliés à certains sinistres. De plus, la présence d'un réseau nord-américain d'emballage et d'impression permet à la Société de qualifier de nouvelles usines pour certains produits clés afin d'assurer une redondance à l'intérieur de son réseau.

Conformité à la réglementation gouvernementale - Des modifications ou l'adoption de nouvelles réglementations

La Société exploite des installations dans plusieurs pays à travers le monde et est exposée à des risques associés à différents cadres juridiques, politiques, fiscaux, sociaux, culturels, environnementaux et réglementaires. Elle est assujettie à de nombreuses réglementations qui peuvent être modifiées par les autorités gouvernementales. Une modification de la réglementation ou l'adoption de nouvelles réglementations plus strictes pourrait entraîner une diminution importante, autant permanente que temporaire, des revenus ou une augmentation significative des coûts pour la Société afin de s'y conformer. La Société a bénéficié de certains programmes d'aide gouvernementale. Tout changement dans les règles d'application pourrait avoir des incidences sur le résultat net de la Société.

Réglementation - Sécurité et qualité des produits d'emballage destinés à l'industrie de l'alimentation

La Société est un fournisseur de produits d'emballage souple utilisés, principalement, par l'industrie de l'alimentation. Elle est donc exposée aux risques de cette industrie, tels que des erreurs d'étiquetage et la présence de substances étrangères, ainsi que de certains problèmes d'hygiène et de salubrité dont la contamination des aliments par des organismes causant des maladies, ou pathogènes, comme la bactérie E.coli, la salmonelle et la listeria. Celle-ci pourrait donc être visée par un éventuel rappel de produits. Une telle situation pourrait exposer la Société à des réclamations au titre de la responsabilité civile, à une publicité défavorable, à des enquêtes ou à l'intervention de la part des gouvernements, ce qui aurait une incidence défavorable significative sur sa situation financière, son résultat net et sa réputation.

Risques environnementaux - Des modifications ou l'adoption de nouvelles réglementations et des changements aux habitudes de consommation

Des lois et des initiatives à venir, par exemple des limites d'émissions atmosphériques plus restrictives, la mise en place de taxes sur le carbone, des réglementations plus sévères sur la qualité de l'eau ou des exigences supplémentaires pour la décontamination des sols, pourraient augmenter les coûts d'exploitation. De plus, des changements dans les lois et règlements régissant la composition ou la recyclabilité des emballages pourraient avoir un impact sur les activités s'ils étaient applicables à grande échelle et trop rapidement dans les principaux marchés de la Société. Ces changements pourraient nécessiter des investissements importants. Des actions volontaires, de la part des clients de la Société ou de leurs clients, visant à réduire l'utilisation de plastique pourraient également réduire la demande pour certains emballages en plastique et faire augmenter les coûts de fabrication. L'arrivée de la réglementation sur la responsabilité élargie des producteurs (REP) dans plusieurs provinces du Canada, et bientôt aux États-Unis, a également eu, et devrait avoir, un effet sur les industries de l'impression et de l'emballage. Cette réglementation tient responsables les entreprises mettant sur le marché des imprimés, contenants et emballages pour les coûts associés à la gestion de la fin de vie de ces produits et pourrait entraîner une diminution de la demande. Enfin, la tendance est à l'élimination graduelle des sacs de plastique à usage unique dans de nombreuses juridictions à travers le monde, même si les produits fabriqués par la Société sont généralement exclus de ces initiatives. Des changements dans les lois et règlements établissant les restrictions et les conditions d'utilisation applicables aux aliments, aux boissons et aux produits pharmaceutiques, agricoles ou autres, de même qu'aux matériaux qui entrent en contact avec eux, ou encore applicables à l'utilisation des matériaux et des agents entrant dans la fabrication des produits de la Société pourraient aussi nuire aux activités.

Les activités d'impression et d'édition de la Société nécessitent une utilisation quotidienne d'une grande quantité de papier. Les activités d'emballage souple requièrent l'usage d'importantes quantités de plastique. Certains consommateurs et certains clients de la Société pourraient être préoccupés par les possibles répercussions d'une grande utilisation de papier et de plastique sur l'environnement et pourraient faire davantage entendre leur voix pour la protection de l'environnement et pour promouvoir le développement durable. De telles préoccupations pourraient porter atteinte à la réputation de la Société, entraîner une révision et un ajustement de ses pratiques ainsi qu'engendrer des coûts opérationnels additionnels.

Les attentes et les exigences en matière environnementale, sociale ou de gouvernance (ESG) sont en constante évolution de la part de plusieurs de nos parties prenantes, notamment les investisseurs, les clients, les fournisseurs, les consommateurs et les gouvernements. La rapide évolution de celles-ci pourraient exposer la Société à des risques réputationnels, de marché et opérationnels. Au courant des dernières années, des gouvernements de plusieurs juridictions adoptent des lois obligeant, entre autres, la reddition de compte en matière ESG, le calcul des émissions de carbone, incluant la chaîne de valeurs, la surveillance de la chaîne d'approvisionnement pour des enjeux liés à la déforestation, la dégradation des forêts, le travail forcé ou le travail des enfants. Ces réglementations peuvent avoir un effet direct ou indirect sur la Société, y compris par l'intermédiaire de nos clients et de nos fournisseurs. Ces obligations engendreraient une croissance rapide du niveau de surveillance de la part des gouvernements, des clients ou des investisseurs. En plus, les clients peuvent volontairement adopter des standards élevés en matière ESG, ces standards ne se limitant pas à leurs opérations ou leurs sites de production, mais pourraient inclure également leur chaîne d'approvisionnement. Si nous ne sommes pas en mesure de rencontrer leurs attentes, ils pourraient se tourner vers des concurrents. En conséquence, le niveau de surveillance de la part de ces parties prenantes, entraînerait également une multiplication des demandes de divulgation et de reddition de comptes, pour lesquelles l'entreprise doit mettre en place des processus rigoureux de collecte et d'analyses de données et d'informations de plus en plus détaillées. Les attentes en matière de mise en place rapide d'initiatives reliées aux thématiques ESG, et plus particulièrement celles en lien avec les changements climatiques, sont de plus en plus élevées et l'incapacité à mettre en place des plans d'actions avec des résultats tangibles nous permettant de rencontrer nos objectifs ESG pourraient représenter un désavantage et un risque réputationnel et commercial.

Protection des droits de propriété intellectuelle - Incapacité à protéger ses droits par des brevets, marques de commerce et accords de confidentialité pourrait nuire aux activités

La protection des procédés, appareils et autres technologies appartenant en exclusivité à la Société est importante. En suivant sa stratégie qui mise sur l'innovation, il est d'autant plus crucial de protéger ses droits de propriété intellectuelle, sans quoi la position concurrentielle de la Société pourrait en souffrir, car des concurrents imitant ses produits et/ou procédés pourraient les proposer à des prix moindres que ceux de la Société en plus d'occasionner des coûts importants.

La Société compte aussi sur des savoir-faire exclusifs non brevetés, sur l'innovation technologique et sur d'autres secrets commerciaux pour développer et maintenir sa position concurrentielle. Rien ne garantit que les accords de confidentialité ne soient pas violés ni qu'ils protégeront bien les secrets commerciaux ou les savoir-faire exclusifs et assureront des recours adéquats en cas d'utilisation ou de communication non autorisée de ces secrets commerciaux et de ces savoir-faire exclusifs. De plus, rien ne garantit que des tiers ne prendront pas connaissance de ces secrets commerciaux par une recherche indépendante ou d'autres moyens légaux.

Par ailleurs, les brevets, les marques de commerce et les autres droits de propriété intellectuelle de la Société pourraient ne pas lui conférer d'avantage concurrentiel. La Société pourrait devoir affecter des ressources considérables à la surveillance de ses droits de propriété intellectuelle. Sa position concurrentielle pourrait être minée si elle n'était pas en mesure de détecter des contrefaçons et de faire respecter ses droits de propriété intellectuelle rapidement ou non. Des concurrents pourraient éviter de violer les droits de propriété intellectuelle de l'entreprise en trouvant des solutions de contournement ou en mettant au point des technologies différentes. Il pourrait s'avérer impossible ou très difficile de faire respecter des droits de propriété intellectuelle dans certains pays, ce qui pourrait aider des concurrents à gagner des parts de marché et entraîner des pertes de revenus.

Pandémie, épidémie ou apparition d'une maladie infectieuse

L'apparition d'une maladie, d'un virus y compris du type de la pandémie de la COVID-19 ou toute autre maladie contagieuse sur une échelle globale, pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités, les résultats d'exploitation et sur la situation financière de la Société. Bien qu'elle soit soudaine, ses effets sur les cycles économiques peuvent provoquer des perturbations temporaires défavorables sur le marché dans lequel la Société opère, ainsi que sur sa structure interne, telle que la fermeture des usines, des pénuries de matière première et de main d'œuvre, sur les chaînes d'approvisionnement et les canaux de distribution.

Crédit - Mauvaises créances de certains clients

Certains facteurs, tels que les conditions économiques et des changements au sein de certaines industries, pourraient exposer la Société au risque de crédit relatif aux créances à recevoir de certains de ses clients, nuisant ainsi à sa capacité de recouvrement selon les termes de paiement établis. La haute direction analyse et révise régulièrement la situation financière de sa clientèle et applique des procédures d'évaluation rigoureuses pour tout nouveau client. Une limite de crédit spécifique par client est établie et révisée régulièrement par la Société pour les clients importants ou considérés à risque. De plus, en raison de la diversification de ses produits, de sa clientèle et de sa couverture géographique, la Société estime qu'elle est protégée contre une concentration du risque de crédit.

Taux de change - Les fluctuations des taux de change

La Société est sujette aux fluctuations des taux de change de différentes devises et ces variations pourraient avoir un effet sur les résultats. La dépréciation du dollar canadien face au dollar américain peut occasionner une augmentation de la valeur des ventes aux États-Unis et créer certaines occasions d'affaires. Quant à l'appréciation du dollar américain, celle-ci offre une certaine protection à la Société contre la concurrence étrangère au sein du secteur des services au commerce de détail et de l'impression. Toutefois, une éventuelle reprise de la devise canadienne aurait un effet négatif sur le résultat net. Afin de réduire les risques de fluctuations à court terme des devises étrangères, la Société veille à apprécier les entrées et les sorties de fonds dans une même devise et maintient en place un programme de couverture de change utilisant des produits dérivés.

Taux d'intérêt - La hausse des taux d'intérêt sur le marché relativement aux instruments financiers

La Société est exposée à des risques de hausses de taux d'intérêt. La Société maintient une combinaison de dettes à taux fixe et à taux variable et surveille les taux d'intérêt pertinents et peut, le cas échéant, couvrir l'exposition aux taux d'intérêt variables au moyen de divers instruments dérivés. Les dettes à taux variables portent intérêt à des taux fondés sur le taux des opérations de pension à un jour (« CORRA ») ou le taux de financement à un jour garanti (« SOFR »), ou sur les taux des acceptations bancaires. Étant donné la présence de dette à taux variable, une hausse des taux d'intérêt pourrait avoir un effet sur le résultat de la Société.

Liquidités - Disponibilité des capitaux à un coût raisonnable

La Société est exposée au risque de liquidités, c'est-à-dire le risque qu'elle ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles, ou de les remplir, mais à un coût excessif. Le niveau d'endettement net pourrait avoir des incidences importantes, en particulier les suivantes :

- Limiter sa capacité d'obtenir un financement supplémentaire, notamment pour le fonds de roulement, les dépenses en immobilisations, le service de sa dette, ses acquisitions et ses besoins généraux;
- Limiter sa capacité de s'adapter à l'évolution de la conjoncture des marchés et devenir moins concurrentielle par rapport aux concurrents moins endettés;
- Accroître ses frais financiers et réduire sa rentabilité;
- Ne pas être en mesure de verser des dividendes sur les actions à droit de vote subalterne catégorie A et ses actions catégorie B;
- Être vulnérable à un ralentissement économique général;
- Rendre plus difficile le respect de ses engagements au titre de la dette.

La concrétisation de l'une ou l'autre de ces circonstances pourrait avoir une incidence négative importante sur les activités de la Société, sa situation financière, ses perspectives et/ou ses résultats d'exploitation. De plus, la Société pourrait ne pas être en mesure d'atteindre ses objectifs de croissance stratégiques si elle ne dispose pas des ressources en capital nécessaires pour financer sa stratégie de croissance interne et par acquisitions. En outre, le non-respect des clauses restrictives établies par les prêteurs de nouvelles facilités de crédit pourrait entraîner des pertes financières, une hausse des coûts ou des défauts croisés, ce qui pourrait avoir une incidence négative importante sur les activités, la situation financière, les perspectives et/ou les résultats d'exploitation de la Société. Les conditions de facilités de crédit autorisent la Société à assumer des dettes supplémentaires dans certaines circonstances, mais pourraient imposer certaines restrictions qui limiteront la capacité d'exploiter l'entreprise.

Litiges - La Société est assujettie à des risques juridiques en lien avec ses activités

La Société pourrait être impliquée dans des litiges ou des poursuites résultant de ses activités. De plus, particulièrement dans le cadre de ses efforts pour aligner la capacité et les coûts de la plateforme d'impression sur les volumes d'affaires, la Société risque d'être impliquée dans des litiges pour des cas de relations de travail. Du côté des secteurs des services au commerce de détail et de l'impression et de l'emballage, l'impression d'information erronée par la Société et du non-respect des spécifications d'un client pourraient conduire à la réception de réclamations. De même, lors de ses activités d'acquisitions, les passifs non identifiés et les obligations judiciaires importantes représentent également un risque en tant que successeur. Bien que la Société provisionne pour ces litiges, elle n'est pas assurée que toutes les réclamations sont provisionnées aux coûts de règlement, ayant potentiellement un effet défavorable additionnel sur le résultat net.

Régimes de retraite - L'effet de fluctuations majeures des marchés sur la solvabilité des régimes de retraite à prestations définies

Au 26 octobre 2025, la quasi-totalité des employés actifs de la Société participait à des régimes de retraite à cotisations définies. Toutefois, les risques relatifs aux régimes à prestations définies, ceux-ci étant présentement fermés, sont toujours assumés par la Société. La capitalisation des régimes de retraite à prestations définies est calculée selon des estimations actuarielles et est soumise aux restrictions découlant des règlements fiscaux et autres règlements pertinents. Les estimations actuarielles effectuées durant l'exercice tiennent compte d'hypothèses relatives aux prévisions salariales jusqu'à la retraite et du taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes. L'obligation au titre des prestations définies, la juste valeur et la composition des actifs des régimes sont mesurées à la date des états financiers annuels. La Société poursuit sa stratégie d'investissement afin de limiter l'exposition de ses actifs à des fluctuations majeures qui toucheraient la solvabilité des régimes.

Fiscalité - Des changements aux lois fiscales pourraient nuire à la profitabilité

La Société doit payer des impôts dans plusieurs juridictions. Divers facteurs pourraient faire augmenter les charges fiscales dans l'avenir, notamment des changements dans la composition du bénéfice dans des pays aux taux d'imposition différents. La Société se penche régulièrement sur ces questions pour déterminer si elle évalue correctement ses obligations fiscales. Des évaluations inexactes pourraient avoir des conséquences importantes sur ses activités, sa situation financière, ses perspectives ou ses résultats d'exploitation. Des changements aux lois ou à la manière dont les autorités fiscales les interprètent, dans certains cas avec effet rétroactif, pourraient avoir des conséquences. Par exemple, l'imposition d'impôts additionnels, la hausse du taux de l'impôt sur le revenu ou d'autres impôts ou l'abolition d'incitatifs fiscaux dont l'entreprise bénéficie dans un territoire où elle exerce ses activités pourraient faire augmenter le taux d'imposition effectif de la Société et nuire fortement à sa rentabilité. Tout changement aux lois fiscales, à l'interprétation qu'en font les autorités fiscales ou aux règles comptables pourrait avoir une incidence négative importante sur l'impôt dû au titre de périodes passées et futures. Enfin, des contrôles fiscaux dont l'entreprise pourrait faire l'objet dans l'un ou l'autre des territoires où elle exerce ses activités pourraient modifier défavorablement son taux d'imposition effectif, ce qui pourrait se répercuter négativement sur ses activités, sa situation financière, ses perspectives ou ses résultats d'exploitation.

Fiscalité - Des contestations d'autorités fiscales ou des modifications dans les taux d'imposition statutaires en vigueur

La Société estime que les frais déclarés par les différentes entités du groupe sont raisonnables, déductibles et que le coût et la déduction du coût en capital utilisés pour les biens amortissables de ces entités ont été calculés adéquatement. Dans le cours normal des activités de la Société, les autorités fiscales procèdent à des vérifications continues et, à cet égard, rien ne garantit que les autorités fiscales ne contesteront pas la position de la Société relativement à certaines questions fiscales. Si elles ont gain de cause, ces contestations pourraient avoir une incidence défavorable significative sur la Société, ses activités, son résultat net et sa situation financière, ainsi que sur le rendement pour les actionnaires.

Si les taux d'impôt d'une période future augmentaient ou diminuaient dans un territoire quelconque, la charge d'impôts sur le résultat de cette même période augmenterait ou diminuerait en conséquence. De plus, les actifs et passifs d'impôt différé augmenteraient ou diminueraient parallèlement aux hausses ou aux baisses de taux d'impôt, ce qui aurait des répercussions sur les impôts sur le résultat. Par ailleurs, une baisse ou une hausse du taux d'impôt se traduirait par une hausse ou une baisse du bénéfice net annuel comparativement à ce qu'il aurait été autrement.

Tests de dépréciation - Résultats des tests de dépréciation sur la valeur des actifs

Les normes IFRS exigent que la Société effectue des tests de dépréciation de l'actif à long terme s'il existe un quelconque indice qu'un actif ou un groupe d'actifs ait pu se déprécier. Toute baisse de valeur provenant des tests de dépréciation aurait un effet défavorable sur le résultat net de la Société, sans toutefois avoir un effet important sur sa conformité au ratio d'endettement qu'elle doit respecter aux termes de ses facilités de crédit actuelles ou sur sa capacité d'emprunt.

Détention du contrôle - Conflit d'intérêts entre l'actionnaire de contrôle et les autres actionnaires

Au 26 octobre 2025, Capinabel inc. détenait directement ou indirectement 10,42 % des actions en circulation et 65,96 % des droits de vote rattachés aux actions participantes en circulation de la Société. Toutes les actions de Capinabel inc. sont détenues par M. Rémi Marcoux, Mme Nathalie Marcoux, Mme Isabelle Marcoux et M. Pierre Marcoux, des sociétés qu'ils contrôlent et des fiducies dont ils sont les bénéficiaires. Étant donné la détention du contrôle de cet actionnaire, il est possible que dans certaines situations, les intérêts de l'actionnaire détenant le contrôle ne correspondent pas à ceux des autres détenteurs d'actions participantes de la Société.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef de la direction financière de la Société sont responsables de la mise en place et du respect des contrôles et procédures de communication de l'information au sein de la Société.

Nos contrôles et procédures de présentation de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous sommes tenus de fournir est consignée, traitée, résumée et rapportée au cours des délais prévus dans les lois sur les valeurs mobilières du Canada et que des contrôles et procédures sont élaborés pour s'assurer que cette information est accumulée et communiquée à la direction de manière à permettre la prise de décisions au moment opportun à l'égard de l'information à fournir.

L'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société a été évaluée au sens du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (le « Règlement 52-109 ») au 26 octobre 2025. Sur la base de cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef de la direction financière de la Société ont conclu que la conception et le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société étaient efficaces au 26 octobre 2025.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef de la direction financière de la Société sont responsables de la mise en place et du maintien d'un contrôle interne adéquat. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés conformément aux IFRS.

L'efficacité de la conception et du fonctionnement du CIIF a été évaluée au 26 octobre 2025, conformément au cadre et aux critères énoncés dans le document intitulé Internal Control - Integrated Framework qu'a publié le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO ») en 2013, un modèle de contrôle reconnu, et aux exigences du Règlement 52-109. Sur la base de cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef de la direction financière de la Société ont conclu que la conception et le fonctionnement du CIIF étaient efficaces au 26 octobre 2025.

Tout système de contrôle interne, quelle que soit la qualité de sa conception, comporte des limites intrinsèques. Par conséquent, même les systèmes considérés comme efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la présentation de l'information financière et de la préparation des états financiers.

Conformément aux dispositions du Règlement 52-109, la direction a limité l'étendue de sa conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du CIIF de la Société afin d'exclure les contrôles, les politiques et les procédures des entités acquises soit Mirazed et Intergraphics. Cette mesure est acceptée par l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») durant la première année suivant l'acquisition d'une entreprise, le temps de permettre à une société de procéder à son intégration.

Au cours de l'exercice financier 2025, Mirazed et Intergraphics ont généré des revenus de 9,6 millions \$ soit 0,4 % des revenus consolidés de la Société.

Des informations additionnelles relatives à ces acquisitions sont présentées dans le tableau #10.

Tableau #10 :
(Non audités)

| (en millions de dollars) | Mirazed et Intergraphics |
|---|---|
| État de la situation financière | Au 26 octobre 2025 |
| Actifs courants | 18,7 \$ |
| Actifs non courants | 61,6 |
| Passifs courants | 5,9 |
| Passifs non courants | 12,2 |
| État du résultat | Exercice clos le 26 octobre 2025 |
| Revenus | 9,6 \$ |
| Résultat opérationnel avant amortissement | 1,3 |
| Résultat opérationnel | 1,7 |

Au cours de l'exercice clos le 26 octobre 2025, sauf les faits susmentionnés, aucune modification touchant le CIIF qui a eu ou est susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle n'a été portée à l'attention de la direction de la Société, y compris le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef de la direction financière de la Société.

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

La Société a annoncé, le 8 décembre 2025, qu'elle avait conclu une entente pour la vente de ses activités du secteur de l'emballage à ProAmpac Holdings inc. pour un prix d'achat total d'environ 2,1 milliards \$⁽¹⁾, sous réserve des ajustements habituels visant les dettes et les éléments assimilables à une dette, la trésorerie et le fonds de roulement net. L'opération est assujettie à l'approbation des actionnaires, aux autorisations des autorités de réglementation et à d'autres conditions de clôture habituelles. En cette période de consolidation dans l'industrie, cette entente permet à la Société de créer de la valeur pour les actionnaires en agissant de manière décisive et en position de force. De plus, elle permettra à la Société de concentrer ses ressources sur sa stratégie de croissance des activités du secteur des services au commerce de détail et de l'impression, notamment les activités de marketing sur le lieu de vente, et des activités du secteur des médias. La transaction devrait être conclue au cours du premier trimestre de l'année civile 2026.

(1) Converti selon un taux de change de 1,38 \$ canadien pour 1,00 \$ américain.

PERSPECTIVES

La clôture de la vente de notre secteur de l'emballage devrait avoir lieu au premier trimestre de l'année civile 2026, sous réserve de la levée des conditions de clôture applicables et de la réception des autorisations applicables des autorités de réglementation.

Nous anticipons une diminution de volumes dans nos activités traditionnelles, incluant l'impression de livres qui a connu une croissance très élevée pour l'exercice financier 2025. Cette diminution devrait être partiellement contrebalancée par une croissance dans nos activités de marketing sur le lieu de vente, incluant l'effet positif des acquisitions.

Au niveau consolidé, nous prévoyons que le résultat opérationnel avant amortissement ajusté de l'exercice financier 2026, pour les activités poursuivies, demeure stable par rapport à celui de l'exercice financier 2025.

Finalement, nous prévoyons continuer à générer d'importants flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles. Ces flux nous permettront de continuer à réduire notre endettement net tout en investissant dans notre croissance et en offrant un retour de capital à nos actionnaires.

Au nom de la direction,

(s) Donald LeCavalier
Vice-président exécutif et chef de la direction financière

Le 10 décembre 2025



• TRANSCONTINENTAL

États financiers consolidés annuels audités de la Société

Pour les exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés ci-joints de Transcontinental inc. sont sous la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société. Les états financiers consolidés incluent des montants établis par la direction selon des estimations qu'elle juge raisonnables et justes. Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière de comptabilité (« IFRS »).

Dans le cadre de ses responsabilités, la direction de Transcontinental inc. et de ses filiales met au point et améliore les systèmes comptables et de gestion en vue de fournir l'assurance raisonnable de la protection des actifs contre une perte éventuelle ou une utilisation non autorisée ainsi que de la fiabilité des registres comptables lors de la préparation des états financiers consolidés.

Le conseil d'administration de la Société assume la responsabilité des états financiers consolidés, surtout par l'entremise de son Comité d'audit. Le Comité d'audit rencontre chaque trimestre la direction ainsi que les auditeurs indépendants en vue de discuter des résultats de l'audit, du contrôle interne et de sujets touchant l'information financière. Les auditeurs indépendants nommés par les actionnaires peuvent s'adresser librement au Comité d'audit que la direction soit présente ou non.

Les présents états financiers consolidés ont été audités par le cabinet KPMG s.r.l. / s.e.n.c.r.l., dont le rapport est présenté à la page suivante.

Le président et chef de la direction,

(s) *Thomas Morin*

Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,

(s) *Donald LeCavalier*



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal, (QC) H3A 0A3
Canada
Téléphone 514 840 2100
Télécopieur 514 840 2187

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Transcontinental inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Transcontinental inc. (l'« entité »), qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 26 octobre 2025 et au 27 octobre 2024;
- les états consolidés du résultat pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 26 octobre 2025 et 27 octobre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.



Page 2

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de l'exercice clos le 26 octobre 2025. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport de l'auditeur.

Évaluation de la valeur recouvrable de certains groupes d'unités génératrices de trésoreries (« UGT ») auxquelles un goodwill est alloué

Description de la question

Nous attirons l'attention sur les notes 2 i) et n), 7 et 16 des états financiers. Le solde du goodwill s'établit à 1 179,5 millions de dollars. Le *goodwill* acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est alloué aux UGT (ou à un groupe d'UGT) qui bénéficient des synergies du regroupement.

Une UGT (ou un groupe d'UGT) à laquelle un *goodwill* a été alloué est soumise à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des changements de situation indiquent une dépréciation potentielle. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'une UGT (ou d'un groupe d'UGT) excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées au résultat net.

La valeur recouvrable d'une UGT (ou d'un groupe d'UGT) représente la plus élevée de sa valeur d'utilité et de sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. Les hypothèses importantes utilisées aux fins de la détermination de la juste valeur diminuée des coûts de sortie incluent les multiples de capitalisation et les prévisions budgétaires du résultat opérationnel avant amortissement.

Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit

Nous avons déterminé que l'évaluation de la valeur recouvrable de certains groupes d'UGT auxquelles un *goodwill* est alloué constituait une question clé de l'audit. Cette question représente un aspect présentant un risque important ou plus élevé d'anomalies significatives pour certaines UGT (ou pour un groupe d'UGT) en raison de l'ampleur du *goodwill* et du degré élevé d'incertitude relative aux estimations dans la détermination de la valeur recouvrable. De plus, des jugements importants de la part de l'auditeur et des compétences et connaissances spécialisées ont été nécessaires à l'évaluation des résultats de nos procédures d'audit.



Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit.

Nous avons évalué le caractère approprié du résultat opérationnel avant amortissement utilisés pour établir la valeur recouvrable de certaines UGT (ou d'un groupe d'UGT) en les comparant aux résultats opérationnels avant amortissement historiques réels de l'entité. Nous avons tenu compte des changements dans les situations ou les événements touchant ces UGT (ou un groupe d'UGT) pour apprécier les ajustements apportés par l'entité pour arriver au résultat opérationnel avant amortissement devant être généré par les UGT (ou un groupe d'UGT), ou l'absence de tels ajustements.

Nous avons demandé à des professionnels en évaluation possédant des compétences et des connaissances spécialisées de participer à la mission. Ces professionnels nous ont aidé à évaluer le caractère approprié des multiples de capitalisation de certaines UGT (ou d'un groupe d'UGT) en les comparant à des données de marché publiées pour des entités comparables.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « rapport annuel 2025 », autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.



Page 4

Nous nous attendons à obtenir les informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « rapport annuel 2025 », autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états, après la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;



Page 6

- nous planifions et réalisons l'audit du groupe de façon à obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit réalisés aux fins de l'audit du groupe, et assumons l'entièvre responsabilité de notre opinion d'audit;
- parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport de l'auditeur parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur est délivré est Dominique Hamel.

*KPMG A.M.L / S.E.N.C.R.L.**

Montréal, Canada

Le 10 décembre 2025

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

| | Notes | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 |
|---|-----------------|--------------------|--------------------|
| Revenus | 3 | 2 743,9 \$ | 2 812,9 \$ |
| Charges opérationnelles | 5 | 2 278,5 | 2 343,5 |
| Frais de restructuration et autres coûts (revenus) | 6 | (17,2) | 33,9 |
| Dépréciation d'actifs | 13, 14, 15 & 16 | 9,5 | 10,8 |
| Résultat opérationnel avant amortissement | | 473,1 | 424,7 |
| Amortissement | 8 | 209,0 | 215,2 |
| Résultat opérationnel | | 264,1 | 209,5 |
| Frais financiers nets | 9 | 42,3 | 60,0 |
| Résultat avant impôts sur le résultat | | 221,8 | 149,5 |
| Impôts sur le résultat | 10 | 50,4 | 27,6 |
| Résultat net | | 171,4 | 121,9 |
| Participation ne donnant pas le contrôle | | 0,4 | 0,6 |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société | | 171,0 \$ | 121,3 \$ |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société par action - de base et dilué | | 2,04 \$ | 1,41 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - de base et dilué (en millions) | 21 | 83,8 | 86,1 |

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024
(en millions de dollars canadiens)

| | Notes | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 |
|--|-------|--------------------|--------------------|
| Résultat net | | 171,4 \$ | 121,9 \$ |
| Autres éléments du résultat global | | | |
| Éléments qui peuvent être reclassés au résultat net | | | |
| Variation nette liée aux couvertures de flux de trésorerie | | | |
| Variation nette de la juste valeur des dérivés désignés - risque de change | 28 | (7,0) | 0,7 |
| Variation nette de la juste valeur des dérivés désignés - risque de taux d'intérêt | 28 | (0,4) | (1,4) |
| Reclassement de la variation nette de la juste valeur des dérivés désignés portée au résultat net au cours de l'exercice | | 4,4 | 1,5 |
| (Recouvrement d'impôts) impôts sur le résultat y afférents | | (0,8) | 0,2 |
| | 23 | (2,2) | 0,6 |
| Écarts de conversion cumulés | | | |
| Gains nets de change latents sur la conversion des états financiers des établissements étrangers | | 13,1 | 15,4 |
| Reclassement au résultat net des gains nets de change sur la conversion des états financiers des établissements étrangers au cours de l'exercice | 4 | (8,2) | — |
| Pertes nettes sur la couverture de l'investissement net dans les établissements étrangers | 28 | (10,8) | (3,5) |
| Recouvrement d'impôts sur le résultat y afférents | | (2,2) | (4,2) |
| | 23 | (3,7) | 16,1 |
| Éléments qui ne seront pas reclassés au résultat net | | | |
| Variations liées aux régimes à prestations définies | | | |
| Écarts actuariels au titre des régimes à prestations définies | 26 | (4,8) | (2,8) |
| Recouvrement d'impôts sur le résultat y afférents | | (1,3) | (0,8) |
| | 23 | (3,5) | (2,0) |
| Autres éléments du résultat global | 23 | (9,4) | 14,7 |
| Résultat global | | 162,0 \$ | 136,6 \$ |

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens)

| | Notes | Capital social | Surplus d'apport | Résultats non distribués | Cumul des autres éléments du résultat global | Total | Participation ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres |
|--|-------|-----------------|------------------|--------------------------|--|-------------------|--|----------------------------|
| Solde au 27 octobre 2024 | | 619,2 \$ | 0,9 \$ | 1 237,5 \$ | 51,7 \$ | 1 909,3 \$ | 5,5 \$ | 1 914,8 \$ |
| Résultat net | | — | — | 171,0 | — | 171,0 | 0,4 | 171,4 |
| Autres éléments du résultat global | 23 | — | — | — | (9,4) | (9,4) | — | (9,4) |
| Apports des actionnaires et contributions aux actionnaires | | | | | | | | |
| Rachats d'actions et impôts y afférents | 21 | (7,8) | — | 8,8 | — | 1,0 | — | 1,0 |
| Dividendes | 21 | — | — | (159,0) | — | (159,0) | — | (159,0) |
| Solde au 26 octobre 2025 | | 611,4 \$ | 0,9 \$ | 1 258,3 \$ | 42,3 \$ | 1 912,9 \$ | 5,9 \$ | 1 918,8 \$ |
| Solde au 29 octobre 2023 | | 636,6 \$ | 0,9 \$ | 1 226,8 \$ | 37,0 \$ | 1 901,3 \$ | 4,9 \$ | 1 906,2 \$ |
| Résultat net | | — | — | 121,3 | — | 121,3 | 0,6 | 121,9 |
| Autres éléments du résultat global | 23 | — | — | — | 14,7 | 14,7 | — | 14,7 |
| Apports des actionnaires et contributions aux actionnaires | | | | | | | | |
| Rachat d'actions et impôts y afférents | 21 | (17,4) | — | (33,2) | — | (50,6) | — | (50,6) |
| Dividendes | 21 | — | — | (77,4) | — | (77,4) | — | (77,4) |
| Solde au 27 octobre 2024 | | 619,2 \$ | 0,9 \$ | 1 237,5 \$ | 51,7 \$ | 1 909,3 \$ | 5,5 \$ | 1 914,8 \$ |

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024
(en millions de dollars canadiens)

| | Notes | Au 26 octobre 2025 | Au 27 octobre 2024 |
|--|-------|--------------------------|--------------------------|
| Actifs courants | | | |
| Trésorerie | | 47,0 \$ | 185,2 \$ |
| Débiteurs | 11 | 468,1 | 504,4 |
| Impôts sur le résultat à recevoir | | 7,2 | 28,7 |
| Stocks | 12 | 378,4 | 365,7 |
| Frais payés d'avance et autres actifs courants | | 25,0 | 21,7 |
| Actifs détenus en vue de la vente | 4 | 12,0 | 108,9 |
| | | 937,7 | 1 214,6 |
| Immobilisations corporelles | 13 | 725,5 | 751,4 |
| Actifs au titre de droits d'utilisation | 14 | 98,5 | 99,6 |
| Immobilisations incorporelles | 15 | 328,0 | 354,5 |
| Goodwill | 16 | 1 179,5 | 1 154,0 |
| Impôts différés | 10 | 47,3 | 35,9 |
| Autres éléments d'actif | 17 | 30,0 | 31,3 |
| | | 3 346,5 \$ | 3 641,3 \$ |
| Passifs courants | | | |
| Créditeurs et charges à payer | 18 | 435,2 \$ | 495,1 \$ |
| Impôts sur le résultat à payer | | 3,5 | 21,1 |
| Revenus reportés et dépôts | | 8,5 | 10,9 |
| Portion courante de la dette à long terme | 19 | 253,2 | 201,0 |
| Portion courante des obligations locatives | 24 | 25,5 | 24,1 |
| Passifs détenus en vue de la vente | 4 | — | 13,1 |
| | | 725,9 | 765,3 |
| Dette à long terme | 19 | 417,6 | 668,1 |
| Obligations locatives | 24 | 91,1 | 95,8 |
| Impôts différés | 10 | 72,1 | 70,3 |
| Autres éléments du passif | 20 | 121,0 | 127,0 |
| | | 1 427,7 | 1 726,5 |
| Capitaux propres | | | |
| Capital social | 21 | 611,4 | 619,2 |
| Surplus d'apport | | 0,9 | 0,9 |
| Résultats non distribués | | 1 258,3 | 1 237,5 |
| Cumul des autres éléments du résultat global | 23 | 42,3 | 51,7 |
| Attribuables aux actionnaires de la Société | | 1 912,9 | 1 909,3 |
| Participation ne donnant pas le contrôle | | 5,9 | 5,5 |
| | | 1 918,8 | 1 914,8 |
| | | 3 346,5 \$ | 3 641,3 \$ |

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

(s) Isabelle Marcoux
Présidente exécutive du conseil

(s) Nelson Gentiletti
Administrateur de sociétés

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024
(en millions de dollars canadiens)

| | Notes | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 |
|---|-----------------|--------------------|--------------------|
| Activités opérationnelles | | | |
| Résultat net | | 171,4 \$ | 121,9 \$ |
| Ajustements pour rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles : | | | |
| Dépréciation d'actifs | 13, 14, 15 & 16 | 9,5 | 10,8 |
| Amortissement | 8 | 209,0 | 215,2 |
| Frais financiers de la dette à long terme et des obligations locatives | 9 | 40,0 | 47,7 |
| Pertes nettes (gains nets) sur cession d'actifs | | 0,4 | (5,1) |
| Gain sur cession d'entreprise | 4 & 6 | (46,0) | — |
| Impôts sur le résultat | 10 | 50,4 | 27,6 |
| Variation nette de change et autres | | (2,0) | (0,9) |
| Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles avant variation des éléments hors caisse liés aux opérations et des impôts sur le résultat payés | | 432,7 | 417,2 |
| Variation des éléments hors caisse liés aux opérations | 24 | (26,7) | 33,7 |
| Impôts sur le résultat payés | | (51,8) | (37,2) |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles | | 354,2 | 413,7 |
| Activités d'investissement | | | |
| Regroupements d'entreprises, nets de la trésorerie acquise | 4 | (21,7) | — |
| Cession d'entreprise | 4 | 132,0 | — |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | | (69,3) | (95,1) |
| Cessions d'immobilisations corporelles et autres | | 0,2 | 8,9 |
| Augmentation des immobilisations incorporelles | | (30,2) | (26,4) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | | 11,0 | (112,6) |
| Activités de financement | | | |
| Remboursement de la dette à long terme | 24 | (225,8) | (3,1) |
| Diminution nette des facilités de crédit | 24 | (14,6) | (75,4) |
| Règlement des contrats de swaps de taux d'intérêt fixe à variable et de devises | 19 | (25,9) | — |
| Frais financiers payés et frais de financement payés sur la dette à long terme et les facilités de crédit | 24 | (39,3) | (43,3) |
| Remboursement du principal sur les obligations locatives | 24 | (24,7) | (23,0) |
| Intérêts payés sur les obligations locatives | 24 | (4,1) | (3,5) |
| Dividendes | 21 | (159,0) | (77,4) |
| Rachat d'actions | 21 | (16,3) | (32,3) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | (509,7) | (258,0) |
| Incidence des écarts de taux de change sur la trésorerie libellée en monnaies étrangères | | 6,3 | 5,1 |
| Variation nette de la trésorerie | | (138,2) | 48,2 |
| Trésorerie au début de l'exercice | | 185,2 | 137,0 |
| Trésorerie à la fin de l'exercice | | 47,0 \$ | 185,2 \$ |
| Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie | | | |
| Variation nette des acquisitions d'immobilisations financées par des créateurs | | (2,2) \$ | (9,4) \$ |

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Transcontinental inc. (la « Société ») est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Les actions à droit de vote subalterne catégorie A et les actions catégorie B se négocient à la Bourse de Toronto. Le siège social de la Société est situé au 1, Place Ville Marie, bureau 3240, Montréal (Québec), Canada, H3B 0G1.

La Société est un chef de file nord-américain en emballage souple, un fournisseur canadien de services marketing pour le commerce de détail, le plus important imprimeur canadien, et le chef de file canadien en édition pédagogique de langue française. La Société exerce principalement ses activités au Canada, aux États-Unis, en Amérique latine et au Royaume-Uni, dans trois secteurs distincts : le secteur de l'emballage, le secteur des services au commerce de détail et de l'impression et le secteur des médias. Les principales activités de la Société sont décrites à la note 3 « Information sectorielle ».

Le conseil d'administration de la Société a approuvé les présents états financiers annuels consolidés le 10 décembre 2025.

2 MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'informations financières de comptabilité (« IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les états financiers consolidés IFRS ont été établis conformément aux méthodes comptables significatives ci-dessous :

a) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf pour ce qui est des éléments suivants:

- les instruments financiers dérivés et les contreparties conditionnelles qui ont été évalués selon leur juste valeur;
- les actifs et passifs détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente;
- le passif lié à la rémunération à base d'actions qui a été évalué selon IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*;
- les passifs au titre des régimes à prestations définies, qui sont constatés au net de la juste valeur des actifs des régimes à prestations définies et de la valeur actualisée des obligations liées à ces régimes;
- les obligations locatives qui ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs.

b) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Les méthodes comptables décrites ont été appliquées de manière constante et uniforme par toutes les filiales pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle, et cessent d'être consolidées à la date à laquelle le contrôle prend fin. Les transactions et soldes intragroupe ont été éliminés à la consolidation.

Les principales filiales détenues par la Société sont les suivantes :

| | Détention (en %) |
|---|------------------|
| Imprimeries Transcontinental inc. (Canada) | 100,0 |
| Imprimeries Transcontinental 2007 inc. (Québec) | 100,0 |
| Imprimeries Transcontinental 2005 S.E.N.C. (Québec) | 100,0 |
| Transcontinental Printing Corporation (Delaware) | 100,0 |
| Médias Transcontinental inc. (Québec) | 100,0 |
| Médias Transcontinental S.E.N.C. (Québec) | 100,0 |
| TC Transcontinental Packaging Inc. (Delaware) | 100,0 |
| Transcontinental Holding Corp (Delaware) | 100,0 |
| Transcontinental US LLC (Delaware) | 100,0 |

c) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée correspond au total de la juste valeur des actifs transférés, des instruments de capitaux propres émis, des passifs contractés ou repris par la Société et des contreparties conditionnelles à la date d'acquisition.

L'excédent de la contrepartie transférée et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge est comptabilisé à titre de goodwill.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

d) Constatation des revenus

La Société comptabilise les revenus tirés de la vente de biens et de la prestation de services lorsque le contrôle d'un bien ou service a été transféré au client.

La Société a établi que le contrat aux fins de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, est habituellement un bon de commande, incluant les conditions de vente y étant associées, ou une combinaison d'un bon de commande et d'un contrat. Dans le secteur des services au commerce de détail et de l'impression, certains contrats contiennent plus d'une obligation de prestation, notamment lorsque le contrat prévoit des services d'impression, ainsi que des services de distribution et de solutions de contenu. Dans le secteur de l'emballage, les contrats contiennent habituellement une seule obligation de prestation, soit la vente de produits finis.

Dans les secteurs de l'emballage et des services au commerce de détail et de l'impression, les revenus sont constatés comme suit :

- Produits d'emballage

Les revenus reliés aux produits d'emballage sont constatés au moment du transfert du contrôle des produits au client qui est habituellement au moment où les produits sont expédiés ou livrés selon l'entente conclue avec le client.

- Services au commerce de détail et de l'impression

Les revenus provenant de la vente de services au commerce de détail et de l'impression, sont constatés au moment du transfert du contrôle des produits au client qui est habituellement au moment où les produits sont expédiés ou livrés selon l'entente conclue avec le client.

- Revenus de solutions de contenu

Les revenus de solutions de contenu sont constatés à un moment précis lorsque les services ont été rendus.

- Pour certains contrats provenant de la vente de produits d'emballage et des services au commerce de détail et de l'impression en vertu desquels la Société fournit des produits sur mesure ou des services et pour lesquels elle a un droit exécutoire de recevoir le paiement en contrepartie de la prestation effectuée, les critères permettant de constater les revenus progressivement sont rencontrés et nécessitent en conséquence la comptabilisation des revenus selon cette méthode. Cependant, la Société a déterminé que la valeur de ces contrats n'était pas significative.

Dans le secteur des médias, les revenus sont constatés comme suit :

- Revenus de publicité et de vente de livres

Les revenus sont constatés à la date de parution pour les revenus de publicité et au moment de la livraison, déduction faite d'une provision pour retours en ce qui concerne les ventes de livres.

e) Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux montants. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti, et comprend le coût d'acquisition des matières premières et les coûts de transformation, tels la main d'œuvre directe et une portion des frais généraux de production. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul de l'amortissement et des dépréciations.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur les durées d'utilité estimatives suivantes :

| | |
|-------------------------|---------------|
| Bâtiments | 20-40 ans |
| Améliorations locatives | Durée du bail |
| Matériel de production | 3-15 ans |
| Autres équipements | 2-5 ans |

g) Contrats de location

À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative. L'actif au titre de droits d'utilisation est initialement évalué au coût de l'obligation locative correspondante, ajusté de tout montant de loyers versés à la date de début du contrat ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus, et, le cas échéant, majoré des coûts directs initiaux engagés et de l'estimation des coûts à engager pour le démantèlement et l'enlèvement du bien sous-jacent ainsi que pour la restauration du site sur lequel il est situé. L'actif au titre de droits d'utilisation est ultérieurement évalué au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, si applicable. Le droit d'utilisation est amorti selon la méthode d'amortissement linéaire depuis la date de début jusqu'à la fin de la durée du bail, sauf si le contrat de location transfère la propriété de l'actif sous-jacent à la Société à la fin de la durée du bail ou le coût de l'actif du droit d'utilisation reflète que la Société exercera une option d'achat. Dans ce cas, le droit d'utilisation sera amorti sur la durée d'utilité de l'actif sous-jacent, qui est déterminée sur la même base que celle des immobilisations corporelles. De plus, l'actif du droit d'utilisation est périodiquement réduit des pertes de valeur, le cas échéant, et ajusté pour certaines réévaluations du passif locatif. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de clôture des états financiers s'il existe une indication de dépréciation potentielle.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs en utilisant le taux d'emprunt marginal de la Société à la date de passation du contrat, sauf s'il est possible de déterminer le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les paiements de loyers sont actualisés sur la durée du contrat de location, ce qui comprend la durée fixe et les options de renouvellement et de terminaison que la Société a la certitude raisonnable d'exercer.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

g) Contrats de location (suite)

Les principaux paiements inclus dans l'évaluation initiale de l'obligation locative sont les paiements fixes, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir, et les paiements de loyers variables en fonction d'un indice ou d'un taux. Par la suite, l'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs, laquelle se traduit par une augmentation de la valeur comptable de l'obligation locative reflétant les intérêts et par une diminution de la valeur comptable reflétant les paiements de loyers versés.

Tel que permis par l'IFRS 16, la Société a également fait le choix de ne pas comptabiliser d'actif au titre de droits d'utilisation et d'obligation locative pour tous les nouveaux contrats de location à court terme (définis comme ayant une durée de moins de 12 mois) ou pour ceux dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Ces contrats locatifs sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat avec la charge correspondante reflétée à l'état consolidé du résultat, sous le poste « Charges opérationnelles », lorsque engagée.

Dans le tableau consolidé des flux de trésorerie, les sorties de trésorerie se rapportant à la charge d'intérêts sur l'obligation locative ainsi que celles reliées au principal de l'obligation locative sont présentées dans les activités de financement. Les paiements de loyers au titre de contrats de location à court terme, contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et composantes non-locatives sont présentés dans les activités opérationnelles.

h) Immobilisations incorporelles

i) Immobilisations incorporelles identifiables acquises lors d'un regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises lors d'un regroupement d'entreprises sont inscrites à la juste valeur au moment de l'acquisition, et elles sont comptabilisées au coût diminué du cumul de l'amortissement et des dépréciations par la suite.

ii) Immobilisations incorporelles générées en interne

Les immobilisations incorporelles générées en interne consistent en des coûts de prépublication d'ouvrages, des coûts liés à des projets en technologie, autres que les coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'un accord d'infonuagique, et des coûts liés au développement et à la création de nouveaux produits.

Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles générées en interne sont comptabilisées au coût diminué du cumul de l'amortissement et des dépréciations par la suite.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties selon les modes et durées d'utilité estimatives suivants :

| | Durée | Mode |
|---|------------------|--|
| Relations avec les clients | 4-12 ans | Linéaire |
| Coûts de prépublication d'ouvrages | Maximum 7 ans | En fonction de la durée de vie estimative de l'ouvrage |
| Titres d'ouvrages pédagogiques | 6-9 ans | En fonction de la durée de vie estimative de l'ouvrage |
| Contrats d'impression acquis | Durée du contrat | Linéaire |
| Droits de premier refus | Durée du contrat | Linéaire |
| Noms commerciaux | 4 ans | Linéaire |
| Ententes de non-concurrence | 2-5 ans | Linéaire |
| Coûts liés à des projets en technologie | 3-7 ans | Linéaire |
| Coûts de développement | 3 ans | Linéaire |

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée comprennent principalement des noms commerciaux acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises d'édition de livres. Elles ne sont pas amorties et sont soumises à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des changements de situation indiquent une dépréciation potentielle.

i) Dépréciation d'actifs non financiers

La Société passe en revue la valeur comptable de ses actifs non financiers autres que ses stocks et ses actifs d'impôt différé à chaque date de clôture des états financiers, afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation potentielle.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises sont attribuées aux unités génératrices de trésorerie (« UGT »), et sont soumises à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des changements de situation indiquent une dépréciation potentielle.

Le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est alloué, à compter de la date d'acquisition, aux groupes d'UGT qui bénéficieront des synergies du regroupement. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs non financiers qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs. Chaque groupe d'UGT auquel le goodwill est affecté ne peut être plus grand qu'un secteur opérationnel, et représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi dans le cadre de la gestion interne.

La valeur recouvrable d'une UGT (ou groupe d'UGT) représente la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur d'utilité est déterminée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés, par application d'un taux d'actualisation qui reflète les appréciations actuelles du marché, la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques liés à l'UGT (ou groupe d'UGT).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

i) Dépréciation d'actifs non financiers (suite)

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est établie à l'aide de multiples de capitalisation appliqués aux prévisions budgétaires du résultat opérationnel avant amortissement (bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement « BAlIA ») de l'UGT ou du groupe d'UGT en cause pour l'exercice suivant.

Les actifs corporatifs de la Société ne génèrent pas d'entrées de flux de trésorerie séparés. Ils sont testés pour fins de dépréciation au niveau de regroupement d'UGT le plus bas auquel ils peuvent être alloués de façon raisonnable et constante d'une période à l'autre. S'il y a un indicateur qu'un actif corporatif pourrait être déprécié, alors la valeur recouvrable est déterminée au niveau de l'UGT (ou groupe d'UGT) auquel il a été alloué.

Sauf en cas d'indicateur de dépréciation identifié au cours de l'exercice qui nécessiterait que la Société procède à un test à une date antérieure à celle prévue annuellement, la Société effectue le test annuel de dépréciation au cours du dernier trimestre de chaque exercice en se basant sur la valeur nette comptable des actifs de la Société au premier jour du dernier trimestre de chaque exercice.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT (ou groupe d'UGT) excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées au résultat net.

j) Provisions

Le montant comptabilisé à titre de provision correspond à la meilleure estimation de la Société de l'obligation actuelle à la date de clôture des états financiers. Les principales provisions de la Société sont liées aux coûts de restructuration et aux contrats déficitaires. La valeur actuelle des provisions dépend d'un certain nombre de facteurs qui sont évalués sur une base régulière en utilisant un certain nombre d'hypothèses, y compris le taux d'actualisation, les flux de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation et le nombre d'années jusqu'au règlement de la provision. Les provisions sont révisées à chaque date de clôture des états financiers et les modifications aux estimations sont reflétées dans l'état consolidé du résultat.

k) Conversion des monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société. La monnaie fonctionnelle est la principale monnaie de l'environnement économique au sein duquel la Société exerce ses activités. La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères opérantes est majoritairement le dollar américain.

Les actifs et passifs des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture des états financiers. Les éléments des produits et des charges sont convertis au cours de change moyen de la période.

Les écarts de change sont comptabilisés dans les AERG sous le poste « Écarts de conversion cumulés » et sont cumulés dans les capitaux propres. Le montant cumulé des écarts de change est reclassé au résultat net au moment de la cession totale, ou partielle, de la participation dans l'établissement à l'étranger.

La Société désigne certains contrats de change à terme libellés en dollars américains, ainsi que certains de ses passifs financiers libellés en dollars américains, comme éléments de couverture d'une portion équivalente de son investissement net dans certains établissements étrangers, qui ont comme monnaie fonctionnelle le dollar américain. Ainsi, la tranche efficace de la variation de la juste valeur des contrats de change, ainsi que de la variation de change des passifs financiers libellés en dollar américain, déduction faite de l'impôt applicable, est comptabilisée dans les AERG et la tranche inefficace est comptabilisée au résultat net. Les gains et les pertes constatés au cumul des AERG sont reclassés au résultat net au cours de la période pendant laquelle l'investissement net dans un établissement étranger relié fait l'objet d'une disposition totale ou partielle.

l) Instruments financiers

i) Classement et évaluation des actifs et passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur et leur évaluation subséquente dépend de leur classement.

Les actifs et passifs financiers sont classés et évalués subséquemment comme suit :

| | Catégorie | Évaluation subséquente |
|---|---|--|
| Trésorerie | Coût amorti | Coût amorti au taux d'intérêt effectif |
| Débiteurs | Coût amorti | Coût amorti au taux d'intérêt effectif |
| Créditeurs, autres charges à payer et autres passifs financiers | Coût amorti | Coût amorti au taux d'intérêt effectif |
| Contrepartie conditionnelle | Juste valeur par le biais du résultat net | Juste valeur |
| Dette à long terme | Coût amorti | Coût amorti au taux d'intérêt effectif |
| Instruments financiers dérivés | Juste valeur par le biais du résultat net | Juste valeur |

ii) Dépréciation d'actifs financiers

La Société comptabilise les pertes de crédit attendues sur les actifs financiers, et les variations de ces pertes, à chaque date de clôture afin de rendre compte de l'évolution du risque de crédit depuis leur comptabilisation initiale. Pour les comptes débiteurs, la Société applique la méthode simplifiée d'IFRS 9 et comptabilise initialement les pertes de crédit attendues sur les comptes clients pour leur durée de vie. En ce qui concerne les prêts classés sous les « autres débiteurs », la Société mesure le risque de crédit selon le risque de crédit attendu des 12 prochains mois, s'il n'a pas varié de façon significative depuis la comptabilisation initiale.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

m) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

La Société identifie, évalue et gère ses risques financiers liés aux variations des taux d'intérêt et des taux de change afin d'en minimiser l'effet sur son résultat et sur sa situation financière, en utilisant des instruments financiers dérivés dont les paramètres ont été définis et approuvés par le conseil d'administration. Si la Société n'utilisait pas d'instruments financiers dérivés, son exposition à la volatilité des marchés serait plus importante.

Lorsqu'elle applique la comptabilité de couverture, la Société documente en bonne et due forme la relation entre les instruments financiers dérivés et les éléments couverts, ainsi que son objectif et sa stratégie de gestion des risques sur lesquels reposent ses activités de couverture, de même que les méthodes qui seront utilisées pour évaluer l'efficacité de la relation de couverture. Ce processus consiste à rattacher tous les instruments financiers dérivés désignés à titre d'élément de couverture à des actifs et des passifs spécifiques, à des engagements fermes ou à des opérations prévues spécifiques.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, et pendant toute sa durée, la Société doit avoir l'assurance raisonnable que cette relation sera efficace et en accord avec son objectif et sa stratégie de gestion des risques documentés initialement.

Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace de la relation de couverture est comptabilisée dans les AERG et la tranche inefficace est comptabilisée à l'état consolidé du résultat. La tranche efficace de la relation de couverture de risque de taux d'intérêt est reclassée aux résultats durant la période au cours de laquelle les paiements d'intérêts couverts sont comptabilisés au résultat net. La tranche efficace de la relation de couverture de risque de change liée aux ventes en devises étrangères est reclassée aux résultats durant la période au cours de laquelle les ventes sont reconnues aux résultats.

Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de l'investissement net dans les établissements étrangers, le même traitement que les couvertures de flux de trésorerie s'applique. Pour les contrats de swaps de taux d'intérêt et de devise, seul l'élément prix au comptant est inclus dans la relation de couverture et la variation de juste valeur est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. L'élément à terme ainsi que l'écart de base lié au taux de change (« foreign currency basis spread ») sont exclus de la relation de couverture et comptabilisés dans les autres éléments du résultat global en tant que coût de transaction lié à la couverture. Ceux-ci sont ensuite amortis au résultat net par le règlement des paiements d'intérêts sur les contrats de swaps de taux d'intérêt et de devises. La tranche efficace de la relation de couverture de l'investissement net est reclassée aux résultats lorsque l'établissement étranger est partiellement ou complètement cédé.

Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de juste valeur, la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés de couverture est comptabilisée à l'état consolidé du résultat, tout comme les changements de la juste valeur des actifs ou des passifs couverts attribuables au risque couvert. Le montant du gain ou de la perte attribuable au risque couvert est appliqué à la valeur comptable de l'élément couvert. Lorsque les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés de couverture et l'élément couvert ne se compensent pas entièrement, le montant en résultant, qui représente la portion inefficace de la relation, est comptabilisé dans les Frais financiers nets de l'état consolidé du résultat.

La Société peut aussi avoir recours à des contrats de swaps sur rendement total afin de couvrir le risque de marché relié à la variation du cours des actions de catégorie A aux termes de l'évaluation du passif de rémunération à base d'actions. Conformément aux dispositions de l'IFRS 9, les contrats de swaps sur rendement total sont classés dans la catégorie « Juste valeur par le biais du résultat net » avec une évaluation subséquente à la juste valeur.

La Société ne désigne pas ces instruments financiers dérivés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie et, par conséquent, les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé du résultat de la période afférente sous la ligne « Charges opérationnelles », en contrepartie des charges (gains) reliés à la rémunération à base d'actions.

Lorsque les instruments de couverture prennent fin avant leur échéance, les gains et les pertes, produits ou charges rattachés à l'instrument de couverture, qui avaient été comptabilisés antérieurement dans les AERG par suite d'application de la comptabilité de couverture, sont reportés afin d'être comptabilisés au résultat net de la période au cours de laquelle l'élément couvert affecte le résultat net. Si l'élément couvert cesse d'exister pour cause d'échéance, d'expiration, d'annulation ou d'exercice, les gains et les pertes, produits ou charges rattachés à l'instrument de couverture, qui avaient été comptabilisés antérieurement dans les AERG par suite de l'application de la comptabilité de couverture, sont comptabilisés dans le résultat net de la période visée par les états financiers.

Les autres instruments financiers dérivés procurant une couverture économique, mais qui ne sont pas admissibles aux fins de la comptabilité de couverture, sont comptabilisés à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont imputées aux résultats. La Société n'utilise pas d'instrument financier dérivé à des fins de spéculation ou de transaction.

n) Jugements critiques et sources d'incertitude relative aux estimations

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction de la Société fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date de clôture des états financiers et sur les montants des produits et des charges de la période concernée. Bien que la direction revoit régulièrement ses estimations, les résultats réels peuvent différer de celles-ci. L'incidence des modifications des estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la modification se produit, et dans les périodes ultérieures touchées, lorsqu'appllicable. Les éléments pour lesquels les estimations et les hypothèses sont importantes ou complexes sont présentés ci-dessous :

i) Regroupements d'entreprises

La détermination des justes valeurs associées aux immobilisations corporelles et incorporelles identifiables à la suite d'un regroupement d'entreprises nécessite que la direction formule des hypothèses. C'est le cas, notamment, lorsque la Société calcule ces justes valeurs à l'aide de techniques d'évaluation appropriées, qui se fondent généralement sur une prévision des flux de trésorerie futurs attendus en ce qui concerne les immobilisations incorporelles, et sur une approche par les coûts de remplacement, une approche par le résultat et/ou une approche marché pour les immobilisations corporelles.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

n) Jugements critiques et sources d'incertitude relative aux estimations (suite)

i) Regroupements d'entreprises (suite)

Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses formulées par la direction à l'égard du rendement futur et de la durée de vie des actifs connexes et du taux d'actualisation utilisé. Des différences importantes à ces hypothèses peuvent faire varier considérablement les justes valeurs associées aux immobilisations incorporelles identifiables à la suite d'un regroupement d'entreprises, ce qui influencerait le montant de la charge d'amortissement.

ii) Dépréciation d'actifs non financiers

Dans le cadre des tests de dépréciation du goodwill et des immobilisations corporelles et incorporelles, la détermination de la valeur recouvrable d'une UGT est un processus d'évaluation complexe qui nécessite le recours à diverses méthodes, notamment celle fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs et celle fondée sur le marché.

Dans le cadre de l'utilisation de la méthode fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs, les flux de trésorerie futurs estimés sont établis en fonction de l'expérience passée, de certaines tendances économiques et des tendances du secteur d'activité et du marché et représentent la meilleure estimation de la direction quant aux résultats futurs. La valeur recouvrable d'une UGT est également influencée par le taux d'actualisation utilisé dans le modèle, par le taux de croissance utilisé pour réaliser l'extrapolation et par le coût moyen pondéré du capital.

Dans le cadre de l'utilisation de la méthode fondée sur le marché, la Société estime la juste valeur de l'UGT en multipliant le résultat opérationnel avant amortissement par un multiple de capitalisation basé sur les données du marché.

Ces méthodes font intervenir une quantité importante d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence importante sur la valeur recouvrable d'une UGT, et par le fait même, sur le montant de la dépréciation, s'il y a lieu. L'incidence de changements importants des hypothèses et de la révision d'estimations est comptabilisée au résultat net au cours de la période à laquelle ces changements surviennent et où ces estimations sont révisées, le cas échéant.

iii) Impôts sur le résultat

La Société établit sa charge d'impôt et ses actifs et passifs d'impôt en se fondant sur des interprétations des lois fiscales applicables, incluant les traités fiscaux établis entre divers pays dans lesquels elle exerce ses activités, ainsi que les règles et règlements sous-jacents. Ces interprétations font appel à des jugements et à des estimations qui peuvent être contestés lors de vérifications fiscales gouvernementales auxquelles la Société est régulièrement soumise. De nouvelles informations pourraient devenir disponibles, faisant en sorte que la Société change son jugement à l'égard du caractère approprié des actifs et passifs d'impôt existants. De tels changements auront une incidence sur le résultat net au cours de la période où ils surviennent.

Dans le cadre du calcul de l'impôt sur le résultat et des actifs et passifs d'impôts différés, le recours aux estimations est requis pour déterminer les taux et les montants appropriés, et pour tenir compte de la probabilité de réalisation des actifs d'impôts. Les actifs d'impôts différés reflètent aussi l'avantage lié aux pertes fiscales ainsi que des déductions inutilisées pouvant être reportées ultérieurement afin de réduire l'impôt exigible des prochains exercices. Cette évaluation exige que la Société formule des estimations significatives sur la possibilité, ou non, qu'il soit probable que les actifs d'impôt sur le revenu différé soient recouvrés à partir du résultat imposable futur et, par conséquent, qu'ils puissent être constatés dans les états financiers consolidés de la Société. La Société s'appuie, entre autres, sur son expérience passée pour établir ses estimations.

Lorsque les montants sont déterminés de façon définitive, ils peuvent donner lieu à des ajustements aux actifs et aux passifs d'impôt exigible et différé.

iv) Avantages du personnel

Les coûts des régimes de retraite à prestations définies et l'actif (passif) au titre de prestations définies sont évalués au moyen de méthodes actuarielles. Les évaluations actuarielles sont fondées sur des hypothèses telles que les taux d'actualisation, les taux de rendement prévu des actifs, les taux de croissance de la rémunération et les taux de mortalité. En raison de la nature à long terme de ces obligations, ces estimations sont soumises à une incertitude importante. La direction revoit annuellement ces hypothèses, et l'incidence de cette révision est comptabilisée à l'état de la situation financière et au résultat global au cours de la période à laquelle ces estimations sont révisées, le cas échéant.

v) Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Dans le cadre du processus d'évaluation des actifs et passifs détenus en vue de la vente, la Société doit exercer son jugement entourant principalement les estimations reliées à l'allocation du goodwill et des relations avec les clients. L'application d'un jugement différent pourrait entraîner un résultat différent. Les actifs et passifs détenus en vue de la vente font l'objet d'un reclassement au cours de la période où tous les critères destinés à la vente ont été remplis.

o) Incidence des nouvelles normes comptables, interprétations et modifications adoptées au cours de l'exercice

i) Modifications à l'IAS 1, Présentation des états financiers

Au cours de l'exercice clos le 26 octobre 2025, la Société a adopté la modification d'IAS 1, *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants*. Les modifications clarifient que le classement de passifs comme courants ou non courants doit être basé sur les droits qui existent à la date de clôture. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

p) Nouvelles normes comptables, modifications et interprétations publiées, mais non encore adoptées

i) Modifications d'IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir et d'IFRS 9 Instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a publié *Classement et évaluation des instruments financiers (projet de modification d'IFRS 7 et d'IFRS 9)*. Les modifications clarifient la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers, clarifient et ajoutent des indications supplémentaires pour évaluer si un actif financier répond uniquement au critère de paiement du principal et des intérêts, ajoutent de nouvelles exigences d'information pour certains instruments dont les modalités contractuelles peuvent modifier les flux de trésorerie et mettent à jour les exigences d'information pour les instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des Autres éléments du résultat global. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. La Société évalue l'incidence de leur adoption sur ses états financiers consolidés.

ii) IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 « Présentation et informations à fournir dans les états financiers », qui remplacera IAS 1 « Présentation des états financiers ». La norme introduit des sous-totaux requis pour l'état du résultat et des exigences d'informations liées à certaines mesures de performance définies par la direction. L'IFRS 18 s'appliquera à la Société pour son exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2027, et son application anticipée est permise. La Société évalue l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

3 INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs opérationnels de la Société sont regroupés par la direction en trois secteurs distincts, soit ceux de l'emballage, des services au commerce de détail et de l'impression, ainsi que des médias.

Le secteur de l'emballage, spécialisé dans l'extrusion, le laminage, l'impression et la transformation de solutions d'emballages, tire ses revenus de la production de plastique souple, y compris des pellicules en rouleaux, des étiquettes, des opercules découpés, des films thermorétractables, des sacs et sachets, et des revêtements spécialisés. Ses installations se situent principalement aux États-Unis, au Canada, en Amérique Latine et au Royaume-Uni.

Le secteur des services au commerce de détail et de l'impression tire ses revenus d'une gamme de services intégrés aux détaillants, notamment des solutions de contenu (ou « prémédia »), des solutions marketing et médias qui comprennent des services d'impression de circulaires pour les détaillants, des solutions de circulaires numériques et d'analyse du commerce de détail, ainsi que des solutions de marketing sur le lieu de vente. Ce secteur offre également une gamme de solutions d'impression innovantes pour les journaux, les magazines et les livres en quadrichromie. Ses installations se situent au Canada.

La colonne Autres comprend les activités du secteur des médias, certains coûts du siège social ainsi que l'élimination des ventes inter-sectorielles. Le secteur des médias tire ses revenus des produits d'édition imprimés et numériques, en français et en anglais, qui se détaillent comme suit: livres pédagogiques, livres parascolaires et publications spécialisées pour les professionnels. Les ventes inter-sectorielles de la Société sont comptabilisées aux prix de transfert convenus, lesquels se rapprochent de la juste valeur. Les opérations autres que les ventes sont comptabilisées à la valeur comptable.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

3 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

| Pour l'exercice clos le 26 octobre 2025 | Emballage | Services au commerce de détail et de l'impression | | Résultats consolidés |
|--|-----------------|---|------------------|----------------------|
| | | Autres | | |
| Revenus | 1 598,1 \$ | 1 057,7 \$ | 88,1 \$ | 2 743,9 \$ |
| Charges opérationnelles | 1 341,3 | 855,3 | 81,9 | 2 278,5 |
| Frais de restructuration et autres coûts (revenus) | (38,9) | 10,4 | 11,3 | (17,2) |
| Dépréciation d'actifs | — | 1,2 | 8,3 | 9,5 |
| Résultat opérationnel avant amortissement | 295,7 | 190,8 | (13,4) | 473,1 |
| Amortissement | 136,5 | 44,6 | 27,9 | 209,0 |
| Résultat opérationnel⁽¹⁾ | 159,2 \$ | 146,2 \$ | (41,3) \$ | 264,1 \$ |
| Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽²⁾ | 257,6 \$ | 202,4 \$ | 6,2 \$ | 466,2 \$ |
| Résultat opérationnel ajusté ^{(1) & (2)} | 175,5 | 160,1 | (19,9) | 315,7 |
| Gains réalisés sur les contrats de change non désignés ⁽²⁾ | 0,8 | — | — | 0,8 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽²⁾ | 54,4 | 2,3 | 1,8 | 58,5 |
| Acquisitions d'actifs non courants ⁽³⁾ | 50,8 | 20,3 | 26,2 | 97,3 |
| Pour l'exercice clos le 27 octobre 2024 | Emballage | Services au commerce de détail et de l'impression | | Résultats consolidés |
| | | Autres | | |
| Revenus | 1 643,6 \$ | 1 069,7 \$ | 99,6 \$ | 2 812,9 \$ |
| Charges opérationnelles | 1 381,4 | 868,7 | 93,4 | 2 343,5 |
| Frais de restructuration et autres coûts | 11,2 | 22,1 | 0,6 | 33,9 |
| Dépréciation d'actifs | 0,6 | 9,1 | 1,1 | 10,8 |
| Résultat opérationnel avant amortissement | 250,4 | 169,8 | 4,5 | 424,7 |
| Amortissement | 135,7 | 51,2 | 28,3 | 215,2 |
| Résultat opérationnel⁽¹⁾ | 114,7 \$ | 118,6 \$ | (23,8) \$ | 209,5 \$ |
| Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽²⁾ | 262,2 \$ | 201,0 \$ | 6,2 \$ | 469,4 \$ |
| Résultat opérationnel ajusté ^{(1) & (2)} | 187,4 | 153,2 | (20,0) | 320,6 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽²⁾ | 60,9 | 3,4 | 2,1 | 66,4 |
| Acquisitions d'actifs non courants ⁽³⁾ | 69,1 | 18,7 | 24,3 | 112,1 |

⁽¹⁾ La gestion des frais financiers nets et de la charge d'impôts sur le résultat est effectuée de façon centralisée et, par conséquent, ces postes ne sont pas alloués entre les différents secteurs. Il n'est ainsi pas présenté de lignes « Résultat avant impôts sur le résultat » et « Résultat net » par secteur.

⁽²⁾ Les dirigeants de la Société utilisent principalement le résultat opérationnel avant amortissement ajusté pour prendre des décisions et évaluer la performance des secteurs. Ce résultat, tout comme le résultat opérationnel ajusté, inclut les gains réalisés sur les contrats de change non désignés, conclus afin de mitiger l'effet des fluctuations de devises lors de la consolidation des résultats du secteur de l'emballage. Ces mesures excluent les frais de restructuration et autres coûts (revenus) et la dépréciation d'actifs, s'il y a lieu. Le résultat opérationnel ajusté exclut également l'amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises, ce qui inclus les relations avec les clients, les titres d'ouvrages pédagogiques, les ententes de non-concurrence, les noms commerciaux à durée d'utilité déterminée et les droits de premier refus.

⁽³⁾ Ces montants incluent les immobilisations incorporelles générées en interne et les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, excluant celles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises, qu'elles soient payées ou non.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

3 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

Information supplémentaire sur les revenus

Le tableau ci-bas présente les revenus par secteur ventilés selon le type de produit ainsi que par secteur géographique :

| | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 |
|--|--------------------|--------------------|
| Produits d'emballage | | |
| Revenus générés par les usines situées au Canada | 161,4 \$ | 148,1 \$ |
| Revenus générés par les usines situées aux États-Unis | 1 140,1 | 1 202,5 |
| Revenus générés par les usines situées à l'extérieur du Canada et des États-Unis | 296,6 | 293,0 |
| | 1 598,1 | 1 643,6 |
| Services au commerce de détail et de l'impression (1) | | |
| Solutions de marketing et média (2) | 362,4 | 436,5 |
| Solutions de marketing sur le lieu de vente | 231,9 | 207,4 |
| Magazines et livres | 191,8 | 172,6 |
| Solutions spécialisées | 116,7 | 99,0 |
| Journaux | 80,8 | 81,7 |
| Solutions de contenu | 74,1 | 72,5 |
| | 1 057,7 | 1 069,7 |
| Médias (1) | 108,5 | 116,8 |
| Ventes intersectorielles (3) | (20,4) | (17,2) |
| | 2 743,9 \$ | 2 812,9 \$ |

(1) Les revenus tirés des services au commerce de détail et de l'impression et médias sont majoritairement générés au Canada.

(2) Les revenus de solutions marketing et média comprennent les services d'impression et la distribution de circulaires.

(3) Les ventes inter-sectorielles sont majoritairement les éliminations des ventes internes du secteur des services au commerce de détail et de l'impression aux médias.

Actif sectoriel

Le total de l'actif sectoriel de la Société se présente comme suit :

| | Au 26 octobre 2025 | Au 27 octobre 2024 |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Emballage | 2 170,0 \$ | 2 228,7 \$ |
| Services au commerce de détail et de l'impression | 855,3 | 843,6 |
| Autres (1) | 321,2 | 569,0 |
| | 3 346,5 \$ | 3 641,3 \$ |

(1) Cette rubrique comprend notamment la trésorerie, les impôts sur le résultat à recevoir, les actifs détenus en vue de la vente, les immobilisations corporelles et incorporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation, les impôts différés et l'actif au titre des régimes à prestations définies non alloués aux secteurs.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

3 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

Actifs non courants

Le tableau ci-bas présente les actifs non courants ventilés par secteur géographique :

| | Au 26 octobre 2025 | Au 27 octobre 2024 |
|--|--------------------------|--------------------------|
| Actifs non courants⁽¹⁾ | | |
| Canada | 944,9 \$ | 921,7 \$ |
| États-Unis | 1 150,0 | 1 205,5 |
| Autres | 262,4 | 258,2 |
| | 2 357,3 \$ | 2 385,4 \$ |

⁽¹⁾ Ces montants incluent les immobilisations corporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation, les immobilisations incorporelles, le goodwill et les autres éléments d'actif non courants, et excluent les instruments financiers dérivés, les impôts différés et l'actif au titre des régimes à prestations définies.

4 REGROUPEMENTS ET CESSION D'ENTREPRISES

Regroupements d'entreprises

• Mirazed et Intergraphics

Le 7 août 2025, la Société a acquis la totalité des actions de deux entreprises faisant partie du Groupe Canva inc. soit Mirazed inc. « Mirazed » et Intergraphics Decal Limited « Intergraphics ». Mirazed, située à Saint-Hubert, au Québec, est reconnue pour son expertise de pointe en sérigraphie et impression numérique grand format, en fabrication de présentoirs promotionnels ainsi qu'en affichage au point de vente. Intergraphics, établie à Winnipeg, au Manitoba, se distingue par son savoir-faire en sérigraphie industrielle et en impression numérique. Cette acquisition permet à la Société d'accélérer la croissance de ses activités de marketing sur le lieu de vente. La transaction s'est conclue pour une contrepartie de 22,5 millions de dollars, sujette à ajustements, incluant une retenue sur acquisition pouvant aller jusqu'à 5,0 millions payable 18 mois après la date de clôture de la transaction, et une contrepartie conditionnelle à recevoir ayant une juste valeur de 2,2 millions et pouvant atteindre un maximum payable de 8,5 millions suivant la réalisation d'objectifs financiers préétablis. À la date de la transaction, la Société a assumé et remboursé 38,0 millions de dollars de dettes à long terme. La Société procédera à l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge au cours des prochains trimestres.

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge, en date d'acquisition, dans le cadre de l'acquisition de Mirazed et Intergraphics :

| | Allocation préliminaire |
|--|----------------------------|
| Actifs acquis | |
| Trésorerie acquise | 2,1 \$ |
| Actifs courants | 15,2 |
| Immobilisations corporelles | 5,3 |
| Actif au titre de droits d'utilisation | 5,8 |
| Immobilisations incorporelles | 26,4 |
| Goodwill | 24,4 |
| | 79,2 \$ |
| Passifs pris en charge | |
| Créditeurs et charges à payer | 5,6 \$ |
| Dette à long terme (incluant la portion courante) ⁽¹⁾ | 38,2 |
| Obligations locatives (incluant la portion courante) | 5,8 |
| Impôts différés | 7,1 |
| | 56,7 |
| Actifs nets identifiables | 22,5 \$ |
| Contrepartie totale | |
| Trésorerie déboursée | 19,7 \$ |
| Contrepartie à payer à long terme | 2,8 |
| | 22,5 \$ |

⁽¹⁾ Le 7 août 2025, immédiatement après l'acquisition, les dettes à long terme totalisant 23,4 millions de dollars et les facilités de crédit totalisant 14,6 millions ont été remboursées par la Société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

4 REGROUPEMENTS ET CESSION D'ENTREPRISES (SUITE)

Regroupements d'entreprises (suite)

• Middleton

Le 23 juin 2025, la Société a acquis la totalité des actions de Middleton Group inc. « Middleton », un fournisseur de services au commerce de détail et de solutions d'affichage au point de vente située à Markham, en Ontario. La transaction s'est conclue pour une contrepartie totale de 4,6 millions de dollars, sujette à ajustements, incluant une retenue sur acquisition de 0,5 million payable 18 mois après la date de clôture de la transaction, si aucune indemnité pour dommages n'est réclamée par la Société pendant la période de référence. Cette acquisition permet à la Société d'accélérer la croissance de ses activités de marketing sur le lieu de vente.

Au 26 octobre 2025, la comptabilisation des regroupements d'entreprises de Mirazed, Intergraphics et Middleton est inachevée et a été établie sur la base de l'information disponible en date des présents états financiers consolidés. La comptabilisation préliminaire de ces acquisitions a mené à la comptabilisation d'un goodwill total de 25,0 millions de dollars au 26 octobre 2025. Le goodwill reconnu n'est pas déductible fiscalement. La Société complètera l'évaluation de la juste valeur des principaux éléments, dont notamment les immobilisations incorporelles et la détermination des impôts différés, au cours du prochain exercice, lorsqu'elle aura obtenu les informations requises.

L'état consolidé du résultat de la Société pour l'exercice clos le 26 octobre 2025 comprend les résultats opérationnels de Mirazed, Intergraphics et Middleton depuis leur date d'acquisition, soit des revenus supplémentaires de 14,7 millions de dollars et un résultat net de 1,6 million, incluant les ajustements liés à la comptabilisation de ces acquisitions et excluant des coûts de transactions. Si la Société avait acquis ces entités au début de l'exercice clos le 26 octobre 2025, cela aurait eu pour effet d'augmenter les revenus d'un montant supplémentaire de 46,7 millions de dollars et le résultat net d'un montant supplémentaire de 5,5 millions.

Cession d'entreprise

Le 28 octobre 2024, la Société a conclu la vente de ses activités d'emballage industriel à Hood Packaging Corporation. Le périmètre de la transaction couvre les actifs et les passifs reliés aux activités d'emballage industriel de ses usines de Thomasville en Caroline du Nord et d'Ontario en Californie.

Pour cette transaction de vente, la Société a reçu une contrepartie finale de 132,0 millions de dollars (95,0 millions de dollars américains) diminuée des coûts de transaction engagés.

| | Notes | Cession d'entreprise |
|---|----------|-------------------------|
| Contrepartie reçue | | 132,0 \$ |
| Coûts de transaction | | (0,4) |
| Contrepartie totale | | 131,6 |
| Actifs et passifs cédés, montant net | | (93,8) |
| Gains nets de change cumulés découlant de la conversion des états financiers des établissements étrangers reclassés au résultat net | | 8,2 |
| Gain sur cession d'entreprise avant impôts | 6 | 46,0 |
| Impôts sur le gain sur cession d'entreprise | 10 | (20,3) |
| Gain sur cession d'entreprise, net d'impôts | | 25,7 \$ |

5 CHARGES OPÉRATIONNELLES

| | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 |
|---|--------------------|--------------------|
| Coûts liés au personnel | 771,0 \$ | 771,2 \$ |
| Chaîne d'approvisionnement et logistique ⁽¹⁾ | 1 369,3 | 1 434,9 |
| Autres biens et services ⁽²⁾ | 138,2 | 137,4 |
| | 2 278,5 \$ | 2 343,5 \$ |

⁽¹⁾ Comprend principalement les coûts de production, autres que les coûts liés au personnel, et de distribution liés aux fournisseurs externes.

⁽²⁾ Comprend principalement les coûts de promotion, de publicité et de télécommunications, les fournitures de bureau, les frais liés à l'immobilier ainsi que les honoraires professionnels.

Le coût des marchandises vendues constaté dans les charges opérationnelles pour l'exercice clos le 26 octobre 2025 a été de 1 782,2 millions de dollars (1 827,1 millions pour l'exercice clos le 27 octobre 2024). Un montant de 4,3 millions de dollars a été comptabilisé à titre de charge pour désuétude des stocks pour l'exercice clos le 26 octobre 2025 (6,6 millions pour l'exercice clos le 27 octobre 2024).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

6 FRAIS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES COÛTS (REVENUS)

| | Note | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 |
|---|------|--------------------|--------------------|
| Gain sur cession d'entreprise | 4 | (46,0) \$ | — \$ |
| Réduction d'effectifs ⁽¹⁾ | | 7,4 | 23,6 |
| Coûts en lien avec des fermetures et restructurations d'usines ⁽²⁾ | | 4,0 | 10,8 |
| Gain net sur la vente d'immeuble | | — | (5,0) |
| Coûts de configuration et de personnalisation aux termes d'un accord d'infonuagique | | 1,1 | 4,3 |
| Coûts d'acquisition, de cession et d'intégration d'entreprises ⁽³⁾ | | 11,1 | — |
| Autres éléments ⁽⁴⁾ | | 5,2 | 0,2 |
| | | (17,2) \$ | 33,9 \$ |

⁽¹⁾ Comprend des indemnités de départ versées aux employés dans le cadre de restructurations de la main-d'œuvre dans les secteurs des services au commerce de détail et de l'impression, de l'emballage et autres.

⁽²⁾ Comprend des coûts connexes et des gains et pertes résultant de la disposition d'immobilisations corporelles en lien avec les fermetures d'usines ou restructurations, dans les secteurs des services au commerce de détail et de l'impression, de l'emballage et autres. Les gains et pertes résultant de la disposition d'immobilisations corporelles sont déterminés par la différence entre la juste valeur du produit de la sortie et la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle disposée.

⁽³⁾ Comprend principalement des frais juridiques et autres honoraires professionnels, pour des regroupements ou cessions d'entreprises potentiels ou réalisés, ainsi que les coûts en lien avec l'intégration des entreprises acquises. Au cours de l'exercice clos le 26 octobre 2025, les montants présentés sous cette ligne incluent principalement des coûts encourus dans le cadre de la vente des activités du secteur de l'emballage.

⁽⁴⁾ Au cours de l'exercice clos le 26 octobre 2025, les montants présentés sous cette ligne incluent principalement des coûts connexes de 7,2 millions découlant du conflit de travail chez Postes Canada, diminués du renversement de la retenue sur acquisition de 2,3 millions comptabilisée à l'acquisition de Banoplast S.A.S. le 22 juin 2022.

7 DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

Goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

La Société a procédé au test annuel de dépréciation du goodwill sur l'ensemble de ses groupes d'UGT. Dans le cadre du test annuel de dépréciation, la valeur comptable des groupes d'UGT, incluant le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée, a été comparée à leur valeur recouvrable. Le 9 juillet 2025, la Société a cessé définitivement les activités du Groupe Constructo, ce qui a entraîné la comptabilisation d'une charge de dépréciation de 5,7 millions de dollars, soit la totalité du goodwill de l'UGT Groupe des solutions d'affaires, dans le secteur des médias. La Société a conclu que les valeurs recouvrables des autres groupes d'UGT soumis à un test de dépréciation étaient supérieures à leur valeur comptable. Par conséquent, aucune autre charge de dépréciation n'a été enregistrée sur les groupes d'UGT testés au cours de l'exercice clos le 26 octobre 2025 et les mêmes conclusions avaient été atteintes lors du test de dépréciation effectué au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2024.

Les valeurs recouvrables des groupes d'UGT établies pour les fins du test de dépréciation annuel du goodwill ont été déterminées selon la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie a été établie à l'aide de multiples de capitalisation appliqués aux prévisions budgétaires du résultat opérationnel avant amortissement (bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement (« BAIIA »)) du groupe d'UGT en cause pour l'exercice financier 2026. Les prévisions budgétaires sont sensibles aux principales hypothèses utilisées telles que les volumes de vente attendus, l'effet de l'inflation sur les charges opérationnelles, principalement les matières premières ainsi que de la capacité à ajuster les prix de vente qui sont nécessaires pour établir le résultat opérationnel avant amortissement. De plus, l'évolution de la situation économique actuelle ainsi que des taux d'intérêts peuvent avoir un effet sur les multiples de capitalisation qui proviennent de sociétés comparables et dont les activités sont similaires à celles du groupe d'UGT concerné. Les valeurs appliquées à ces principales hypothèses sont dérivées d'une combinaison de facteurs externes et internes, basés sur l'expérience passée ainsi que sur les attentes futures de la direction concernant la performance de la Société. Il existe une série de facteurs qui affectent cette offre et cette demande, y compris les produits concurrents, la disponibilité du matériel et d'autres conditions générales sur le marché.

La valeur d'utilité a été établie selon l'approche par les flux de trésorerie futurs estimés, qui reposent eux aussi sur les prévisions budgétaires du BAIIA telles que décrites plus haut, en utilisant des flux de trésorerie actualisés sur une période de 5 ans et tient compte de l'expérience passée, mais aussi de la stratégie d'entreprise et des tendances économiques du marché ou du secteur d'activité. Au-delà de la période de cinq ans, les flux de trésorerie font l'objet d'extrapolations selon des taux de croissance ou de décroissance perpétuelle estimatifs, qui ne sont pas supérieurs à ceux prévus pour les marchés spécifiques dans lesquels le groupe d'UGT exerce ses activités. Les hypothèses utilisées par la Société dans le modèle d'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus sont classées au niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs, ce qui signifie qu'elles ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le taux d'actualisation utilisé par la Société dans le calcul de la valeur d'utilité représente le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») de sociétés comparables et dont les activités sont similaires au groupe d'UGT. Le CMPC est une estimation du taux de rendement unifié que les détenteurs de titres de capitaux propres et de titres de créances exigent de dégager sur leurs investissements, et reflète l'évaluation du marché actuel, la valeur temporelle de l'argent et le risque spécifique applicable au groupe d'UGT.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

7 DÉPRÉCIATION D'ACTIFS (SUITE)

Goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée (suite)

La Société effectue le test annuel de dépréciation au cours du dernier trimestre de chaque exercice en se basant sur la valeur nette comptable des actifs de la Société au premier jour du dernier trimestre de chaque exercice. Au cours de la période de trois mois close le 26 octobre 2025, la Société a refait le test annuel de dépréciation pour l'UGT groupe des produits marketing, qui comprend le goodwill de l'acquisition de Mirazed et Intergraphics.

Le tableau suivant présente les principaux groupes d'UGT soumis au test de dépréciation du goodwill, la méthode avec laquelle la valeur recouvrable a été établie et les hypothèses clés utilisées à la date du test de dépréciation des exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024 :

| | Au 26 octobre 2025 | | | Au 27 octobre 2024 | | | | |
|--|------------------------------|--|----------------------------|------------------------------|--|----------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|
| | Base | | | Base | | | | |
| | Valeur comptable du goodwill | d'établissement de la valeur recouvrable | Multiple de capitalisation | Valeur comptable du goodwill | d'établissement de la valeur recouvrable | Multiple de capitalisation | Taux de croissance perpétuelle | Taux d'actualisation après impôts |
| Secteur de l'emballage | | | | | | | | |
| Groupe Amériques | 710,6 \$ | Juste valeur | 8,5 x | 706,1 \$ | Juste valeur | 8,7 x | s.o. | s.o. |
| Groupe Revêtements | 74,1 | Juste valeur | 12,0 x | 72,4 | Valeur d'utilité | s.o. | 2,0 % | 12,0 % |
| Secteur des services au commerce de détail et de l'impression | | | | | | | | |
| Groupe de l'impression | 289,4 | Juste valeur | 4,0 x | 289,4 | Juste valeur | 4,0 x | s.o. | s.o. |
| Groupe des produits marketing | 54,8 | Juste valeur | 5,5 x | 29,8 | Juste valeur | 5,5 x | s.o. | s.o. |

La Société a effectué une analyse de sensibilité sur les hypothèses les plus importantes utilisées dans le cadre de l'évaluation des valeurs recouvrables des groupes d'UGT soumis au test de dépréciation. Pour tous les groupes d'UGT, une baisse de 10,0% dans les multiples de capitalisation ou une diminution de 10,0 % du résultat opérationnel avant amortissement, pris individuellement, ne changerait pas les conclusions du test de dépréciation.

L'UGT Groupe d'édition de livres a été validée dans le cadre du test de dépréciation au 26 octobre 2025 et au 27 octobre 2024. La valeur comptable du goodwill relié à cette UGT n'est pas importante par rapport à la valeur comptable totale du goodwill de la Société (note 16).

Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

La Société a procédé au test annuel de dépréciation des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée, qui sont principalement composées des noms commerciaux acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises d'édition de livres. Aucune charge de dépréciation n'a été enregistrée au cours de l'exercice clos le 26 octobre 2025 et les mêmes conclusions avaient été atteintes lors du test de dépréciation effectué au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2024.

8 AMORTISSEMENT

| | Notes | 26 octobre | 27 octobre |
|---|-------|------------|------------|
| | | 2025 | 2024 |
| Immobilisations corporelles | | 13 | 100,9 \$ |
| Actifs au titre de droits d'utilisation | | 14 | 21,9 |
| Immobilisations incorporelles | | 15 | 92,4 |
| | | 209,0 \$ | 215,2 \$ |

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

9 FRAIS FINANCIERS NETS

| | Notes | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 |
|--|-------|--------------------|--------------------|
| Frais financiers de la dette à long terme | | 35,9 \$ | 44,1 \$ |
| Intérêts sur obligations locatives | 24 | 4,1 | 3,6 |
| Intérêts nets sur l'actif et le passif au titre des régimes à prestations définies | 26 | 3,7 | 3,9 |
| Autres (revenus) frais | | (1,0) | 6,1 |
| (Gains nets) pertes nettes de change ⁽¹⁾ | | (0,4) | 2,3 |
| | | 42,3 \$ | 60,0 \$ |

⁽¹⁾ Au cours de l'exercice clos le 26 octobre 2025, les montants présentés sous cette ligne incluent des gains réalisés sur les contrats de change non désignés de 0,8 million de dollars (néant au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2024) ainsi que des pertes non réalisées sur les contrats de changes non désignés de 3,3 millions de dollars (néant au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2024) (note 28).

10 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les impôts sur le résultat au taux d'imposition statutaire prévu par la loi au Canada et les impôts sur le résultat au taux d'imposition effectif :

| | | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 |
|--|--|--------------------|--------------------|
| Résultat avant impôts sur le résultat | | 221,8 \$ | 149,5 \$ |
| Taux d'imposition statutaire prévu par la loi au Canada ⁽¹⁾ | | 26,5 % | 26,5 % |
| Impôts sur le résultat au taux d'imposition statutaire | | 58,8 | 39,6 |
| Effet des écarts des taux d'imposition et impôts additionnels dans d'autres juridictions | | (13,0) | (10,4) |
| Impôts sur les dépenses non déductibles et les revenus non imposables | | 6,5 | 1,3 |
| Variation d'actifs d'impôt différé liés à des pertes fiscales ou à des différences non comptabilisées antérieurement | | 2,2 | 0,4 |
| Ajustement au titre des exercices antérieurs | | (3,1) | (2,2) |
| Autres | | (1,0) | (1,1) |
| Impôts sur le résultat au taux d'imposition effectif | | 50,4 \$ | 27,6 \$ |
| Impôts sur le résultat avant les éléments suivants : | | | |
| Recouvrement d'impôts sur l'amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises | | (14,5) | (16,3) |
| Recouvrement d'impôts sur la dépréciation d'actifs | | (2,5) | (2,7) |
| Recouvrement d'impôts sur les frais de restructuration et autres coûts | | (7,9) | (8,6) |
| Impôts sur le gain sur cession d'entreprise | | 20,3 | — |
| Reconnaissance d'actifs d'impôts d'exercices antérieurs d'une société acquise | | — | (3,4) |
| Impôts sur le résultat au taux d'imposition effectif | | 50,4 \$ | 27,6 \$ |

⁽¹⁾ Le taux d'imposition applicable de la Société correspond aux taux canadiens combinés applicables dans les provinces où la Société exerce ses activités.

La Société est présente dans des pays qui ont adopté les règles Pilier 2 sur l'impôt minimum mondial qui sont en vigueur depuis son exercice terminé le 26 octobre 2025. La Société a procédé à une évaluation de son exposition potentielle et a déterminé que le régime de protection transitoire, prévu dans ces règles, s'applique dans la plupart des juridictions où elle exerce ses activités. Toutefois, il existe un nombre limité de juridictions où le régime de protection transitoire ne s'applique pas et où le taux d'imposition effectif est inférieur à 15,0 %. Selon son interprétation des lois actuelles, la Société considère qu'aucun impôt minimum mondial n'est applicable. La Société suit l'évolution de la situation dans les différentes juridictions où elle opère.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

10 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

Le tableau suivant présente les composantes de la charge d'impôts sur le résultat pour les exercices clos le :

| | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 |
|--|--------------------|--------------------|
| Impôts sur le résultat exigibles | | |
| Exercice considéré | 76,9 \$ | 45,2 \$ |
| Ajustement au titre des exercices antérieurs | (2,8) | (4,6) |
| | 74,1 | 40,6 |
| Impôts différés | | |
| Ajustement au titre des exercices antérieurs | (0,3) | 2,4 |
| Création et renversement des différences temporaires | (25,6) | (15,5) |
| Variation d'actifs d'impôt différé liés à des pertes fiscales ou à des différences temporaires non comptabilisées antérieurement | 2,2 | 0,4 |
| Incidence des variations des taux d'impôt | — | (0,3) |
| | (23,7) | (13,0) |
| Total des impôts sur le résultat | 50,4 \$ | 27,6 \$ |

Le tableau suivant présente les composantes des actifs et des passifs d'impôt différé :

| | Au 26 octobre 2025 | Au 27 octobre 2024 | | |
|--|-----------------------|-----------------------|----------------|----------------|
| | Actif | Passif | Actif | Passif |
| Immobilisations corporelles | — \$ | 80,8 \$ | — \$ | 79,8 \$ |
| Actifs au titre de droits d'utilisation | — | 25,3 | — | 25,8 |
| Immobilisations incorporelles et goodwill | — | 90,1 | — | 92,8 |
| Provisions non déductibles pour l'exercice | 18,9 | — | 16,7 | — |
| Obligations locatives | 30,1 | — | 31,0 | — |
| Régimes à prestations définies | 22,2 | — | 21,0 | — |
| Report de pertes | 18,0 | — | 23,9 | — |
| Dépense d'intérêts | 55,1 | — | 50,5 | — |
| Dépense de recherche expérimentale | 20,0 | — | 16,4 | — |
| Autres | 7,1 | — | 4,5 | — |
| | 171,4 | 196,2 | 164,0 | 198,4 |
| Compensation des actifs et passifs | (124,1) | (124,1) | (128,1) | (128,1) |
| | 47,3 \$ | 72,1 \$ | 35,9 \$ | 70,3 \$ |

Les pertes reportées incluses dans les actifs d'impôt différé qui ont une date d'échéance, expirent entre 2027 à 2045.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

10 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

La variation des actifs et passifs d'impôt différé au cours de l'exercice clos le 26 octobre 2025 s'établit comme suit :

| | Solde au 27 octobre 2024 | Comptabilisé aux résultats | Variation du cours de change | Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global | Actifs cédés et détenus en vue de la vente | Regroupements d'entreprises | Solde au 26 octobre 2025 |
|--|--------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|--|---|--------------------------------|--------------------------------|
| Immobilisations corporelles | (79,8) \$ | 4,0 \$ | (0,5) \$ | — \$ | (4,8) \$ | 0,3 \$ | (80,8) \$ |
| Actifs au titre de droits d'utilisation | (25,8) | 2,5 | (0,1) | — | — | (1,9) | (25,3) |
| Immobilisations incorporelles et goodwill | (92,8) | 18,3 | (0,3) | — | (6,3) | (9,0) | (90,1) |
| Provisions non déductibles pour l'exercice | 16,7 | 1,5 | — | — | — | 0,7 | 18,9 |
| Obligations locatives | 31,0 | (2,9) | 0,1 | — | — | 1,9 | 30,1 |
| Régimes à prestations définies | 21,0 | (0,1) | — | 1,3 | — | — | 22,2 |
| Report de pertes | 23,9 | (5,0) | (0,7) | (0,4) | — | 0,2 | 18,0 |
| Dépense d'intérêts | 50,5 | 4,2 | 0,4 | — | — | — | 55,1 |
| Dépense de recherche expérimentale | 16,4 | 3,4 | 0,2 | — | — | — | 20,0 |
| Autres | 4,5 | (2,2) | 0,7 | 3,8 | — | 0,3 | 7,1 |
| | (34,4) \$ | 23,7 \$ | (0,2) \$ | 4,7 \$ | (11,1) \$ | (7,5) \$ | (24,8) \$ |

La variation des actifs et passifs d'impôt différé au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2024 s'établit comme suit :

| | Solde au 29 octobre 2023 | Comptabilisé aux résultats | Variation du cours de change | Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global | Actifs détenus en vue de la vente | Solde au 27 octobre 2024 |
|--|--------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|--|---|--------------------------------|
| Immobilisations corporelles | (83,0) \$ | 2,1 \$ | (0,2) \$ | — \$ | 1,3 \$ | (79,8) \$ |
| Actifs au titre de droits d'utilisation | (25,5) | (0,1) | (0,2) | — | — | (25,8) |
| Immobilisations incorporelles et goodwill | (113,1) | 14,0 | — | — | 6,3 | (92,8) |
| Provisions non déductibles pour l'exercice | 13,8 | 2,9 | — | — | — | 16,7 |
| Obligations locatives | 30,7 | 0,2 | 0,1 | — | — | 31,0 |
| Régimes à prestations définies | 19,5 | 0,7 | — | 0,8 | — | 21,0 |
| Report de pertes | 39,8 | (16,9) | (0,1) | 1,1 | — | 23,9 |
| Dépense d'intérêts | 45,9 | 4,4 | 0,2 | — | — | 50,5 |
| Dépense de recherche expérimentale | 7,1 | 9,1 | 0,2 | — | — | 16,4 |
| Autres | 5,4 | (3,4) | (0,4) | 2,9 | — | 4,5 |
| | (59,4) \$ | 13,0 \$ | (0,4) \$ | 4,8 \$ | 7,6 \$ | (34,4) \$ |

Au 26 octobre 2025, la Société disposait de pertes en capital de 16,9 millions de dollars qui peuvent être reportées indéfiniment et pour lesquelles les avantages pouvant en découler n'ont pas été comptabilisés. En plus des pertes considérées aux livres, la Société dispose de différences temporaires déductibles et de pertes reportées dans différentes juridictions, et considérant qu'il est improbable qu'un bénéfice imposable futur suffisant sera disponible pour en utiliser une partie, la Société n'a pas constaté d'actif d'impôt différé totalisant 20,4 millions de dollars. Les pertes reportées rattachées à cet actif non constaté expirent majoritairement entre 2026 et 2041.

Au 26 octobre 2025, aucun passif d'impôt différé n'a été constaté relativement aux différences temporaires découlant de placements dans des filiales puisque la Société contrôle les décisions relativement à la réalisation de ces passifs et qu'il est probable que les différences temporaires ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

11 DÉBITEURS

| | Au 26 octobre 2025 | Au 27 octobre 2024 |
|------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Comptes clients ⁽¹⁾ | 423,7 \$ | 454,1 \$ |
| Provisions pour créances douteuses | (4,5) | (5,1) |
| Autres débiteurs | 48,9 | 55,4 |
| | 468,1 \$ | 504,4 \$ |

⁽¹⁾ Au 26 octobre 2025, des comptes clients totalisant 39,7 millions de dollars (30,5 millions au 27 octobre 2024) avaient été vendus en vertu des termes d'un contrat d'achat de comptes clients. Ces comptes clients ont été décomptabilisés à la vente, puisque la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés à l'acheteur selon les conditions du contrat.

12 STOCKS

| | Au 26 octobre 2025 | Au 27 octobre 2024 |
|------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Matières premières | 220,8 \$ | 202,9 \$ |
| Travaux en cours et produits finis | 177,0 | 182,0 |
| Provision pour désuétude | (19,4) | (19,2) |
| | 378,4 \$ | 365,7 \$ |

13 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| 26 octobre 2025 | Terrains | Bâtiments | Améliorations locatives | Matériel de production | Autres équipements | Constructions en cours et dépôts sur équipements | | Total |
|--|----------------|-------------------|-------------------------|------------------------|--------------------|--|---------------------|-------|
| | | | | | | | | |
| Coût | | | | | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 48,3 \$ | 328,7 \$ | 51,2 \$ | 1 481,0 \$ | 80,3 \$ | 132,9 \$ | 2 122,4 \$ | |
| Acquisitions | — | 2,1 | 0,7 | 10,6 | 3,5 | 50,2 | 67,1 | |
| Mises en service | — | 44,1 | 0,4 | 78,8 | 1,7 | (125,0) | — | |
| Regroupements d'entreprises | — | — | 0,1 | 6,9 | 0,1 | — | 7,1 | |
| Cessions et mises hors service | (0,1) | (3,6) | (14,2) | (137,5) | (17,9) | — | (173,3) | |
| Détenus en vue de la vente | (1,0) | (10,8) | — | — | — | — | (11,8) | |
| Variation du cours de change et autres | 0,3 | 1,8 | 0,1 | 4,5 | 0,1 | 0,5 | 7,3 | |
| Solde au 26 octobre 2025 | 47,5 \$ | 362,3 \$ | 38,3 \$ | 1 444,3 \$ | 67,8 \$ | 58,6 \$ | 2 018,8 \$ | |
| Cumul de l'amortissement et des dépréciations | | | | | | | | |
| Solde au début de l'exercice | — \$ | (157,9) \$ | (36,1) \$ | (1 107,2) \$ | (69,8) \$ | — \$ | (1 371,0) \$ | |
| Amortissement | — | (15,7) | (2,7) | (76,3) | (5,4) | — | (100,1) | |
| Cessions et mises hors service | — | 3,6 | 14,1 | 137,2 | 17,9 | — | 172,8 | |
| Dépréciation ⁽¹⁾ | — | — | — | (1,2) | — | — | (1,2) | |
| Détenus en vue de la vente | — | 9,0 | — | — | — | — | 9,0 | |
| Variation du cours de change et autres | — | (0,3) | (0,1) | (2,3) | (0,1) | — | (2,8) | |
| Solde au 26 octobre 2025 | — \$ | (161,3) \$ | (24,8) \$ | (1 049,8) \$ | (57,4) \$ | — \$ | (1 293,3) \$ | |
| Valeur comptable nette | 47,5 \$ | 201,0 \$ | 13,5 \$ | 394,5 \$ | 10,4 \$ | 58,6 \$ | 725,5 \$ | |

⁽¹⁾ Au cours de l'exercice clos le 26 octobre 2025, des charges de dépréciation de 1,2 million de dollars ont été comptabilisées à la suite de la révision d'estimation des avantages économiques futurs d'équipements dans le secteur des services au commerce de détail et de l'impression.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

13 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

| 27 octobre 2024 | Terrains | Bâtiments | Améliorations locatives | Matériel de production | Autres équipements | Constructions en cours et dépôts sur équipements | | Total |
|--|----------------|-----------------|-------------------------|------------------------|--------------------|--|-----------------|-------|
| | | | | | | | | |
| Coût | | | | | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 50,7 \$ | 343,7 \$ | 51,9 \$ | 1 461,7 \$ | 88,6 \$ | 140,7 \$ | 2 137,3 \$ | |
| Acquisitions | 0,2 | 3,4 | 0,1 | 21,8 | 3,9 | 56,3 | 85,7 | |
| Mises en service | — | 9,1 | 1,6 | 58,9 | 1,4 | (71,0) | — | |
| Cessions et mises hors service | (0,6) | (5,8) | (2,4) | (37,6) | (13,2) | — | (59,6) | |
| Détenus en vue de la vente | (2,1) | (22,5) | — | (26,1) | (0,5) | — | (51,2) | |
| Variation du cours de change et autres | 0,1 | 0,8 | — | 2,3 | 0,1 | 6,9 | 10,2 | |
| Solde au 27 octobre 2024 | 48,3 \$ | 328,7 \$ | 51,2 \$ | 1 481,0 \$ | 80,3 \$ | 132,9 \$ | 2 122,4 \$ | |
| Cumul de l'amortissement et des dépréciations | | | | | | | | |
| Solde au début de l'exercice | — \$ | (159,2) \$ | (35,4) \$ | (1 068,9) \$ | (77,3) \$ | — \$ | (1 340,8) \$ | |
| Amortissement | — | (14,0) | (3,1) | (78,1) | (5,7) | — | (100,9) | |
| Cessions et mises hors service | — | 4,0 | 2,4 | 36,7 | 13,1 | — | 56,2 | |
| Dépréciation ⁽¹⁾ | — | (0,7) | — | (8,8) | (0,2) | — | (9,7) | |
| Détenus en vue de la vente | — | 12,3 | — | 20,1 | 0,3 | — | 32,7 | |
| Variation du cours de change et autres | — | (0,3) | — | (8,2) | — | — | (8,5) | |
| Solde au 27 octobre 2024 | — \$ | (157,9) \$ | (36,1) \$ | (1 107,2) \$ | (69,8) \$ | — \$ | (1 371,0) \$ | |
| Valeur comptable nette | 48,3 \$ | 170,8 \$ | 15,1 \$ | 373,8 \$ | 10,5 \$ | 132,9 \$ | 751,4 \$ | |

⁽¹⁾ Au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2024, des charges de dépréciation de 9,7 millions de dollars ont été comptabilisées à la suite de la révision d'estimation des avantages économiques futurs d'équipements dans les secteurs des services au commerce de détail et de l'impression et de l'emballage ainsi que dans le cadre d'une initiative de restructuration dans le secteur des services au commerce de détail et de l'impression.

Coûts d'emprunt capitalisés aux immobilisations corporelles

Au cours de l'exercice clos le 26 octobre 2025, un montant négligeable a été capitalisé aux immobilisations corporelles à titre de coûts d'emprunt (un montant de 2,9 millions avait été capitalisé au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2024).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

14 CONTRATS DE LOCATION

La Société loue des propriétés immobilières (espaces de bureaux ou d'entreposage et bâtiment pour y aménager des usines) et d'autres actifs (équipements de production, équipement de bureau et autres). Les contrats de location de propriétés immobilières sont normalement conclus pour des périodes fixes de 1 à 10 ans, alors que les autres types de contrats de location sont habituellement conclus pour des périodes fixes de 1 à 5 ans. Les contrats de location peuvent être assortis d'options de prolongation et/ou de résiliation qui sont prises en compte s'il y a une certitude raisonnable que l'option sera exercée. Les dispositions des contrats de location sont négociées sur une base individuelle et contiennent une grande variété de conditions.

Un certain nombre de contrats de location conclus à l'échelle de la Société sont assortis d'options de prolongation et de résiliation. Ces options visent à procurer la plus grande marge de manœuvre possible en matière de gestion de contrats. La majeure partie des options de prolongation et de résiliation ne peuvent être exercées que par la Société, et non pas par le bailleur concerné.

L'état consolidé de la situation financière présente les montants suivants liés aux actifs au titre de droits d'utilisation pour les exercices clos le :

| Actifs au titre de droits d'utilisation | 26 octobre 2025 | | | 27 octobre 2024 | | |
|---|----------------------------|---------------|----------------|----------------------------|---------------|----------------|
| | Propriétés immobilières | Autres | Total | Propriétés immobilières | Autres | Total |
| Solde au début de l'exercice | 97,7 \$ | 1,9 \$ | 99,6 \$ | 97,8 \$ | 0,8 \$ | 98,6 \$ |
| Ajouts | 4,3 | 1,8 | 6,1 | — | 1,9 | 1,9 |
| Regroupement d'entreprises | 7,0 | — | 7,0 | — | — | — |
| Dépréciation ⁽¹⁾ | — | — | — | (1,1) | — | (1,1) |
| Réévaluation de contrats | 8,8 | — | 8,8 | 23,4 | — | 23,4 |
| Amortissement | (21,8) | (1,1) | (22,9) | (21,2) | (0,7) | (21,9) |
| Variation du cours de change et autres | (0,2) | 0,1 | (0,1) | (1,2) | (0,1) | (1,3) |
| Solde à la fin de l'exercice | 95,8 \$ | 2,7 \$ | 98,5 \$ | 97,7 \$ | 1,9 \$ | 99,6 \$ |

⁽¹⁾ Au cours de l'exercice clos le 26 octobre 2025, une charge de dépréciation de néant (1,1 million de dollars au 27 octobre 2024) a été comptabilisée à la suite de la révision d'estimation des avantages économiques futurs attendus de certains contrats de location de propriétés immobilières.

Pour les exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024, la charge liée aux contrats de location à court terme, aux contrats de location de faible valeur et aux paiements variables non inclus dans les obligations locatives était de 10,9 millions de dollars et 11,2 millions, respectivement.

La Société a conclu des opérations de sous-location à l'égard de certains de ses espaces en vertu de contrats de location. Pour les exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024, les revenus de sous-location représentent 3,9 millions de dollars et 3,5 millions respectivement.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

15 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

| 26 octobre 2025 | Durée d'utilité déterminée | | | | | Durée d'utilité indéterminée |
|--|----------------------------|------------------------------------|---|-----------------------|----------------------------|------------------------------|
| | Relations avec les clients | Coûts de prépublication d'ouvrages | Coûts liés à des projets en technologie | Autres ⁽¹⁾ | Noms commerciaux et autres | Total |
| | | | | | | |
| Coût | | | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 768,8 \$ | 202,1 \$ | 92,6 \$ | 34,9 \$ | 17,6 \$ | 1 116,0 \$ |
| Additions | — | 18,8 | 11,4 | — | — | 30,2 |
| Mises en service | — | — | (1,6) | 1,6 | — | — |
| Cessions et mises hors service | — | — | (4,0) | — | — | (4,0) |
| Regroupements d'entreprises | 24,2 | — | 0,5 | 1,7 | — | 26,4 |
| Variation du cours de change et autres | 5,0 | — | 0,2 | — | — | 5,2 |
| Solde au 26 octobre 2025 | 798,0 \$ | 220,9 \$ | 99,1 \$ | 38,2 \$ | 17,6 \$ | 1 173,8 \$ |
| Cumul de l'amortissement et des dépréciations | | | | | | |
| Solde au début de l'exercice | (520,8) \$ | (153,5) \$ | (58,5) \$ | (28,7) \$ | — \$ | (761,5) \$ |
| Amortissement | (56,7) | (16,7) | (10,5) | (2,1) | — | (86,0) |
| Dépréciation ⁽²⁾ | — | (2,6) | — | — | — | (2,6) |
| Cessions et mises hors service | — | — | 3,8 | — | — | 3,8 |
| Détenus en vue de la vente ⁽³⁾ | 4,1 | — | — | — | — | 4,1 |
| Variation du cours de change et autres | (3,5) | — | (0,1) | — | — | (3,6) |
| Solde au 26 octobre 2025 | (576,9) \$ | (172,8) \$ | (65,3) \$ | (30,8) \$ | — \$ | (845,8) \$ |
| Valeur comptable nette | | | | | | |
| | 221,1 \$ | 48,1 \$ | 33,8 \$ | 7,4 \$ | 17,6 \$ | 328,0 \$ |

⁽¹⁾ La catégorie « Autres » comprend principalement les titres d'ouvrages pédagogiques, les ententes de non-concurrence, les coûts de développement, les droits de premier refus, les contrats d'impression acquis ainsi que les noms commerciaux à durée d'utilité déterminée.

⁽²⁾ Au cours de l'exercice clos le 26 octobre 2025, des charges de dépréciation de 2,6 millions de dollars ont été comptabilisées à la suite de la révision d'estimation des avantages économiques futurs de coûts de prépublication d'ouvrages dans le secteur des médias.

⁽³⁾ Au cours de l'exercice clos le 26 octobre 2025, un ajustement de 4,1 millions de dollars a été comptabilisé en lien avec l'amortissement cumulé des relations avec les clients visés par la transaction de vente des activités d'emballage industriel à Hood Packaging Corporation.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

15 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SUITE)

| 27 octobre 2024 | Durée d'utilité déterminée | | | | Durée d'utilité indéterminée | |
|--|------------------------------------|--|---|-----------------------|----------------------------------|-------------------|
| | Relations avec avec les clients | Coûts de prépublication d'ouvrages | Coûts liés à des projets en technologie | Autres ⁽¹⁾ | Noms commerciaux et autres | Total |
| | | | | | | |
| Coût | | | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 815,1 \$ | 185,4 \$ | 87,3 \$ | 35,5 \$ | 17,6 \$ | 1 140,9 \$ |
| Additions | — | 17,0 | 9,3 | 0,1 | — | 26,4 |
| Cessions et mises hors service | (0,2) | — | (5,4) | — | — | (5,6) |
| Détenus en vue de la vente | (47,5) | — | — | — | — | (47,5) |
| Variation du cours de change et autres | 1,4 | (0,3) | 1,4 | (0,7) | — | 1,8 |
| Solde au 27 octobre 2024 | 768,8 \$ | 202,1 \$ | 92,6 \$ | 34,9 \$ | 17,6 \$ | 1 116,0 \$ |
| Cumul de l'amortissement et des dépréciations | | | | | | |
| Solde au début de l'exercice | (476,1) \$ | (137,6) \$ | (53,5) \$ | (26,6) \$ | — \$ | (693,8) \$ |
| Amortissement | (64,4) | (15,9) | (10,0) | (2,1) | — | (92,4) |
| Cessions et mises hors service | 0,2 | — | 5,4 | — | — | 5,6 |
| Détenus en vue de la vente | 21,7 | — | — | — | — | 21,7 |
| Variation du cours de change et autres | (2,2) | — | (0,4) | — | — | (2,6) |
| Solde au 27 octobre 2024 | (520,8) \$ | (153,5) \$ | (58,5) \$ | (28,7) \$ | — \$ | (761,5) \$ |
| Valeur comptable nette | | | | | | |
| | 248,0 \$ | 48,6 \$ | 34,1 \$ | 6,2 \$ | 17,6 \$ | 354,5 \$ |

⁽¹⁾ La catégorie « Autres » comprend principalement les titres d'ouvrages pédagogiques, les ententes de non-concurrence, les coûts de développement, les droits de premier refus, ainsi que les contrats d'impression acquis.

16 GOODWILL

| | Notes | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 |
|--|-------|--------------------|--------------------|
| Solde au début de l'exercice | | 1 154,0 \$ | 1 194,9 \$ |
| Regroupements d'entreprises | 4 | 25,0 | — |
| Dépréciation reliée à la cessation d'activités | 7 | (5,7) | — |
| Actifs détenus en vue de la vente | | — | (43,7) |
| Variation du cours de change | | 6,2 | 2,8 |
| Solde à la fin de l'exercice | | 1 179,5 \$ | 1 154,0 \$ |

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

16 GOODWILL (SUITE)

La valeur comptable du goodwill est répartie entre les groupes d'UGT de la façon suivante :

| | Au 26 octobre 2025 | Au 27 octobre 2024 |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Secteurs opérationnels | | |
| Secteur de l'emballage | | |
| Groupe Amériques | 710,6 \$ | 706,1 \$ |
| Groupe Revêtements | 74,1 | 72,4 |
| | 784,7 | 778,5 |
| Secteur des services au commerce détail et de l'impression | | |
| Groupe de l'impression | 289,4 | 289,4 |
| Groupe des produits marketing | 54,8 | 29,8 |
| | 344,2 | 319,2 |
| Autres | | |
| Groupe d'édition de livres | 50,6 | 50,6 |
| Groupe des solutions d'affaires | — | 5,7 |
| | 50,6 | 56,3 |
| | 1 179,5 \$ | 1 154,0 \$ |

17 AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

| | Note | Au 26 octobre 2025 | Au 27 octobre 2024 |
|---|------|--------------------------|--------------------------|
| Coûts d'acquisition de contrats | | 9,3 \$ | 4,7 \$ |
| Actif au titre des régimes à prestations définies | 26 | 1,6 | 1,9 |
| Crédits d'impôt à recevoir | | 1,7 | 12,7 |
| Autres | | 17,4 | 12,0 |
| | | 30,0 \$ | 31,3 \$ |

18 CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

| | Notes | Au 26 octobre 2025 | Au 27 octobre 2024 |
|---|-------|--------------------------|--------------------------|
| Comptes fournisseurs et autres frais courus | | 240,9 \$ | 289,1 \$ |
| Salaires et autres avantages à payer | | 100,4 | 110,6 |
| Rémunération à base d'actions | 22 | 19,5 | 17,0 |
| Instruments financiers dérivés | 28 | 33,4 | 23,4 |
| Frais financiers à payer | | 3,3 | 7,0 |
| Provisions | | 1,3 | 5,1 |
| Autres | | 36,4 | 42,9 |
| | | 435,2 \$ | 495,1 \$ |

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

19 DETTE À LONG TERME

| | Taux d'intérêt effectif au 26 octobre 2025 | Échéances | Au 26 octobre 2025 | Au 27 octobre 2024 |
|---|---|------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Billets non garantis (émission 2021) | 2,41 % | 13 juillet 2026 | 250,0 \$ | 250,0 \$ |
| Prêt à terme en devises américaines (émission 2021) | 6,18 | 14 juin 2028 | 160,8 | 161,3 |
| Prêt à terme en devises américaines (renouvellement 2022) | 6,01 | 30 juin 2027 | 157,4 | 156,3 |
| Débenture unifiée | 4,84 | 1 ^{er} février 2028 | 100,0 | 100,0 |
| Billets non garantis (émission 2022) | — | — | — | 199,0 |
| Autres prêts | | 2026-2031 | 3,9 | 4,4 |
| | | | 672,1 \$ | 871,0 \$ |
| Frais d'émission de la dette à long terme au coût amorti | | | (1,3) | (1,9) |
| Total de la dette à long terme | | | 670,8 \$ | 869,1 \$ |
| Portion courante de la dette à long terme | | | 253,2 \$ | 201,0 \$ |
| Portion non courante de la dette à long terme | | | 417,6 \$ | 668,1 \$ |

Remboursement des billets non garantis

Le 3 février 2025, la Société a remboursé à leur échéance les billets non garantis (émission 2022) d'un montant de 200,0 millions de dollars. En parallèle avec le remboursement des billets non garantis, la Société a remboursé les contrats de swaps de taux d'intérêt fixe à variable et de devises (CAD fixe/USD variable) d'un montant de 200,0 millions de dollars (157,1 millions de dollars américains).

Facilités de crédit

La Société dispose d'une facilité de crédit au montant de 400,0 millions de dollars ou l'équivalent en dollars américains qui venait à échéance en février 2028. Le 18 février 2025, l'échéance a été prolongée de deux années supplémentaires, jusqu'en février 2030, selon des modalités similaires. Le taux d'intérêt applicable à la facilité de crédit est basé sur la cote de crédit de la Société. Selon la cote de crédit actuelle, il s'agit du taux des opérations de pension à un jour (« CORRA ») majoré de 1,970 % pour les périodes d'un mois ou majoré de 1,996 % pour les périodes de trois mois, ou du taux de financement à un jour garanti (« SOFR ») majoré de 1,775 %, ou alors du taux préférentiel du Canada ou du taux préférentiel des États-Unis majoré de 0,675 %.

La Société dispose d'une autre facilité de crédit d'un montant maximum de 15,0 millions de dollars américains (21,0 millions de dollars) qui venait à échéance en mars 2025. Le 6 février 2025, l'échéance a été prolongée d'une année supplémentaire, jusqu'en mars 2026, selon des modalités similaires. Le taux d'intérêt applicable à cette facilité de crédit est le taux SOFR majoré de 1,350 %.

Au 26 octobre 2025, aucun montant n'était prélevé sur les facilités de crédit et la disponibilité au titre des facilités de crédit était de 421,0 millions de dollars.

Au 26 octobre 2025, des lettres de crédit au montant de 19,2 millions de dollars (18,5 millions au 27 octobre 2024) avaient été émises principalement en garantie des cotisations non versées au titre de l'insuffisance de solvabilité des régimes à prestations définies de la Société (note 26). La Société dispose de facilités de lettres de crédit renouvelables, pour un montant total de 40,0 millions de dollars dont 18,5 millions (16,4 millions au 27 octobre 2024) avaient été émises à même ces facilités. Les frais applicables à la portion émise sur ces facilités de lettres de crédit sont de 0,80 % annuellement.

La Société est soumise à certaines clauses restrictives, y compris le maintien de certains ratios financiers. Au cours de l'exercice clos le 26 octobre 2025, la Société n'a été en défaut à l'égard d'aucune de ces clauses.

Instruments de couverture

La Société détient deux contrats de swaps de taux d'intérêt lui permettant de se couvrir contre les risques de variations futures de taux d'intérêt du prêt à terme en devises américaines (renouvellement 2022). Les contrats de swaps ont une valeur nominale de 56,3 millions de dollars américains chacun et permettent de convertir le taux d'intérêt variable en un taux d'intérêt fixe, l'un de 3,35 % et l'autre de 3,42 %. La Société applique la comptabilité de couverture de flux de trésorerie en désignant ces contrats de swaps comme éléments de couverture (note 28).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

20 AUTRES ÉLÉMENTS DU PASSIF

| | Notes | Au 26 octobre 2025 | Au 27 octobre 2024 |
|--|-------|--------------------------|--------------------------|
| Passif au titre des régimes à prestations définies | 26 | 90,7 \$ | 86,2 \$ |
| Rémunération à base d'actions | 22 | 18,2 | 13,2 |
| Instruments financiers dérivés | 28 | 6,9 | 25,2 |
| Charges à payer et autres passifs | | 4,9 | 2,1 |
| Provisions à long terme | | 0,3 | 0,3 |
| | | 121,0 \$ | 127,0 \$ |

21 CAPITAL SOCIAL

Actions à droit de vote subalterne catégorie A : actions à droit de vote subalterne sans valeur nominale, autorisées en nombre illimité, comportant un vote par action, participantes.

Actions catégorie B : actions à droit de vote sans valeur nominale, autorisées en nombre illimité, comportant 20 votes par action, convertibles en actions à droit de vote subalterne catégorie A, participantes.

Le tableau suivant présente l'évolution du capital social de la Société pour les exercices clos le :

| | Au 26 octobre 2025 | | Au 27 octobre 2024 | |
|--|---------------------|----------|---------------------|----------|
| | Nombre d'actions | Montant | Nombre d'actions | Montant |
| Actions à droit de vote subalterne catégorie A | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 71 199 125 | 601,0 \$ | 73 259 342 | 618,4 \$ |
| Conversion d'actions catégorie B en actions à droit de vote subalterne catégorie A | 3 847 956 | 5,2 | — | — |
| Actions rachetées et annulées catégorie A | (934 434) | (7,8) | (2 060 217) | (17,4) |
| Solde à la fin de l'exercice | 74 112 647 | 598,4 \$ | 71 199 125 | 601,0 \$ |
| Actions catégorie B | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 13 357 828 | 18,2 \$ | 13 364 828 | 18,2 \$ |
| Conversion d'actions catégorie B en actions à droit de vote subalterne catégorie A | (3 847 956) | (5,2) | — | — |
| Actions rachetées et annulées catégorie B | (3 600) | — | (7 000) | — |
| Solde à la fin de l'exercice | 9 506 272 | 13,0 | 13 357 828 | 18,2 |
| | 83 618 919 | 611,4 \$ | 84 556 953 | 619,2 \$ |

Conversion d'actions catégorie B en actions à droit de vote subalterne catégorie A

Au cours de l'exercice clos le 26 octobre 2025, la Société a conclu une série d'opérations entre parties liées ayant résulté en une conversion de 3 847 956 actions de catégorie B en actions à droit de vote subalterne catégorie A. Cette transaction n'a eu aucune incidence sur la valeur totale du capital social de la Société.

Rachat d'actions

Le 12 juin 2024, la Société a été autorisée à racheter sur le marché libre, pour annulation, ou sous réserve des autorisations des autorités en matière de valeurs mobilières en vertu d'ententes de gré à gré, entre le 17 juin 2024 et le 16 juin 2025, ou une date antérieure si l'offre est complétée ou résiliée par la Société, jusqu'à concurrence de 3 662 967 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A et jusqu'à concurrence de 668 241 de ses actions catégorie B. Les rachats sont effectués dans le cours normal des activités au prix du marché par l'entremise de la Bourse de Toronto.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

21 CAPITAL SOCIAL (SUITE)

Rachat d'actions (suite)

Au cours de l'exercice clos le 26 octobre 2025, la Société a racheté et annulé 934 434 actions à droit de vote subalterne catégorie A à un prix moyen pondéré de 17,38 \$ et 3 600 actions catégorie B à un prix moyen pondéré de 17,27 \$, pour une contrepartie totale en espèces de 16,3 millions de dollars. L'excédent de la contrepartie totale payée sur la valeur comptable des actions s'élevant à 8,5 millions de dollars, les impôts à payer y afférants, au montant de 0,3 million, ainsi que le renversement du passif pour rachat d'actions de 17,6 millions enregistré au 27 octobre 2024 ont été comptabilisés en réduction des résultats non distribués. Le montant d'impôts à payer sur rachat d'actions est présenté sous la ligne « Impôts sur le résultat à payer ». Au 26 octobre 2025, la Société n'avait aucun programme de rachat d'actions en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2024, la Société a racheté et annulé 2 060 217 actions à droit de vote subalterne catégorie A à un prix moyen pondéré de 15,65 \$ et 7 000 actions catégorie B à un prix moyen pondéré de 15,66 \$, pour une contrepartie totale en espèces de 32,3 millions de dollars. L'excédent de la contrepartie totale payée sur la valeur comptable des actions, au montant de 14,9 millions de dollars, ainsi que les impôts à payer y afférants, au montant de 0,7 million, ont été comptabilisés en réduction des résultats non distribués. Le 16 octobre 2024, la Société avait autorisé son courtier à effectuer des rachats d'actions entre le 28 octobre 2024 et le 13 décembre 2024 inclusivement, selon des paramètres établis par celle-ci. Au 27 octobre 2024, ceci avait donné lieu à la comptabilisation d'un passif de 17,6 millions de dollars, présenté sous la ligne « Créditeurs et charges à payer ».

Résultat net par action

Pour les exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024, il n'existe aucun élément dilutif.

Dividendes

Des dividendes de 0,90 \$ par action ont été déclarés et versés aux détenteurs d'actions pour chacun des exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024.

De plus, un dividende spécial de 1,00 \$ par action a été déclaré et versé aux détenteurs d'actions pour l'exercice clos le 26 octobre 2025.

22 RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

Régimes d'unités d'actions

La Société offre un régime d'unités d'actions à l'intention de certains dirigeants et cadres supérieurs en vertu duquel des unités d'actions différées (« UAD ») et des unités d'actions restreintes (« UAR ») sont attribuées. Les UAD et les UAR acquises seront versées, au gré de la Société, en espèces ou en actions à droit de vote subalterne catégorie A de la Société achetées sur le marché libre.

La Société offre également un régime d'UAD à l'intention de ses administrateurs. En vertu de ce régime, les administrateurs peuvent choisir de recevoir à titre de rémunération une somme en espèces, des UAD ou une combinaison des deux.

Le tableau suivant présente l'évolution de la situation des régimes pour les exercices clos le :

| | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| | Nombre d'unités | | | |
| | UAD | UAR | | |
| Solde au début de l'exercice | 973 201 | 851 001 | 1 312 173 | 1 180 654 |
| Unités attribuées | 52 333 | 115 524 | 525 946 | 560 344 |
| Unités annulées | — | — | (29 429) | (138 241) |
| Unités payées | (173 666) | (55 988) | (358 936) | (360 376) |
| Rémunération incitative versée en unités | 10 444 | 8 986 | — | — |
| Dividendes versés en unités | 91 383 | 53 678 | 150 295 | 69 792 |
| Solde à la fin de l'exercice | 953 695 | 973 201 | 1 600 049 | 1 312 173 |

Au 26 octobre 2025, le passif relatif aux régimes d'unités d'actions était de 37,7 millions de dollars, dont 18,2 millions présentés sous la ligne « Autres éléments du passif » (30,2 millions au 27 octobre 2024, dont 13,2 millions présentés sous la ligne « Autres éléments du passif ») et la balance présentée sous la ligne « Créditeurs et charges à payer ». Les charges enregistrées dans les états consolidés du résultat pour les exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024 ont été de 17,7 millions de dollars et de 19,0 millions respectivement. Des montants de 10,2 millions de dollars et de 5,7 millions ont été payés en vertu de ces régimes pour les exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024, respectivement.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

22 RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS (SUITE)

Contrat de swap sur rendement total

La Société a recours à des contrats de swap sur rendement total afin de couvrir une partie des charges (gains) enregistrés au titre de la rémunération à base d'actions qui varient en fonction du cours de l'action. Ces contrats ont habituellement une durée de 12 mois chacun. Au cours de l'exercice clos le 26 octobre 2025, la Société a réglé, à son échéance, le contrat visant 900 000 unités à un prix moyen pondéré de 15,12 \$ par unité pour une contrepartie reçue de 3,1 millions de dollars. En parallèle avec le règlement, un nouveau contrat a été conclu visant 900 000 unités à un prix moyen pondéré de 18,61 \$ par unité qui vient à échéance le 30 avril 2026.

Au cours des exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024, les montants enregistrés dans les états consolidés du résultat sous les Charges opérationnelles correspondant à la variation de la juste valeur du contrat de swap sur rendement total pour les unités couvertes, avant considération des dividendes reçus et intérêts payés, ont été des gains de 2,1 millions de dollars et de 6,2 millions, respectivement.

23 CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

| | Couvertures de flux de trésorerie | Couvertures d'investissement net | Écarts de conversion cumulés | Écarts actuariels des régimes à prestations définies | Cumul des autres éléments du résultat global |
|--|-----------------------------------|----------------------------------|------------------------------|--|--|
| Solde au 27 octobre 2024 | (3,0) \$ | (24,7) \$ | 114,9 \$ | (35,5) \$ | 51,7 \$ |
| Variation nette des (pertes) gains, déduction faite des impôts sur le résultat | (2,2) | (8,6) | 4,9 | (3,5) | (9,4) |
| Solde au 26 octobre 2025 | (5,2) \$ | (33,3) \$ | 119,8 \$ | (39,0) \$ | 42,3 \$ |
| Solde au 29 octobre 2023 | (3,6) \$ | (25,4) \$ | 99,5 \$ | (33,5) \$ | 37,0 \$ |
| Variation nette des gains (pertes), déduction faite des impôts sur le résultat | 0,6 | 0,7 | 15,4 | (2,0) | 14,7 |
| Solde au 27 octobre 2024 | (3,0) \$ | (24,7) \$ | 114,9 \$ | (35,5) \$ | 51,7 \$ |

Au 26 octobre 2025, il est prévu que les montants suivants soient reclassés au résultat net des prochains exercices comme suit :

| | 2026 | 2027 | 2028 | Total |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Variation nette de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie | 2,5 \$ | 2,6 \$ | 1,9 \$ | 7,0 \$ |
| Impôts sur le résultat | 0,6 | 0,7 | 0,5 | 1,8 |
| | 1,9 \$ | 1,9 \$ | 1,4 \$ | 5,2 \$ |

24 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation des éléments hors caisse liés aux opérations se résume comme suit pour les exercices clos le :

| | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 |
|--|------------------|-----------------|
| Débiteurs | 46,3 \$ | 2,6 \$ |
| Stocks | (5,6) | 15,3 |
| Frais payés d'avance et autres actifs courants | (2,0) | 3,3 |
| Créditeurs et charges à payer | (62,9) | 10,4 |
| Revenus reportés et dépôts | (2,4) | 0,6 |
| Régimes à prestations définies | (0,1) | 1,5 |
| | (26,7) \$ | 33,7 \$ |

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

24 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (SUITE)

Le tableau ci-dessous présente la variation des passifs financiers au cours de l'exercice clos le 26 octobre 2025 :

| | Solde d'ouverture | Flux de trésorerie liés aux activités de financement | Changements sans contrepartie de trésorerie | | | | | |
|--------------------------|-------------------|--|---|---|------------------------------|--|------------------|------------------|
| | | | Acquisitions et cessions d'entreprises | Ajustement de juste valeur et ajouts ⁽¹⁾ | Variation du cours de change | Amortissement des frais de financement | Frais financiers | Solde de clôture |
| Dettes à long terme | 871,0 \$ | (225,8) \$ | 23,6 \$ | 1,0 \$ | 2,3 \$ | — \$ | — \$ | 672,1 \$ |
| Facilités de crédit | — | (14,6) | 14,6 | — | — | — | — | — |
| Obligations locatives | 119,9 | (28,8) | 7,0 | 14,1 | 0,3 | — | 4,1 | 116,6 |
| Frais de financement | (1,9) | (0,5) | — | — | — | 1,1 | — | (1,3) |
| Frais financiers à payer | 7,0 | (38,8) | — | — | 0,3 | — | 34,8 | 3,3 |
| | 996,0 \$ | (308,5) \$ | 45,2 \$ | 15,1 \$ | 2,9 \$ | 1,1 \$ | 38,9 \$ | 790,7 \$ |

⁽¹⁾ Les ajouts concernant les obligations locatives comprennent les ajouts suite à la signature de nouveaux contrats et à la modification de contrats existants.

25 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société, directement ou indirectement, y compris les administrateurs (dirigeants ou non) de la Société.

Le tableau suivant présente la rémunération gagnée par les principaux dirigeants pour les exercices clos le :

| | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 |
|--|--------------------|--------------------|
| Salaires et autres avantages à court terme | 11,6 \$ | 13,2 \$ |
| Avantages postérieurs à l'emploi | 0,6 | 0,6 |
| Rémunération à base d'actions | 14,6 | 13,5 |
| | 26,8 \$ | 27,3 \$ |

26 AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société offre à ses employés divers régimes contributifs et non contributifs à prestations définies pour des prestations de retraite et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, des régimes de retraite à cotisations définies, des régimes enregistrés d'épargne collectifs et des régimes de retraite multi-employeurs. Depuis le 1^{er} juin 2010, la plupart des employés ne participent qu'aux régimes de retraite à cotisations définies. Pour les régimes à prestations définies, la valeur des prestations est généralement établie selon les années de services et le salaire des employés. La capitalisation des régimes est calculée selon des estimations actuarielles et est soumise aux restrictions découlant des règlements fiscaux et autres règlements pertinents. Les estimations actuarielles effectuées au cours de l'exercice tiennent compte d'hypothèses relatives aux prévisions salariales jusqu'à la retraite et du taux de rendement présumé à long terme des actifs des régimes. Certaines obligations de la Société aux termes des régimes à prestations définies sont garanties par des lettres de crédit, émises à même les facilités de crédit de la Société, en garantie des cotisations non versées au titre de l'insuffisance de capitalisation des régimes. Les actifs des régimes de retraite à prestations définies de la Société sont détenus en fiducie. La Société comptabilise les montants annuels liés à ses régimes de retraite à prestations définies d'après des calculs qui reposent sur diverses hypothèses actuarielles, notamment concernant les taux d'actualisation, les taux de mortalité et les taux de rendement annuels des actifs des régimes. Ces estimations sont susceptibles de varier de manière importante d'une période à l'autre, selon le rendement des actifs des régimes, les évaluations actuarielles et la conjoncture de marché. La Société passe en revue ses hypothèses actuarielles chaque année et y apporte des modifications en fonction des taux en vigueur et des tendances courantes. La Société estime que les hypothèses utilisées aux fins de la comptabilisation de son obligation au titre des prestations constituées sont raisonnables à la lumière de son expérience, de la conjoncture de marché et des données fournies par son actuaire externe et son conseiller en placements.

Pour les régimes de retraite à cotisations définies, les régimes de retraite multi-employeurs et les régimes enregistrés d'épargne collectifs, la seule obligation de la Société est de remettre la cotisation mensuelle de l'employeur. Les cotisations versées par la Société aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle elles sont gagnées par les employés.

Aux États-Unis, les régimes de retraite à prestations définies auxquels participaient les employés de la Société ont été fermés aux nouveaux participants avant le 1^{er} janvier 2014. Par conséquent, le calcul des prestations définitives aux termes des régimes américains correspondait aux prestations gagnées aux termes des régimes américains à la date à laquelle ces régimes ont cessé d'accepter de nouveaux participants. Depuis, les nouveaux employés de la Société adhèrent à des régimes de retraite à cotisations définies de type 401(k). Les obligations de la Société envers ce type de régime se résument à la cotisation mensuelle de l'employeur.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

26 AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

Le conseil d'administration de la Société, à l'aide de son comité de retraite, est responsable de la surveillance et de la gouvernance des régimes de retraite. Le comité de retraite aide le conseil à s'acquitter de ses responsabilités de supervision générales à l'égard des régimes de retraite, notamment en ce qui concerne les décisions de placements, les cotisations aux régimes à prestations définies et la sélection des possibilités de placement des régimes à cotisations définies. Les actifs des régimes de retraite sont détenus en fidéicommis, excepté les rentes assurées. Les régimes de retraite de la Société sont gérés conformément aux lois applicables aux régimes de retraite, lesquelles prescrivent des exigences de financement minimal et maximal pour les régimes de retraite à prestations définies.

La politique de financement de la Société consiste à verser des cotisations à ses régimes de retraite en se fondant sur diverses méthodes d'évaluation actuarielle, comme le permettent les organismes de réglementation en matière de régimes de retraite. Les cotisations de la Société à ses régimes de retraite reflètent les plus récentes évaluations actuarielles concernant le rendement sur les placements, les projections salariales et les avantages liés aux services futurs. La capitalisation des régimes de retraite repose sur des bases d'évaluations de financement qui sont différentes de la base comptable et pour lesquelles les méthodes et hypothèses peuvent différer des méthodes et hypothèses utilisées à des fins comptables.

Les régimes de retraite à prestations définies et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi exposent la Société à certains risques particuliers, notamment le rendement sur les placements, les modifications du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation, le taux de mortalité des participants, l'inflation et les coûts de soins de santé.

La Société offre également d'autres régimes d'avantages du personnel à long terme qui prévoient la continuation des prestations pour soins de santé et soins dentaires en cas d'invalidité à long terme. Les évaluations actuarielles les plus récentes aux fins de capitalisation des régimes de retraite de la Société datent du 31 décembre 2021 pour les régimes enregistrés au Québec, du 31 décembre 2022 pour les régimes enregistrés en Ontario et du 1^{er} décembre 2022 pour les régimes enregistrés aux États-Unis.

L'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes sont mesurées à la date des états financiers consolidés annuels. Le tableau suivant présente les variations de l'obligation au titre des régimes à prestations définies et de la juste valeur des actifs des régimes pour les exercices clos le :

| | Prestations de retraite | | Autres régimes à prestations définies | | Total | |
|---|-------------------------|-----------------|---------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 |
| | | | | | | |
| Obligation au titre des régimes à prestations définies | | | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 577,0 \$ | 555,9 \$ | 16,4 \$ | 13,9 \$ | 593,4 \$ | 569,8 \$ |
| Coût des services rendus ⁽¹⁾ | — | — | 1,0 | 1,2 | 1,0 | 1,2 |
| Coût financier relatif à l'obligation au titre des prestations définies | 27,1 | 30,1 | 0,4 | 0,3 | 27,5 | 30,4 |
| Écarts actuariels découlant de : | | | | | | |
| L'expérience du régime | 5,0 | 2,9 | — | — | 5,0 | 2,9 |
| Changements dans les hypothèses financières | 5,5 | 35,4 | 0,2 | 2,2 | 5,7 | 37,6 |
| Prestations versées | (44,0) | (47,5) | (1,0) | (1,2) | (45,0) | (48,7) |
| Variation du cours de change et autres | 0,6 | 0,2 | 0,2 | — | 0,8 | 0,2 |
| Solde à la fin de l'exercice | 571,2 \$ | 577,0 \$ | 17,2 \$ | 16,4 \$ | 588,4 \$ | 593,4 \$ |
| Juste valeur des actifs des régimes | | | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 509,5 \$ | 491,5 \$ | — \$ | — \$ | 509,5 \$ | 491,5 \$ |
| Revenus d'intérêts sur les actifs des régimes | 23,8 | 26,6 | — | — | 23,8 | 26,6 |
| Écarts actuariels sur les actifs des régimes | 6,0 | 36,1 | — | — | 6,0 | 36,1 |
| Frais d'administration (autres que les coûts de gestion des actifs) | (2,8) | (3,0) | — | — | (2,8) | (3,0) |
| Prestations versées | (44,0) | (47,5) | (1,0) | (1,2) | (45,0) | (48,7) |
| Cotisations de l'employeur | 6,7 | 7,2 | 1,0 | 1,2 | 7,7 | 8,4 |
| Achat de rentes (buy-out) | — | (1,7) | — | — | — | (1,7) |
| Variation du cours de change et autres | 0,6 | 0,3 | — | — | 0,6 | 0,3 |
| Solde à la fin de l'exercice | 499,8 \$ | 509,5 \$ | — \$ | — \$ | 499,8 \$ | 509,5 \$ |
| Déficit des régimes | (71,4 \$) | (67,5 \$) | (17,2 \$) | (16,4 \$) | (88,6 \$) | (83,9 \$) |
| Effet du plafond de l'actif | (0,5) | (0,4) | — | — | (0,5) | (0,4) |
| Passif au titre des régimes à prestations définies | (71,9 \$) | (67,9 \$) | (17,2 \$) | (16,4 \$) | (89,1 \$) | (84,3 \$) |

⁽¹⁾ Le coût des services rendus des autres régimes à prestations définies inclut la variation nette du régime d'invalidité à long terme, composée du coût des services rendus et des écarts actuariels. Le coût des services passés de ce régime, s'il y a lieu, est présenté sur une ligne distincte.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

26 AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

L'actif (le passif) au titre des régimes à prestations définies figurent comme suit aux états financiers consolidés de la situation financière :

| | Notes | Au 26 octobre 2025 | Au 27 octobre 2024 |
|---------------------------|-------|--------------------------|--------------------------|
| Autres éléments d'actif | 17 | 1,6 \$ | 1,9 \$ |
| Autres éléments du passif | 20 | (90,7) | (86,2) |
| | | (89,1) \$ | (84,3) \$ |

Le tableau suivant présente la composition de la juste valeur des actifs des régimes :

| | | Au 26 octobre 2025 | Au 27 octobre 2024 |
|--|--|--------------------------|--------------------------|
| Cotés sur un marché actif | | | |
| Encaisse | | 0,5 \$ | 1,3 \$ |
| Fonds immobilier | | 36,6 | 37,1 |
| Fonds de placement de titres à revenus fixes | | 251,9 | 250,1 |
| Fonds de placement de titres hypothécaires | | 17,2 | 17,1 |
| Fonds de placement d'actions canadiennes et étrangères | | 47,3 | 50,1 |
| | | 353,5 | 355,7 |
| Non cotés sur un marché actif | | | |
| Rentes assurées | | 146,3 | 153,8 |
| | | 499,8 \$ | 509,5 \$ |

Pour les exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024, les actifs des régimes ne comprenaient aucune des actions de la Société.

La stratégie d'appariement des actifs et des passifs de la Société consiste à minimiser le risque par l'achat de rentes assurées et de titres de créances. Pour les exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024, les régimes ont investi dans des rentes assurées sans rachat des engagements. Leur juste valeur est considérée être égale à l'obligation au titre des prestations définies des participants visés par l'achat de rentes, calculée selon les hypothèses applicables à la date de clôture.

Le tableau suivant présente la situation de capitalisation des régimes à prestations définies :

| | Prestations de retraite | | Autres régimes à prestations définies | | Total | |
|---|--------------------------|--------------------------|---------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| | Au 26 octobre 2025 | Au 27 octobre 2024 | Au 26 octobre 2025 | Au 27 octobre 2024 | Au 26 octobre 2025 | Au 27 octobre 2024 |
| | | | | | | |
| Juste valeur des actifs des régimes capitalisés ou partiellement capitalisés | 499,8 \$ | 509,5 \$ | — \$ | — \$ | 499,8 \$ | 509,5 \$ |
| Obligation au titre des régimes à prestations définies des régimes capitalisés ou partiellement capitalisés | 552,5 | 557,3 | — | — | 552,5 | 557,3 |
| Effet du plafond de l'actif | (0,5) | (0,4) | — | — | (0,5) | (0,4) |
| Situation de capitalisation des régimes capitalisés ou partiellement capitalisés - déficit | (53,2) \$ | (48,2) \$ | — \$ | — \$ | (53,2) \$ | (48,2) \$ |
| Obligation au titre des régimes à prestations définies des régimes sans capitalisation | (18,7) | (19,7) | (17,2) | (16,4) | (35,9) | (36,1) |
| Situation de capitalisation totale - déficit | (71,9) \$ | (67,9) \$ | (17,2) \$ | (16,4) \$ | (89,1) \$ | (84,3) \$ |

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

26 AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

La Société prévoit verser des cotisations estimées à un montant de 9,5 millions de dollars à ses régimes à prestations définies au cours de l'exercice se terminant le 25 octobre 2026. Le montant réel versé pourrait différer de l'estimation, selon les résultats des évaluations actuarielles, le rendement des placements, la volatilité des taux d'actualisation, les exigences réglementaires et d'autres facteurs.

Le tableau suivant présente les principales hypothèses utilisées pour calculer l'obligation au titre des régimes à prestations définies de la Société :

| | Au 26 octobre 2025 | Au 27 octobre 2024 |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Taux d'actualisation, à la fin de l'exercice | | |
| Canada | 4,69 % | 4,80 % |
| États-Unis | 5,10 | 5,30 |
| Moyenne pondérée du taux de croissance de la rémunération | | |
| Canada | 2,62 | 2,62 |

Au 26 octobre 2025, au Canada, le taux de croissance du coût des soins de santé relatif aux régimes pour les autres avantages postérieurs à l'emploi était évalué à 6,0 %, diminuant graduellement pendant 15 ans pour s'établir à 4,5 % par la suite.

Le tableau suivant présente l'incidence de la variation des principales hypothèses sur l'obligation au titre des prestations définies pour l'exercice clos le 26 octobre 2025 et comporte certaines limites. Les sensibilités de chacune des principales hypothèses ont été calculées sans tenir compte de la modification des autres hypothèses. Les résultats réels pourraient donc entraîner la modification des autres hypothèses simultanément. Toute modification d'un facteur pourrait entraîner une modification d'un autre facteur, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'incidence des variations des principales hypothèses.

| Augmentation (diminution) | Obligation au titre des prestations définies |
|---|--|
| Incidence d'une augmentation de 10 points de base du taux d'actualisation | (5,1) \$ |
| Incidence d'une diminution de 10 points de base du taux d'actualisation | 5,1 |
| Incidence d'une augmentation de 100 points de base du taux de croissance du coût des soins de santé | 0,4 |
| Incidence d'une diminution de 100 points de base du taux de croissance du coût des soins de santé | (0,4) |

Le tableau suivant présente la composition du coût au titre des régimes à prestations définies pour les exercices clos le :

| Note | Prestations de retraite | | Autres régimes à prestations définies | | Total | |
|---|-------------------------|--------------------|---------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 |
| Coût des services rendus | — \$ | — \$ | 1,0 \$ | 1,2 \$ | 1,0 \$ | 1,2 \$ |
| Frais d'administration | 2,8 | 3,0 | — | — | 2,8 | 3,0 |
| Achat de rentes (buy-out) | — | 1,7 | — | — | — | 1,7 |
| Coût des régimes comptabilisé dans le résultat net | 2,8 | 4,7 | 1,0 | 1,2 | 3,8 | 5,9 |
| Coût financier relatif à l'obligation au titre des régimes à prestations définies | 27,1 | 30,1 | 0,4 | 0,3 | 27,5 | 30,4 |
| Revenus d'intérêts sur les actifs des régimes | (23,8) | (26,6) | — | — | (23,8) | (26,6) |
| Intérêts sur l'effet du plafond de l'actif | — | 0,1 | — | — | — | 0,1 |
| Intérêts nets sur le passif au titre des régimes à prestations définies | 9 | 3,3 | 0,4 | 0,3 | 3,7 | 3,9 |
| Coût au titre des régimes à prestations définies | 6,1 \$ | 8,3 \$ | 1,4 \$ | 1,5 \$ | 7,5 \$ | 9,8 \$ |

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

26 AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

Le tableau suivant présente les coûts constatés dans les charges opérationnelles à l'état consolidé du résultat pour les régimes de retraite à cotisations définies et pour les régimes généraux et obligatoires pour les exercices clos le :

| | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 |
|--|--------------------|--------------------|
| Régimes de retraite à cotisations définies | 20,1 \$ | 20,5 \$ |
| Régimes généraux et obligatoires | 16,7 | 16,3 |
| | 36,8 \$ | 36,8 \$ |

27 ENGAGEMENTS, GARANTIES ET PASSIFS ÉVENTUELS

Engagements

La Société loue des propriétés immobilières (espaces de bureaux ou d'entreposage et bâtiment pour y aménager des usines) et d'autres actifs (équipements de production, équipement de bureau et autres). Les paiements minimums exigibles liés à la plupart des engagements de la Société, en vertu de contrats de location ont été comptabilisés à l'état de la situation financière à titre d'obligations locatives. Pour plus de détails, se référer à la note 28.

Au 26 octobre 2025, la Société avait également des engagements auprès de fournisseurs pour des dépenses d'investissement s'élevant à 9,9 millions de dollars. La Société est engagée à débourser des loyers en vertu des contrats de location à court terme et de faible valeur qui ne sont pas comptabilisés à titre d'obligations locatives. Dans le cours normal des activités, la Société conclut à l'occasion diverses ententes d'achat de produits qui l'obligent à acheter annuellement des matières premières pour des montants ou des quantités minimums. Un manquement à ces exigences pourrait engendrer une renégociation des conditions des ententes.

Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la Société a fourni à des tiers les principales garanties suivantes :

a) Indemnisations des tierces parties

En vertu des modalités de conventions d'emprunt, la Société s'est engagée à indemniser les détenteurs de titres d'emprunt advenant des changements en ce qui a trait aux lois et à la réglementation résultant en une augmentation des coûts engagés ou une réduction des montants autrement payables aux détenteurs. Ces engagements d'indemnisation auront cours jusqu'à l'échéance des ententes et ne comportent aucune limite. En raison de la nature de ces offres d'indemnisation, la Société ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de payer aux tierces parties impliquées. Par le passé, la Société n'a effectué aucun paiement d'indemnisation et, au 26 octobre 2025, la Société n'avait pas inscrit de passif relativement à ces offres d'indemnisation.

b) Cessions d'entreprises

Dans le cadre de cessions d'activités ou d'actifs, la Société a convenu de donner une garantie contre toute réclamation pouvant résulter de ses activités passées ou aux termes d'ententes en vigueur au moment de la conclusion de telles transactions. En raison de la nature de ces offres d'indemnisation, la Société ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de payer aux bénéficiaires de la garantie. Par le passé, la Société n'a versé aucune indemnisation importante et, au 26 octobre 2025, la Société n'a pas inscrit de passif relativement à ces offres d'indemnisation.

Passifs éventuels

Dans le cours normal des affaires, la Société est impliquée dans diverses réclamations et poursuites. Même si l'issue de ces différents dossiers en cours au 26 octobre 2025 ne peut être prévue avec certitude, la Société estime que leur dénouement n'aurait vraisemblablement pas de répercussions négatives importantes sur sa situation financière et ses résultats opérationnels, compte tenu des provisions ou des couvertures d'assurance dont certaines réclamations ou poursuites font l'objet.

28 INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur représente le montant qui serait reçu pour la vente d'un actif ou versé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les estimations de la juste valeur sont effectuées à un moment précis, en tenant compte d'hypothèses concernant les montants, l'échelonnement des flux de trésorerie futurs estimatifs et les taux d'actualisation. Par conséquent, de par sa nature estimative et subjective, la juste valeur ne doit pas être interprétée comme étant réalisable advenant le règlement immédiat des instruments financiers.

La valeur comptable de la trésorerie, des débiteurs, et des créateurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme est établie en utilisant une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs et des estimations formulées par la direction quant aux taux d'intérêt sur les marchés pour des émissions identiques ou similaires.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

28 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Juste valeur des instruments financiers (suite)

Les seuls instruments financiers de la Société qui sont évalués à la juste valeur de façon récurrente dans les périodes subséquentes à leur comptabilisation initiale sont les instruments financiers dérivés, soit les contrats de change à terme, les contrats de swaps de taux d'intérêt, les contrats de swaps de taux d'intérêt et de devises, les contrats de swaps sur rendement total et les contreparties conditionnelles à payer dans le cadre de regroupements d'entreprises, s'il y a lieu. La juste valeur des instruments financiers dérivés est établie à l'aide d'une évaluation à la valeur de marché estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit de la contrepartie ou de la Société. Le modèle d'évaluation des contreparties conditionnelles tient compte de la valeur actualisée des paiements attendus par application d'un taux d'actualisation ajusté pour tenir compte du risque. Le paiement attendu est déterminé en évaluant les divers scénarios de réalisation des seuils de performance financière préétablis, le montant à payer aux termes de chaque scénario et la probabilité de réalisation de chacun de ces scénarios.

La Société présente une hiérarchie des justes valeurs sur trois niveaux qui tient compte de l'importance des données utilisées pour établir les évaluations à la juste valeur.

La juste valeur des actifs et passifs financiers classés dans les trois niveaux suivants est évaluée comme suit :

- Niveau 1 - Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques
- Niveau 2 - Données autres que les cours visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (prix) ou indirectement (dérivés des prix)
- Niveau 3 - Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables

Le tableau suivant présente la juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers et des instruments financiers dérivés :

| | | Au 26 octobre 2025 | Au 27 octobre 2024 | | |
|---|-------------------------------|--------------------|--------------------|--------------|------------------|
| | Hierarchie des justes valeurs | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable |
| Frais payés d'avance et autres actifs courants | | | | | |
| Contrats de change à terme | Niveau 2 | 0,7 \$ | 0,7 \$ | 0,1 \$ | 0,1 \$ |
| Contrat de swap sur rendement total | Niveau 2 | 0,9 | 0,9 | 2,0 | 2,0 |
| Autres éléments d'actifs | | | | | |
| Contrats de change à terme | Niveau 2 | 2,5 | 2,5 | 2,1 | 2,1 |
| Contrats de swaps de taux d'intérêt | Niveau 2 | — | — | 1,5 | 1,5 |
| Créditeurs et charges à payer | | | | | |
| Contrats de swaps de taux d'intérêt fixe à variable et de devises | Niveau 2 | — | — | (19,2) | (19,2) |
| Contrats de swaps de taux d'intérêt fixe et de devises | Niveau 2 | (26,9) | (26,9) | — | — |
| Contrats de change à terme | Niveau 2 | (6,5) | (6,5) | (4,2) | (4,2) |
| Dette à long terme | | | | | |
| Dette à long terme | Niveau 2 | (684,9) | (670,8) | (877,4) | (869,1) |
| Autres éléments du passif | | | | | |
| Contrats de swaps de taux d'intérêts | Niveau 2 | (0,4) | (0,4) | — | — |
| Contrats de swaps de taux d'intérêt fixe et de devises | Niveau 2 | — | — | (21,8) | (21,8) |
| Contrat de change à terme | Niveau 2 | (6,5) | (6,5) | (3,4) | (3,4) |

Au cours des exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1, 2 et 3.

Gestion des risques financiers

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à divers risques financiers: le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de change et le risque de taux d'intérêt).

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse des pertes découlant du défaut de paiement d'obligations contractuelles par des tierces parties. La Société est exposée au risque de crédit relativement à ses comptes débiteurs et prêts à recevoir, de même que dans le cadre de ses activités courantes de trésorerie. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit relatif à ces éléments est représentée par leur valeur comptable dans les états consolidés de la situation financière. La Société est également exposée au risque de crédit à l'égard de ses actifs d'instruments financiers dérivés. Toutefois, la Société estime que le risque est peu élevé puisqu'elle ne traite qu'avec des institutions financières reconnues, ayant une cote de crédit de qualité supérieure. Au 26 octobre 2025, l'exposition maximale de la Société au risque de crédit relatif aux actifs d'instruments financiers dérivés était faible.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

28 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de crédit (suite)

La Société analyse et révise régulièrement la situation financière de sa clientèle et applique des procédures d'évaluation rigoureuses pour tout nouveau client. Une limite de crédit spécifique par client est établie et révisée régulièrement par la Société pour les clients importants ou considérés à risque. De plus, en raison de la diversification de ses produits, de sa clientèle et de sa couverture géographique, la Société estime qu'elle est protégée contre une concentration du risque de crédit.

Également, selon les termes d'un contrat d'achat de comptes clients, la Société peut vendre en permanence les comptes clients de certains clients désignés à une institution financière tierce en contrepartie d'un paiement en trésorerie correspondant à la valeur nominale des comptes clients vendus, diminuée d'un escompte applicable. La Société conserve les responsabilités liées au traitement de comptes clients, y compris le recouvrement, mais ne conserve aucun risque de crédit relativement à tout compte client qui a été vendu. Tous les comptes clients vendus conformément au contrat d'achat de comptes clients sont sortis des états consolidés de la situation financière, car la vente des comptes clients est admissible à la décomptabilisation.

Au 26 octobre 2025, aucun client ne représente à lui seul 10,0 % ou plus des revenus de la Société, ou 10,0 % ou plus des comptes clients associés.

La Société détermine les débiteurs qui sont en souffrance en fonction des types de clients, de leur historique de paiements et du secteur dans lequel ils évoluent. Un compte de correction de valeur pour perte sur créances est constitué en fonction de facteurs tels que le risque de crédit que présentent certains clients en particulier, les tendances historiques et d'autres données. Le compte de correction de valeur pour perte sur créances est revu à chaque date de clôture par la direction. Des corrections de valeur pour perte sur créances sont constituées, au besoin, afin de refléter les risques liés aux pertes de crédit.

a) Définition de défaillance

La Société considère les éléments suivants comme une défaillance aux fins de la gestion interne du risque de crédit puisque l'expérience passée indique que les actifs financiers qui remplissent l'une ou l'autre des conditions suivantes ne sont généralement pas recouvrables :

- le manquement à des clauses financières restrictives par un débiteur;
- les informations établies à l'interne ou provenant de sources externes indiquent qu'il est peu probable que le débiteur rembourse intégralement ses créanciers, y compris la Société (sans tenir compte des éventuelles garanties détenues par la Société).

b) Politique liée aux réductions de valeur

La Société réduit la valeur d'un actif financier lorsque des informations indiquent que le débiteur éprouve de grandes difficultés financières et qu'il n'y a aucune perspective réaliste de recouvrement, par exemple lorsque le débiteur est en situation de liquidation ou a entamé une procédure de faillite, ou, dans le cas des créances clients, lorsque les montants sont en souffrance depuis plus de 12 mois, selon l'événement qui a lieu en premier. Les actifs financiers sortis de l'état de la situation financière peuvent encore faire l'objet de mesures aux termes des procédures de recouvrement de la Société, compte tenu de l'avis juridique le cas échéant. Les montants recouvrés sont comptabilisés en résultat net.

Les débiteurs se détaillent comme suit :

| | Au 26 octobre 2025 | Au 27 octobre 2024 |
|--|--------------------------|--------------------------|
| Comptes clients | | |
| Solde courant | 355,5 \$ | 352,7 \$ |
| 1 - 30 jours en souffrance | 41,5 | 64,9 |
| 31 - 60 jours en souffrance | 11,4 | 13,7 |
| Plus de 60 jours en souffrance | 15,3 | 22,8 |
| | 423,7 | 454,1 |
| Compte de correction de valeur pour perte sur créances | (4,5) | (5,1) |
| | 419,2 \$ | 449,0 \$ |

La variation du compte de correction de valeur pour perte sur créances se détaille comme suit pour les exercices clos le :

| | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 |
|--|--------------------|--------------------|
| Solde au début de l'exercice | 5,1 \$ | 3,8 \$ |
| Correction de valeur pour perte sur créances | 1,8 | 2,8 |
| Créances recouvrées ou radiées | (2,4) | (1,5) |
| Solde à la fin de l'exercice | 4,5 \$ | 5,1 \$ |

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

28 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

b) Politique liée aux réductions de valeur (suite)

Pour évaluer si le risque de crédit que comporte un instrument financier a augmenté d'une façon importante depuis la comptabilisation initiale, la Société compare le risque de défaillance à la date de clôture au risque de défaillance à la date de comptabilisation initiale de l'instrument financier. Pour faire cette évaluation, la Société tient compte des informations quantitatives et qualitatives qui sont raisonnables et justifiables, y compris l'expérience passée et les informations prospectives qu'il est possible d'obtenir sans devoir engager des coûts ou des efforts déraisonnables. Les informations prospectives prises en considération comprennent notamment les perspectives d'avenir des industries dans lesquels les débiteurs de la Société exercent leurs activités provenant de rapports rédigés par des experts en économie, des analystes financiers, des organismes gouvernementaux, des groupes de réflexion pertinents et autres organisations semblables, ainsi que diverses sources externes d'informations et de prévisions économiques en lien avec les activités de base de la Société. En se basant sur son analyse, la Société est d'avis que le compte de correction de valeur pour perte sur créances est suffisant pour couvrir les risques de non-paiements.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de rencontrer ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société est exposée au risque de liquidité relativement à ses comptes créditeurs, sa dette à long terme, ses obligations locatives, ses passifs d'instruments financiers dérivés et ses obligations contractuelles. La Société gère le risque de liquidité en analysant continuellement les flux de trésorerie actuels et projetés. Le conseil d'administration révise et approuve les budgets opérationnels et d'investissement de la Société, ainsi que toutes transactions significatives qui ne sont pas effectuées dans le cours normal des activités.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 26 octobre 2025 :

| | Valeur comptable | Flux de trésorerie contractuels | Jusqu'à 1 an | Entre 1 et 3 ans | Entre 3 et 5 ans | Après 5 ans |
|---|---------------------|---------------------------------------|-----------------|---------------------|---------------------|----------------|
| Passifs financiers non dérivés | | | | | | |
| Créditeurs et charges à payer | 398,5 \$ | 398,5 \$ | 398,5 \$ | — \$ | — \$ | — \$ |
| Dette à long terme | 670,8 | 730,2 | 282,9 | 446,1 | 0,4 | 0,8 |
| Obligations locatives | 116,6 | 125,5 | 28,3 | 45,4 | 35,3 | 16,5 |
| Autres éléments de passif monétaire | 21,4 | 21,4 | — | 21,4 | — | — |
| | 1 207,3 \$ | 1 275,6 \$ | 709,7 \$ | 512,9 \$ | 35,7 \$ | 17,3 \$ |
| Instruments financiers dérivés au passif | | | | | | |
| Contrats de swaps de taux d'intérêts (passif) | 0,4 \$ | 0,4 \$ | 0,4 \$ | — \$ | — \$ | — \$ |
| Contrats de swaps de taux d'intérêt fixes et de devises | 26,9 | 30,6 | 30,6 | — | — | — |
| Contrats de change à terme au passif ⁽¹⁾ | 13,0 | 13,0 | 6,5 | 6,5 | — | — |
| | 1 247,6 \$ | 1 319,6 \$ | 747,2 \$ | 519,4 \$ | 35,7 \$ | 17,3 \$ |

⁽¹⁾ Au 26 octobre 2025, la Société détient des contrats de change à terme qui ne sont pas désignés dans des relations de couverture, ces contrats d'une valeur nominale de 351,9 millions de dollars (255,0 millions de dollars américains), arrivent à échéance d'ici février 2026 et leur juste valeur s'établie à 3,3 millions de dollars.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la Société subisse des pertes résultant de changements défavorables dans les facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt et les taux de change.

a) Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de marché lié aux fluctuations des taux d'intérêt étant donné qu'une partie de sa dette à long terme est à taux variable. La Société gère ce risque en maintenant une composition d'emprunts à taux fixe et à taux variable en conformité avec la politique de la Société, et en concluant des contrats de swaps de taux d'intérêt.

Pour l'exercice clos le 26 octobre 2025, toutes choses étant égales par ailleurs, si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 50 points de base, le résultat net de la Société aurait diminué ou augmenté de 1,0 million de dollars.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

28 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

b) Risque de change

La Société exerce ses activités dans différents pays et est exposée au risque de change découlant de transactions en différentes devises. Le risque de change provient principalement de transactions commerciales futures qui sont libellées en devises autres que la devise fonctionnelle de l'entité de la Société faisant partie de la transaction, de la constatation d'actifs et de passifs en devises autres que la devise fonctionnelle de la Société, et de participations dans des activités étrangères. La Société gère le risque de change en concluant, entre autres, différents contrats de change liés aux transactions futures. La Société gère également le risque de change en concluant différents contrats de swaps de taux d'intérêt et de devises qui sont désignés à titre de couverture de l'investissement net dans ses établissements étrangers dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain. En plus des instruments financiers dérivés décrits ci-haut, la Société peut désigner une partie de ses prêts à terme et des facilités de crédit en dollars américains comme instruments de couverture de l'investissement net dans ses établissements étrangers, lui permettant ainsi de limiter son risque de change. Également, afin de mitiger l'effet des fluctuations de devises lors de la consolidation des résultats du secteur de l'emballage, la Société a parfois recours à des contrats de change. Ces contrats ne sont pas désignés dans une relation aux fins de comptabilité de couverture et les gains ou les pertes de change en découlant sont imputés aux résultats.

Pour l'exercice clos le 26 octobre 2025, toutes choses étant égales par ailleurs, une appréciation hypothétique de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait augmenté le résultat net de la Société de 20,9 millions de dollars et les autres éléments du résultat global de la Société auraient augmenté de 0,7 million de dollars. Une dépréciation hypothétique de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait l'effet contraire sur le résultat net et les autres éléments du résultat global.

Relations de couverture

Pour atténuer les risques de marché décrits ci-haut, la Société a recours à divers instruments financiers dérivés qui sont désignés à titre d'instruments de couverture dans des relations de couverture, notamment des contrats de swaps de taux d'intérêt qui se détaillent comme suit :

| Instruments financiers dérivés | Taux d'intérêt recevable | Taux d'intérêt payable | Date d'échéance | Valeur du notionnel | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 |
|--|--------------------------|------------------------|-----------------|---------------------|--------------------|--------------------|
| | | | | Valeur comptable | Valeur comptable | Valeur comptable |
| Contrat de swap de taux d'intérêt variable à fixe ⁽¹⁾ | SOFR 1 mois | 3,350 % | 30 juin 2027 | 56,3 US\$ | (0,2) \$ | 0,8 \$ |
| Contrat de swap de taux d'intérêt variable à fixe ⁽¹⁾ | SOFR 1 mois | 3,420 % | 30 juin 2027 | 56,3 US\$ | (0,2) | 0,7 |
| Contrats de swaps de taux d'intérêt fixe et de devises ⁽²⁾ | 2,280 % | 2,055 % | 13 juillet 2026 | 250,0 \$ | (26,9) | (21,8) |
| Contrats de swaps de taux d'intérêt fixe à variable et de devises ⁽³⁾ | 2,667 % | SOFR + 1,088 % | 3 février 2025 | 200,0 \$ | — | (19,2) |
| | | | | | (27,3) \$ | (39,5) \$ |

⁽¹⁾ Ces contrats de swaps de taux d'intérêt variable à fixe sont désignés à titre d'instruments de couverture dans des relations de couverture de flux de trésorerie pour atténuer le risque de taux d'intérêt.

⁽²⁾ Ces contrats de swaps de taux d'intérêt fixe et de devises (CAD/USD) d'un montant de 250,0 millions de dollars (200,4 millions de dollars américains) sont désignés à titre d'instruments de couverture dans des relations de couverture d'investissement net pour atténuer le risque de change.

⁽³⁾ Le 3 février 2025, la Société a remboursé les contrats de swaps de taux d'intérêt fixe à variable et de devises (CAD fixe/USD variable) d'un montant de 200,0 millions de dollars (157,1 millions de dollars américains). La portion CAD fixe/CAD variable de ces contrats de swaps de taux d'intérêt et de devises était désignée comme instruments de couverture pour couvrir les variations de juste valeur des billets non garantis (émission 2022) liées aux fluctuations du taux d'intérêt de référence. La portion CAD variable/USD variable de ces contrats de swaps de taux d'intérêt et de devises était désignée dans une relation de couverture d'investissement net pour atténuer le risque de change.

En plus des contrats de swaps de taux d'intérêt, la Société peut désigner une portion des Prêts à terme et des facilités de crédit existantes en dollars américains comme instrument de couverture de l'investissement net dans ses établissements étrangers. Au 26 octobre 2025, la Société avait désigné un montant de 226,5 millions de dollars (161,8 millions de dollars américains) de Prêts à terme en dollars américains au titre de la couverture d'investissement net.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

28 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Relations de couverture (suite)

Également, la Société a recours à divers instruments financiers dérivés qui sont désignés à titre d'instruments de couverture dans des relations de couverture de flux de trésorerie, notamment des contrats de change à terme qui se détaillent comme suit :

| | Échéance | Valeur du notionnel payable | Valeur du notionnel recevable | Taux de change moyen | Valeur comptable |
|---|------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|----------------------|------------------|
| 26 octobre 2025 | | | | | |
| Instruments financiers dérivés à l'actif | | | | | |
| Contrats de change | Novembre 2025 - Octobre 2028 | 190,5 US\$ | 262,6 \$ | 1,379 | 3,1 \$ |
| Instruments financiers dérivés au passif | | | | | |
| Contrats de change | Octobre 2025 - Octobre 2028 | 308,3 US\$ | 423,8 \$ | 1,375 | (9,7) \$ |
| | | | | | (6,6) \$ |
| 27 octobre 2024 | | | | | |
| Instruments financiers dérivés à l'actif | | | | | |
| Contrats de change | Novembre 2024 - Juillet 2028 | 70,5 US\$ | 97,4 \$ | 1,382 | 2,1 \$ |
| Instruments financiers dérivés au passif | | | | | |
| Contrats de change | Octobre 2024 - Octobre 2028 | 195,9 US\$ | 265,1 \$ | 1,353 | (7,6) \$ |
| | | | | | (5,5) \$ |

Effet des relations de couverture de flux de trésorerie

Le tableau suivant présente un sommaire de l'incidence et des profits (pertes) de couverture de flux de trésorerie sur les états financiers consolidés :

| Couverture de flux de trésorerie | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 | | |
|---|--------------------------|------------------|--------------------------|------------------|
| | Risque de taux d'intérêt | Risque de change | Risque de taux d'intérêt | Risque de change |
| Solde au début de l'exercice | 1,5 \$ | (5,5) \$ | 5,8 \$ | (10,6) \$ |
| Variation de la juste valeur comptabilisée dans les autres éléments du résultat global | (0,4) | (7,0) | (1,4) | 0,7 |
| Montants provenant de la réserve de couverture de flux de trésorerie constatés dans les frais financiers nets | (1,5) | 5,9 | (2,9) | 4,4 |
| Solde à la fin de l'exercice | (0,4) \$ | (6,6) \$ | 1,5 \$ | (5,5) \$ |

Au cours des exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024, il n'y a eu aucune charge comptabilisée au résultat net relative à l'inefficacité des relations de couverture présentées ci-haut.

Effet des relations de couverture d'investissement net

Le tableau suivant présente un sommaire de l'incidence et des profits (pertes) de couverture d'investissement net sur les états financiers consolidés :

| | Réserve de couverture d'investissement net | Coût de la réserve de couverture | Total |
|---|--|----------------------------------|-----------|
| 26 octobre 2025 | | | |
| Solde au début de l'exercice | (29,5) \$ | 4,9 \$ | (24,6) \$ |
| Variation de la juste valeur comptabilisée dans les autres éléments du résultat global | (8,9) | (3,3) | (12,2) |
| Montants provenant du coût de la réserve de couverture constatés dans les frais financiers nets | — | 1,4 | 1,4 |
| Solde à la fin de l'exercice | (38,4) \$ | 3,0 \$ | (35,4) \$ |

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

28 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Effet des relations de couverture d'investissement net (suite)

Le tableau suivant présente un sommaire de l'incidence et des profits (pertes) de couverture d'investissement net sur les états financiers consolidés :

| 27 octobre 2024 | Réserve de couverture d'investissement net | Coût de la réserve de couverture | Total |
|---|--|----------------------------------|-----------|
| Solde au début de l'exercice | (23,8) \$ | 2,7 \$ | (21,1) \$ |
| Variation de la juste valeur comptabilisée dans les autres éléments du résultat global | (5,7) | (1,7) | (7,4) |
| Montants provenant du coût de la réserve de couverture constatés dans les frais financiers nets | — | 3,9 | 3,9 |
| Solde à la fin de l'exercice | (29,5) \$ | 4,9 \$ | (24,6) \$ |

Des gains de 0,1 million de dollars ont été comptabilisés au résultat net au titre de l'inefficacité des relations de couverture pour chacun des exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024.

Effet des relations de couverture de juste valeur

Au cours de l'exercice clos le 26 octobre 2025, suite au remboursement des billets non garantis (émission 2022), la relation de couverture liée aux taux d'intérêt et aux devises a pris fin. Au 27 octobre 2024, la valeur comptable de l'élément couvert, soit une portion de la dette à long terme, s'élevait à 199,0 millions de dollars (note 19). Ce montant inclut un ajustement cumulatif de couverture de juste valeur de 1,0 million de dollars apporté à la valeur comptable de l'élément couvert. Au cours des exercices clos le 26 octobre 2025 et le 27 octobre 2024, il n'y a eu aucune charge relative à l'inefficacité des relations de couverture comptabilisée au résultat net.

29 GESTION DU CAPITAL

Les principaux objectifs de la Société à l'égard de la gestion du capital sont les suivants :

- Optimiser la structure de financement en visant un ratio d'endettement net sur le résultat opérationnel avant amortissement, les frais de restructuration et autres coûts (revenus) et la dépréciation d'actifs (le « résultat opérationnel avant amortissement ajusté ») afin de conserver une cote de crédit élevée;
- Préserver sa flexibilité financière dans le but de pouvoir saisir des occasions d'investissements stratégiques.

La Société s'appuie sur le ratio d'endettement net sur le résultat opérationnel avant amortissement ajusté comme indicateur principal de mesure de levier financier. Le ratio d'endettement net se présente comme suit pour les exercices clos le :

| | 26 octobre 2025 | 27 octobre 2024 |
|--|--------------------|--------------------|
| Dette à long terme | 417,6 \$ | 668,1 \$ |
| Obligations locatives | 91,1 | 95,8 |
| Portion courante de la dette à long terme | 253,2 | 201,0 |
| Portion courante des obligations locatives | 25,5 | 24,1 |
| Trésorerie | (47,0) | (185,2) |
| Endettement net | 740,4 | 803,8 |
| Résultat opérationnel avant amortissement ajusté | 466,2 | 469,4 |
| Ratio d'endettement net | 1,59 x | 1,71 x |

30 ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

La Société a annoncé, le 8 décembre 2025, qu'elle avait conclu une entente pour la vente de ses activités du secteur de l'emballage à ProAmpac Holdings inc. pour un prix d'achat total d'environ 2,1 milliards de dollars⁽¹⁾, sous réserve des ajustements habituels visant les dettes et les éléments assimilables à une dette, la trésorerie et le fonds de roulement net. L'opération est assujettie à l'approbation des actionnaires, aux autorisations des autorités de réglementation et à d'autres conditions de clôture habituelles. En cette période de consolidation dans l'industrie, cette entente permet à la Société de créer de la valeur pour les actionnaires en agissant de manière décisive et en position de force. De plus, elle permettra à la Société de concentrer ses ressources sur sa stratégie de croissance des activités du secteur des services au commerce de détail et de l'impression, notamment les activités de marketing sur le lieu de vente, et des activités du secteur des médias. La transaction devrait être conclue au cours du premier trimestre de l'année civile 2026.

(1) Converti selon un taux de change de 1,38 \$ canadien pour 1,00 \$ américain.